



EDITH BUTLER: POUR UNE PARLURE SIMPLE ET VRAIE

photo Michel Gravel

page C 1



À NEW ORLEANS

UN 727 S'ÉCRASE 149 MORTS

photo UPI

page A 3

LE PLUS GRAND QUOTIDIEN FRANÇAIS D'AMÉRIQUE
la presse

1 \$ MONTREAL, SAMEDI 10 JUILLET 1982, 98e ANNÉE, no 158, 160 PAGES, 9 CAHIERS

samedi dimanche

MAZDA RX-7 1982 \$11,695
GAREAU
10175, rue Papineau - Montréal - 381-3987 Charles Gareau Inc.

AIDE FÉDÉRALE À L'INDUSTRIE (PAIIM)

GRAY DÉBLOQUE

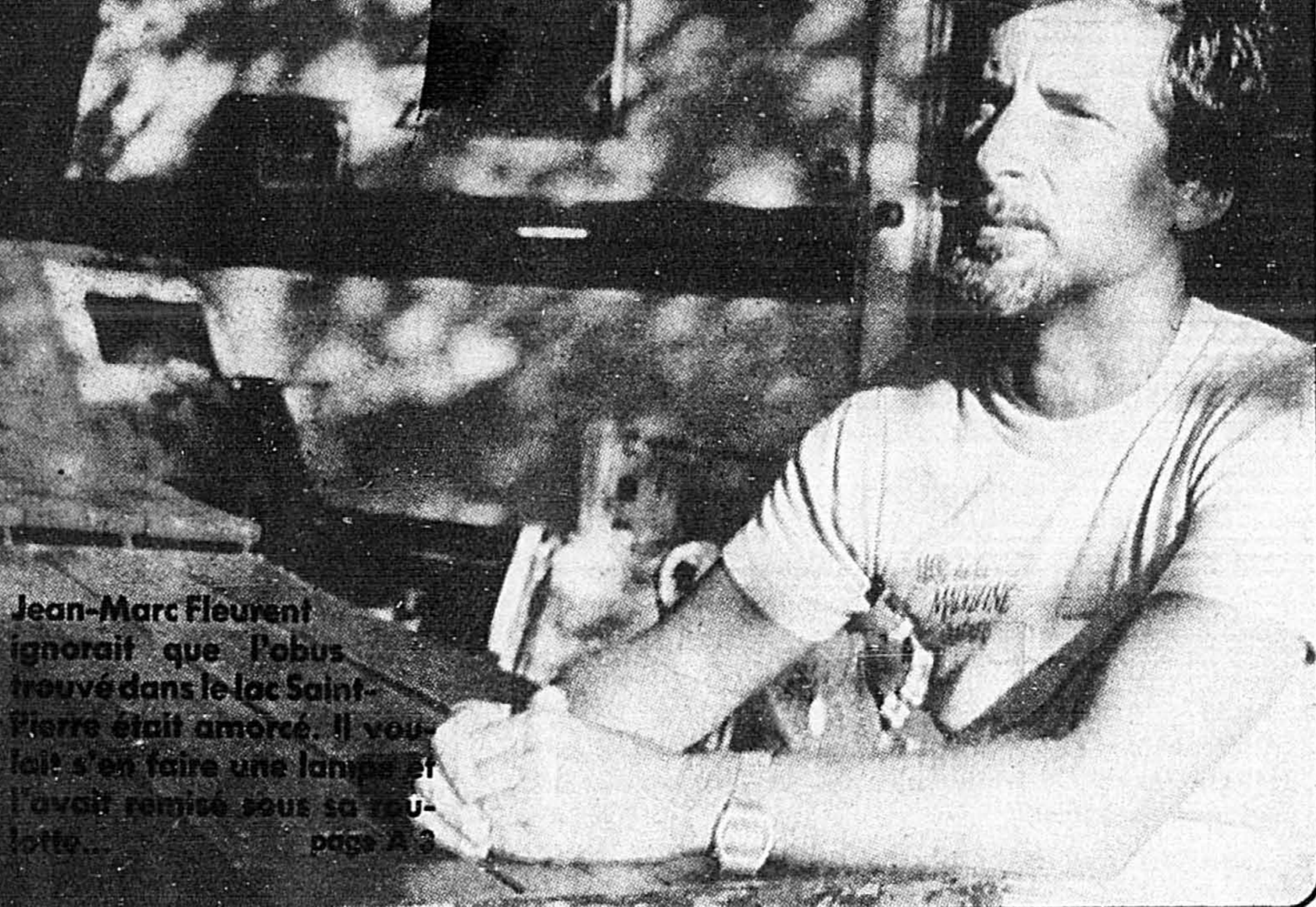
\$6 MILLIONS

POUR UN HILTON DANS SON COMTÉ

- \$17 MILLIONS POUR WINDSOR
- \$1.2 MILLION POUR LE QUÉBEC

page A 9

UN OBUS GISAIT SOUS SA ROULOTTE...



Jean-Marc Fleurent ignorait que l'obus trouvé dans le lac Saint-Pierre était amorcé. Il voulait s'en faire une lampe et l'avait remis sous sa roulotte...

photo LA PRESSE

photo Pierre McCann, LA PRESSE

MUNDIAL

Des Italiens confiants, des Allemands fatigués, à la veille de la grande finale!

page B 1

«VIVE LA COMPAGNIE...»

■ Ce Gaspésien très spécial a rendu visite hier aux Madelinots de Montréal qui inauguraient leur festival à Terre des Hommes. Vilbon-le-Violoneux a prêté son instrument au premier ministre Lévesque, le temps de quelques mesures.



photo Michel Gravel, LA PRESSE



LES QUÉBÉCOIS BOUDENT LES PLAGES AMÉRICAINES

page A 11



AH! NON! ÇA VA PAS RECOMMENCER!?

OUI, OUI! MAIS PAS AUJOURD'HUI... UNE AUTRE FOIS.

ÉDITO
ÉVITER LA GRÈVE OU LA CIVILISER
PAR VINCENT PRINCE
page A 6

SOMMAIRE

- Annonces classées: A 16, B 8, D 2 à D 17
- Arts et Lettres: C 1 à C 18
- Cinéma: C 10
- Bandes dessinées: Z 10
- Bricolage: D 4
- Carrières et professions: Z 1 à Z 8
- Décès, naissances, etc.: D 19
- Économie: A 11 à A 16
- Êtes-vous observateur: D 12
- FEUILLETON: D 3
- Jardinage: D 8
- Le monde: B 11
- Loisirs et récréation: Z 9
- Quoi faire en fin de semaine: B 18
- Restaurants: C 18 à C 20
- Sciences: Z 12
- Sports: B 1 à B 10
- Télé-câble: B 19
- Télévision: B 19
- Timbres: Z 11
- Vacances-voyage: Y 1 à Y 12
- Vivre aujourd'hui: B 13 à B 17

LE CHÔMAGE: DE NOUVEAUX SOMMETS

- 10.9% AU CANADA
- 14.3% AU QUÉBEC

page A 11

1000

VOITURES EN LOTS BONIS

- 500 AU TIRAGE DU 25 JUILLET
- 500 AU TIRAGE DU 29 AOÛT



Plus, chaque mois, 4 gros lots de 1 million \$ 5 lots de 100 000 \$ 1 jeu instantané

La loterie qui fait des millionnaires

Super Loto

samedi dimanche

ARTS ET SPECTACLES

Edith Butler ou la foi en la chanson.
L'effritement des musées québécois. page C 1

BRICOLAGE

Louis Thivierge montre comment fabriquer un mini-moulin à sable. page D 4

JARDINAGE

Paul Pouliot explique comment s'y prendre pour réussir la culture des dahlias. page D 6

LOISIRS

Une grande «Fête Foraine» à Baie St-Paul.
«La Barouche» continue d'aider la petite hôtellerie. page Z 9

SCIENCES

Les producteurs de maïs peuvent venir à bout de la Pyrale.
On compte beaucoup sur l'énergie solaire en URSS. page Z 12

LE MONDE

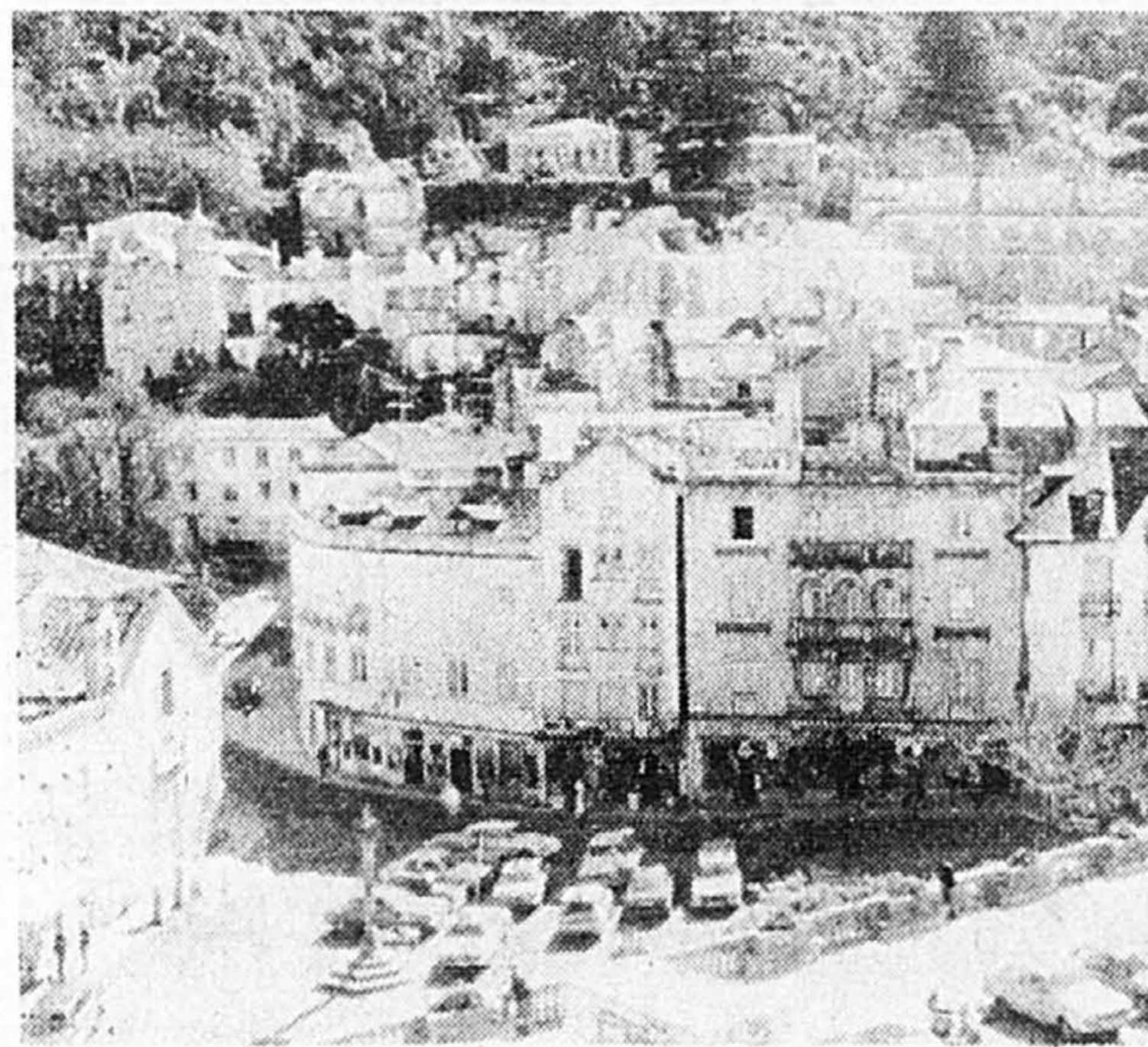
LIBAN: Les négociations en vue d'une évacuation pacifique des Palestiniens de Beyrouth semblent progresser, mais la Syrie dit ne pas avoir de place pour les maquisards palestiniens.

USA-EUROPE: Les Européens de l'Ouest n'abandonneront pas leur projet de gazoduc sibérien même au prix d'une détérioration de leurs relations avec les Etats-Unis.

MITTERRAND: Le président français termine sa visite en Hongrie en rappelant les principes sur lesquels repose le dialogue avec l'Est. page B 11

VACANCES-VOYAGE

Dans le cahier **Vacances-Voyage**, le chroniqueur François Trépanier nous invite à le suivre dans sa découverte du Portugal, plus précisément dans les stations de villégiatures de Sintra et Estoril. page Y 1



Une partie du village de Sintra.

photo LA PRESSE

CHRONIQUE

■ **Yves Leclerc:** La «chaumière électronique» (suite). page A 8

PLEINS FEUX

Trudeau reçoit les hommes d'affaires mais la «croisade» contre l'inflation ne veut pas dire qu'Ottawa a gagné la guerre.

■ **Marie-Josée Drouin:** La réforme du système d'indexation nécessite de l'objectivité et une vue à plus longue portée.

■ **Robert Pouliot:** L'arme du pétrole... et si un «accident possible» survenait...

■ **Louis Falardeau:** Le Livre blanc du Dr Laurin fait la partie belle aux religions.

■ **Mariane Favreau:** Le congrès d'orientation de la CEQ n'aura probablement pas tranché le noeud du problème. pages A 7 et A 8

Pour Lévesque, une grève à la CTCUM serait absurde

■ Prenant «au mot» les propos du président directeur général de la CTCUM, la Fraternité des chauffeurs d'autobus et opérateurs de métro a demandé et obtenu une rencontre hier soir avec la Commission de transport afin d'essayer de trouver un moyen pour relancer les négociations qui acheminent sur la question des employés à temps partiel et possiblement éviter la grève mercredi prochain.

**LISA BINSSE
PIERRE VINCENT**

La Fraternité, quelques heures après avoir annoncé jeudi qu'il y aurait une grève générale illimitée à compter du 14 juillet, sautait sur l'invitation de Lawrence Hanigan qui déclarait sur les ondes d'une station radiophonique qu'il était prêt à reprendre les négociations à deux heures d'avis. Il n'y a pas eu de rencontre entre la CTCUM et la Fraternité depuis le 23 juin dernier.

Cette rencontre ne signifie pas qu'il y a une reprise des négociations, expliquait hier Me Guy Bélanger, le procureur de la Fraternité. «Il s'agit surtout d'essayer de relancer la négociation. S'il y a un déblocage significatif, si on sent

qu'il y a une possibilité sérieuse d'envisager une reprise des négociations, il n'est exclu que la grève soit remise en question». Un représentant du ministère du Travail sera de la rencontre.

Selon le président de la Fraternité, Jacques Bigeault, la CTCUM ne veut pas discuter du point central de ce conflit: l'usage par la Commission de chauffeurs et d'opérateurs à temps partiel, hypothèse que refuse de considérer la Fraternité.

À moins d'un «déblocage», la grève des 4.200 chauffeurs d'autobus et opérateurs de métro prévue pour mercredi matin, tient toujours. Malgré cette menace de grève qui privera de transport en commun les Montréalais et les touristes qui affluent dans la région métropolitaine à ce temps-ci de l'année, le ministre du Travail, Pierre Marois, n'a pas l'intention d'intervenir personnellement dans le conflit «avant que la grève ne soit en vigueur».

D'ailleurs le premier ministre René Lévesque, qualifiant cette grève d'absurde alors que la Fraternité avait elle-même décrété un moratoire jusqu'au 23 août, a confirmé que le gouvernement n'a pas l'intention d'intervenir avant le 14, date de la grève. Il a déclaré

hier sur les ondes du réseau Télé-média qu'il espérait que les membres se feraient entendre et réussiraient à ramener la direction à la raison.

Services essentiels

Le ministre Marois est en vacances au Québec et suit de près la situation, de dire le porte-parole, qui a rappelé que les deux conciliateurs du gouvernement sont toujours au dossier. Par ailleurs le ministre pourrait, d'ici à mercredi prochain ou même une minute après le déclenchement de la grève, promulguer l'article 27 de la loi sur les services essentiels, ce qui aurait pour effet de suspendre automatiquement la grève tant qu'il n'y aurait pas d'entente sur la question. La loi 72 oblige l'employeur et le syndicat à se rencontrer pour s'entendre sur les services essentiels, avant la grève.

Cet article stipule que le ministre peut ordonner à la CTCUM et à la Fraternité de maintenir des services essentiels en cas de grève, lorsqu'il est d'avis qu'une grève dans ce service public pourrait avoir pour effet de mettre en danger la santé ou la sécurité publique.

Entretiens, un membre de la Fraternité tentait hier de réunir les 100 signatures requises (dix par division) afin de forcer l'exécutif à tenir une assemblée spéciale avant le déclenchement de la grève. Quoique convaincu qu'il obtiendra ces signatures, il a admis hier que l'exécutif avait dix jours pour convoquer une assemblée et il n'était pas certain qu'il y aura effectivement une assemblée avant la grève, si grève il y a. Selon ce membre, la majorité des chauffeurs sont mal informés et «on veut savoir pourquoi on sort et les membres décideront si les raisons sont justifiées ou pas».

M. Bigeault a déclaré jeudi que pour renverser la décision de l'exécutif, au moins 1.500 membres devraient participer à cette assemblée spéciale. Il a également admis que cette grève n'avait pas l'appui unanime des membres et que l'exécutif avait décidé de jouer à «quitte ou double».

La décision de recourir à la grève a été prise à la suite d'une dizaine de suspensions de chauffeurs pour leur tenue vestimentaire «douteuse» et de changements qui ont refusé de rembourser les détenteurs de la CAM en raisons des perturbations de service en juin.



Grande fête des Français à la Ronde

■ La fête nationale française, le 14 juillet, anniversaire de la prise de la Bastille de révolutionnaire mémoire, donnera lieu aujourd'hui à de grandes réjouissances au théâtre des Lilas Brador, situé à Terre des hommes, de huit heures du soir à deux heures du matin. Comme chaque année tout le monde est convié à se joindre à la fête qu'anime Bernard Faraire et son orchestre. Peu importe l'origine, il suffit d'avoir un peu de France dans l'âme pour partager la joie des Français qui veulent nous souhaiter «Joyeuse France». Moyennant l'achat d'un billet, un tirage aura lieu au cours de la soirée. Les heureux gagnants s'envoleront pour Paris, Ville Lumière.

La communauté juive estime fausses les accusations de brutalités du Dr Giannou

■ Les Juifs se défendent d'accusations de brutalité. La communauté juive a vivement réagi, hier, aux accusations de brutalité portées par le Dr Christopher Giannou contre des soldats israéliens oeuvrant dans le sud du Liban, les qualifiant de fausses et de contradictoires.

MARIO FONTAINE

«Je nie catégoriquement certaines allégations du Dr Giannou. La plupart de ce qu'il dit est faux. Il n'y a jamais eu aucun prisonnier battu à mort par des soldats israéliens», de déclarer de New-York le Dr Pinchas Harris, médecin chef adjoint des forces de défense israéliennes.

Celui-ci réagissait de la sorte à des déclarations faites à Montréal mercredi par le Dr Giannou. Ce dernier a été fait prisonnier par les forces israéliennes lors de leur invasion du sud libanais, début juin, et affirme avoir été témoin de sévices infligés par les Israéliens à certains prisonniers, provoquant mort d'homme à coups de pieds et de bâton à au moins deux occasions.

Jeune médecin torontois d'origine grecque, le Dr Giannou a été libéré le 20 juin dernier et alerte depuis la communauté internationale sur le sort réservé aux combattants palestiniens et aux civils depuis l'invasion du Liban par Israël. Il était auparavant attaché à l'organisation médicale et

humanitaire du Croissant rouge, pro-palestinienne.

«Le Dr Giannou devrait reconnaître publiquement qu'il sympathise avec l'Organisation de libération de la Palestine. Qu'il le dise», réclame M. Jacques LaSalle, porte-parole du Comité Canada-Israël. Selon lui, dans le passé, l'armée israélienne a toujours puni ses soldats ayant commis des actes répréhensibles à l'endroit de prisonniers. Ce ne sera pas différent cette fois, pense-t-il.

M. LaSalle n'attache pas de crédibilité au témoignage du médecin canadien, estimant qu'il recèle de multiples contradictions. Idem pour le docteur Harris qui affirme avoir parlé à des dizaines de personnes détenues dans les camps et que toutes se sont dit satisfaites du traitement reçu.

Expliquant sa position au cours d'une conférence de presse téléphonique, le responsable israélien fixe à moins de 400 le nombre de civils tués dans le sud du Liban, et à 1.500 le nombre de blessés. Nous voulons réduire le plus possible les souffrances des civils innocents actuellement gardés dans des camps, dit-il.

Le Dr. Harris a passé les derniers jours à contredire, à quelques heures d'intervalle, les déclarations de son confrère torontois. Au reste, la position israélienne est mal expliquée dans les médias d'ici, se plaignait-on hier au Congrès juif canadien, tout en justifiant la censure exer-

cée par ce pays sur les informations émanant des territoires conquis: les reportages censurés, c'est une pratique générale dans les cas de guerre, expliquent les responsables.

la presse
RENSEIGNEMENTS 285-7272

LA PRESSE est publiée par LA PRESSE LTEE, 7, rue Saint-Jacques, Montréal H2Y 1K9. Seule la Presse Canadienne est autorisée à diffuser les informations de «LA PRESSE» et celles des services de la Presse Associée et de Reuter. Tous droits de reproduction des informations particulières à LA PRESSE sont également réservés. «Coursier de la deuxième classe — Enregistrement numéro 1400». Part de retour garanti.

ABONNEMENT	285-6911	ANNONCES CLASSÉES	
Le service des abonnements est ouvert de 7h à 18h (samedi: 8h30 à 13h)		Commandes 285-7111	
REDACTION	285-7070	du lundi au vendredi 9h à 17h	
PRODUCTION	285-7100	Pour changer 285-7205	
COMPTABILITÉ		du lundi au vendredi 9h à 16h30	
Grandes annonces	285-6892	GRANDES ANNONCES	
Annonces classées	285-6901	Détailants	285-7202
		National, Télé-Presse	285-7306
		Vacances, voyages	285-7265
		Carrières et professions, nominations	285-7320

LA MÉTÉO
AUJOURD'HUI: Min.: 15 Max.: 26
DEMAIN: ENSOLEILLÉ AVEC PÉRIODES NUAGEUSES

Québec

	Min.	Max.	Aujourd'hui
Abitibi	10	25	Ciel variable
Outouais	15	26	Ciel variable
Laurentides	15	26	Ciel variable
Cantons de l'Est	15	26	Ciel variable
Mauricie	12	26	Ensoleillé
Québec	15	26	Ciel variable
La-Croix	12	25	Ensoleillé
Rimouski	13	25	Ensoleillé
Gaspésie	13	25	Ensoleillé
Bois-Croche	12	25	Ensoleillé
Sept-Îles	12	25	Ensoleillé

Canada

	Min.	Max.	
Victoria	11	21	Ensoleillé
Edmonton	11	25	Ensoleillé
Régine	11	26	Nuageux
Winnipeg	12	24	Nuageux
Toronto	16	26	Nuageux
Fredericton	15	27	Ensoleillé
Halifax	14	29	Ensoleillé
Charlottetown	12	22	Ensoleillé
Saint-Jean	13	24	Nuageux

États-Unis

	Min.	Max.		Min.	Max.
Boston	21	35	Nlle-Orléans	21	33
Buffalo	19	28	Pittsburgh	19	27
Chicago	17	25	San Francisco	12	24
Miami	27	31	Washington	24	35
New York	23	34			

Les capitales

	Min.	Max.		Min.	Max.
Amsterdam	19	32	Madrid	21	40
Athènes	20	28	Moscou	14	22
Acapulco	26	33	Mexico	10	25
Berlin	11	28	Oslo	11	23
Bruxelles	16	29	Paris	19	30
Buenos Aires	4	9	Rome	20	34
Copenhague	14	21	Séoul	21	33
Genève	17	28	Stockholm	15	25
Hong Kong	26	30	Tokyo	21	26
Le Caire	20	34	Trinidad	22	29
Lisbonne	17	24	Vienne	14	22
Londres	18	28			

LOTO 6/36
Les six numéros gagnants sont:
01 — 02 — 14 — 16 — 22 — 31
complémentaire: 32

PROVINCIAL
Le numéro gagnant du gros lot de \$500,000 est 2150929

INTER-LOTO
A. Numéros mobiles: 80969 3779 547
B. Non décomposables: 272628 572365 394343
C. Décomposable: 508351

MINI-LOTO
Le billet numéro 696664 rapporte \$50,000

ENQUÊTE SUR LA MORT TRAGIQUE DE PIERRE GENTES

La veuve éplorée supplie le coroner d'obliger l'Armée à mieux renseigner les riverains



photo Pierre McCann, LA PRESSE
C'est un engin similaire dont M. Rémi Houle (sur la photo) a voulu se débarrasser en le jetant dans le bûcher en flamme.

■ C'est au bord des larmes que Mme Claudette Gentes, dont le mari a perdu la vie à la suite de l'explosion d'un obus, le soir de la Fête nationale, a imploré, hier, le coroner Cyrille Delage d'obliger les Forces armées canadiennes à renseigner davantage la population sur les dangers que présentent les projectiles mis à l'essai sur le lac St-Pierre, dans la région de Nicolet.

ANDRÉ CÉDILOY

Cet appel lancé de façon pathétique par la jeune veuve de 36 ans a donné le ton à cette enquête publique qui, jusque là, ne semblait aller nulle part. Le coroner Delage, figé, s'est contenté, sur le coup, d'acquiescer d'un signe de la tête. A l'issue de l'audience, il a assuré qu'il tiendrait compte de cette remarque dans les recommandations qu'il pourrait faire au moment de rendre officiel le verdict de mort accidentelle sans responsabilité criminelle qu'il a prononcé, hier.

Avant de se prononcer, le coroner Delage préfère attendre les conclusions des experts du laboratoire de police scientifique et des Forces armées sur la provenance exacte de l'obus qui est à l'origine de la tragédie. Outre M. Pierre Gentes, 38 ans, qui a été tué sur le coup, neuf personnes ont été blessées.

Obus non désamorçés

La plage où s'est produit l'accident est située à un kilomètre environ de la garnison de Nicolet, où l'on expérimente divers types d'armes ballistiques, d'armements et de munitions. Depuis le tragique événement, pas moins de 17 pièces d'artillerie, dont au moins six obus, ont été récupérés par les Forces armées à la suite d'appels de citoyens. Seulement cinq de ces projectiles pourraient avoir été tirés depuis les berges du lac St-Pierre, a révélé, hier, l'officier John Taylor, 61 ans.

Selon lui, c'est la première fois

qu'un accident se produit depuis que le centre d'essai et d'expérimentation a ouvert ses portes en Mauricie, en 1953. Malgré l'insistance du procureur du ministère public, Me Jacques Trudel, le fonctionnaire fédéral n'a pu fournir de chiffres sur le nombre d'obus non désamorçés qui pourraient ne pas avoir été retrouvés. «Je n'ai pas les données exactes en tête, mais il s'agit d'un pourcentage minime si l'on compare au grand nombre de projectiles que l'on tire chaque année», a-t-il répondu.

Interrogé par LA PRESSE, M. Taylor a par la suite confirmé l'existence d'un registre qui permet de retracer non seulement tous les types d'obus qui, croit-on, n'ont pas explosé tel que prévu, mais aussi la date et l'heure de l'exercice raté, ainsi que l'identité de l'équipe d'artificiers qui était à l'oeuvre. Il rejette par contre sur le dos de «l'organisation d'appui située à la base de St-Hubert» le peu d'information diffusée au pu-

blic sur les activités de la garnison de Nicolet.

«Nous publions des avis dans les journaux deux fois par année. Des employés munis de détecteurs de mines essaient de localiser les obus qui n'ont pas éclaté, tant au moment des exercices qu'à l'arrivée du printemps», a expliqué M. Taylor, qui dirige le centre d'essai depuis 12 ans. En tout temps, des équipes sont aussi disponibles pour aller cueillir les engins explosifs signalés par les citoyens.

A deux occasions, l'avocat des Forces armées, Me Michel Duchesne, a invoqué l'argument «de la sécurité nationale» pour éviter à M. Taylor de répondre à des questions aussi banales que les buts et les orientations de la garnison de Nicolet, ainsi que la façon dont étaient organisées les recherches pour retrouver les obus manquants. Ses objections n'ont évidemment pas été retenues par le coroner Delage qui, durant un long moment, s'est chargé d'interroger le militaire.

Seules les flammes pouvaient provoquer l'explosion de l'obus

■ La seule façon, à toutes fins utiles, de provoquer l'explosion de l'obus qui a entraîné l'accident de Port Saint-François, était de lancer l'engin dans... les flammes.

Cette révélation du physicien Bernard Pommainville, du laboratoire de police scientifique, a fait grimacer de dépit tous les proches de la famille Gentes qui assistaient, hier, à l'enquête publique tenue au palais de Justice de Trois-Rivières.

Selon l'expert, à cause de l'absence de la tête de l'obus et de la détérioration avancée des produits explosifs qu'il contenait, il était virtuellement impossible que son mécanisme déclenche simple-

ment à le déplacer ou à le transporter. «Il aurait fallu un choc épouvantable qui aurait pu être provoqué notamment par une autre bombe», a expliqué M. Pommainville.

D'autre part, il est heureux, à ses dires, que l'engin ait également mal fonctionné après avoir été déposé dans le brasier, car la catastrophe aurait été pire. «Un détonation idéale aurait sectionné l'engin en des milliers de petits fragments, ce qui aurait permis de tout faucher sur son passage», a-t-il dit.

D'après M. Pommainville toujours, l'obus militaire de calibre 105 mm qui a tué Pierre Gentes

sert surtout, en temps de guerre évidemment, à décimer les rangs adverses ou à démolir les maisons. En temps normal, il pèse 30 livres, dont quatre livres de poudre explosive. Les recherches ont permis de découvrir dans le cratère formé par la déflagration 15 grammes de TNT, ce qui, précisément, équivaut à une charge de 7 à 8 bâtons de dynamite.

Comme les six autres fêtards qui ont été appelés à témoigner, hier, Rémi Houle, 34 ans, de Victoriaville, a dit ignorer que l'engin était dangereux, «surtout, insistait-il, qu'il était ouvert sur le dessus, de sorte que l'on voyait à l'intérieur. J'ai pensé que c'était semblable à une douille de balle

de carabine et que l'obus était inoffensif.»

Si M. Houle a décidé de se débarrasser du mystérieux cylindre en le jetant dans le feu, c'est qu'il embarrassait les invités qui chantaient et dansaient autour du feu de joie. «Je l'ai lancé là comme si ça avait été le cas d'un bout de verre ou d'une roche constituant un danger pour mes amis...», a-t-il, encore ébranlé par le terrible événement. M. Houle avait profité de la Fête nationale pour souligner le départ en voilier vers les Caraïbes de François et Pierre Gentes, deux membres de sa famille. Ce dernier en moins, bien entendu, les autres voyageurs entreprendront le périple lundi.

DEUX BLOCS DE MAISONS BALAYÉS

Un 727 s'écrase en Louisiane: 149 morts

■ LA NOUVELLE-ORLÉANS (AFP) — Un Boeing 727 de la Pan Am s'est écrasé hier après-midi, deux minutes après avoir décollé de l'aéroport de La Nouvelle-Orléans. 149 personnes dont 136 passagers, sept membres d'équipage et six résidents de la banlieue de Kenner ont péri dans l'accident.

L'appareil, qui venait de Miami, avait fait escale à La Nouvelle-Orléans avant de repartir pour San Diego, via Las Vegas.

Deux minutes après le décollage, peu après 16 h locales, l'appareil s'est écrasé à Kenner, banlieue résidentielle où se trouve l'aéroport.

Un violent orage s'était déclenché sur la région, peu avant le décollage. Selon un témoin, un éclair aurait frappé l'avion.

Incendies

Plusieurs maisons des alentours ont pris feu après avoir été heurtées par l'appareil et des débris se sont répandus sur plusieurs centaines de mètres.

Deux heures après l'accident, l'incendie avait été circonscrit par les pompiers qui recherchaient les éventuelles victimes au sol. Trois heures après l'accident, aucune indication n'avait encore été fournie à ce propos, tandis que les corps des passagers de l'avion commençaient à être rassemblés dans les garages des maisons voisines.

Spectateurs

Le Boeing-727 a balayé deux blocs de maisons. Les autorités ont fait évacuer les maisons envi-



Des secouristes s'affairent autour des débris de l'appareil de la Pan Am qui s'est écrasé au décollage hier.

Téléphoto UPI

ronnantes et écarté les spectateurs, car elles craignent que les containers d'essence de l'appareil n'explosent.

L'avion s'est écrasé sur un groupe de maisons, dont plusieurs ont aussitôt pris feu. En début de soirée, l'incendie était largement circonscrit.

La police a précisé que seuls trois blessés, tous souffrant de brûlures, avaient été transportés à l'hôpital, laissant entendre que plusieurs habitants du quartier avaient été tués à l'intérieur de leur maison lors de l'accident.

Les véhicules de secours se sont rués vers Kenner depuis tous les quartiers de la ville, mais ont été gênés par les embouteillages créés par de nombreux curieux.

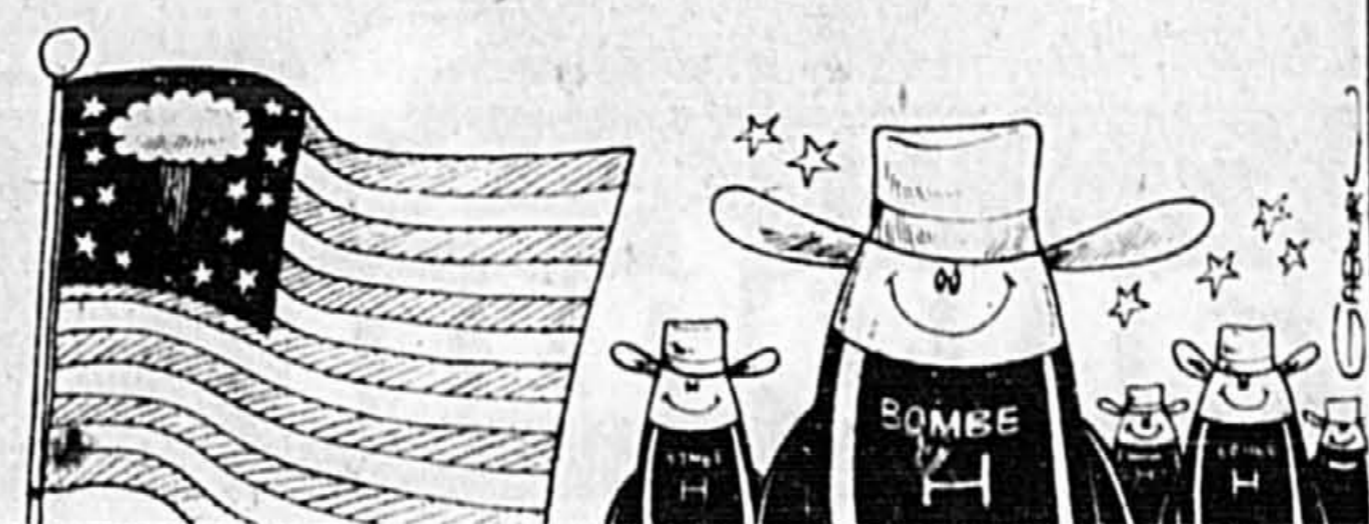
Cet accident est le troisième à survenir aux Etats-Unis depuis le début de l'année et le premier impliquant un appareil de la Pan Am, depuis la plus grande catastrophe aérienne mondiale, la collision entre un avion de cette compagnie et un appareil de la KLM à Ténérife, aux Canaries. 582 personnes avaient été tuées.

Le 13 janvier dernier, un avion d'Air Florida s'était écrasé juste après son décollage de l'aéroport national de Washington, tuant 74 personnes présentes à bord et quatre circulant sur le pont routier touché par l'avion.

Quelques jours plus tard, un appareil de World Airways avait quitté la piste d'envol et s'était abîmé dans la baie adjacente à l'aéroport international de Boston. Deux personnes s'étaient noyées durant l'évacuation.

SPECIAL USA NUMÉRO GÉANT 100 PAGES!

- ★ L'AMÉRIQUE DES GROS GENS BONS
- ★ LIZ TAYLOR SE CONFESSE
- ★ ESPIONNAGE À LA MAISON BLANCHE
- NOTRE INVITÉE: DANIELE OUIMET
- NOTRE GADGET: LA CARTE DES ÉTATS



CROC
LE MAGAZINE
QU'ON RIT!
EN VENTE PARTOUT

LA RIVIÈRE DES MILLE-ÎLES EST TOUT AUSSI DANGEUREUSE

Se baigner dans la rivière des Prairies, c'est courir au suicide

La qualité de l'eau des cours d'eau de l'archipel, notamment celle des bassins de la rivière des Prairies et des Mille-Îles, ne s'est pas améliorée et les citoyens qui osent se baigner sur leurs berges posent des gestes de caractère suicidaire.

JEAN-PIERRE BONHOMME

L'avertissement a été donné hier par la directrice du programme d'échantillonnage des plages du ministère de l'Environnement du Québec, Mme Maryse Hamel. La surveillante des plages nationales a établi bien clairement qu'il ne saurait être question, par exemple, de permettre la baignade dans les bassins des rivières des Prairies et des Mille-Îles tant que le programme d'assainissement des eaux du gouvernement du Québec n'aura pas atteint son objectif de dépollution.

Or il est certain que le nettoyage de l'eau de ces deux bassins-clés pour les Montréalais ne pourra se faire «avant plusieurs années». Les usines de traitement des eaux usées de ces secteurs banlieusards et campagnards ne sortent pas encore de terre et n'ont pas encore quitté le stade de la planche à dessin.

Plage d'Oka

La directrice Hamel signale que la qualité des eaux de la région montréalaise est généralement médiocre, même en lointaine périphérie. Le ministère de l'Environnement vient, ce printemps, de permettre la réouverture de la plage d'Oka. Cette belle plage, située dans le parc Paul Sauvé, avait été fermée l'été dernier à cause du trop grand nombre de bactéries fécales qu'on y trouvait. Mais la relative amélioration de ces lieux est due au temps froid qui a retardé la prolifération bactérienne. Que revienne la chaleur...



Heureusement que les Montréalais ont encore quelques endroits où c'est baignable.

Il n'y a qu'à Côte Sainte-Catherine, près de la canalisation du Saint-Laurent, que les citoyens

peuvent se baigner sans crainte. Mais il ne s'agit là d'un quelconque lac artificiel superchloré et

surutilisé. Des citoyens s'aventurent dans l'eau de quelques plages «privées» du lac des

Deux Montagnes et dans l'Outaouais, mais on s'entend pour dire que les utilisateurs y prennent là des risques.

Situation déplorable

Le président de l'Association québécoise des techniques de l'eau, (les ingénieurs sanitaires), M. Normand Filiatreault, a reconnu, hier, la gravité de cette situation, particulièrement pour ce qui concerne l'approvisionnement en eau potable des banlieues du nord de l'île dont les usines de filtration ont de la peine à épurer l'eau du robinet.

M. Filiatreault a souligné qu'aucune usine de traitement des eaux usées, dans les deux bassins, n'est encore en construction. Ceci, quatre années après l'annonce, par le ministre de l'Environnement, M. Marcel Léger, de la mise sur pied du «programme national d'assainissement des eaux usées». Ce programme d'assainissement, avait dit le ministre Léger lors de cette inauguration, le 14 août 1978, devait rétablir les usages — une trentaine de plages notamment — en 1981. Les bassins des rivières des Prairies et des Mille-Îles comptaient dans la liste des sept secteurs, — les premières zones cibles — en amont de Montréal, devant être réhabilités en priorité. Or, dans tous ces secteurs comprenant 24 municipalités, — deux autres zones cibles ont été créées depuis — une seule nouvelle usine de traitement des eaux usées est entrée en opération depuis quatre ans: il s'agit de celle de Val Morin-Val David, dans le bassin de la rivière du Nord.

On tourne en rond

Le président des ingénieurs sanitaires, a dit que son Association prépare actuellement un bilan de l'action gouvernementale de dépollution et qu'elle a réclamé la semaine dernière, conjointement avec l'Ordre des ingénieurs du Québec, une entrevue avec le premier ministre Lévesque. Il rappelle que l'Etat provincial n'a dépensé selon lui, l'année dernière, pour son programme de dépollution, que \$130 millions, alors que le ministre Léger avait promis des engagements annuels de l'ordre de \$400 millions. Il a dit croire toutefois que ces engagements «semblent devoir augmenter». Dans les villes autres que celles des grandes Communautés urbaines, par ailleurs, le programme d'assainissement «accroche», «tourne en rond», selon lui, et la cause principale serait attribuable principalement à un «manque de civisme» de la part des conseils municipaux.

Pour débloquer les choses, a-t-il dit, les ingénieurs vont proposer au premier ministre Lévesque l'établissement d'un système de redevances devant être appliqué aux municipalités et aux industries qui polluent l'eau. Ces corps publics et privés, seraient ainsi tenus de payer pour jeter leurs effluents pollués dans l'eau des rivières. Cela, a-t-il dit, particulièrement dans les cas graves comme celui de Saint-Eustache, une banlieue qui a grandi trop vite, «motiverait les administrateurs municipaux à agir avec célérité».

SOS pas pressée de réembaucher ses chauffeurs noirs

Si la compagnie de taxi SOS a bel et bien l'intention de reprendre les quelque 20 chauffeurs d'origine haïtienne congédiés cette semaine, comme l'ont affirmé hier un quotidien et des stations de radio, elle ne semble pas pressée de le faire.

PAUL ROY

En apprenant via les médias qu'ils allaient être réembauchés, hier, — aucun n'ayant été contacté personnellement — les congédiés ont envoyé un des leurs aux nouvelles. L'émissaire s'est présenté au bureau du gérant de SOS, Benoît Leclerc, pour se faire répondre que M. Leclerc était ab-

sent et ne serait pas de retour avant lundi. Et personne d'autre chez SOS n'était en mesure de confirmer la véracité de l'information. Un autre des congédiés aurait accompli la même démarche pour aboutir au même résultat.

LA PRESSE a elle aussi tenté d'en savoir plus long. Elle s'est fait répondre par un premier interlocuteur que M. Leclerc était en conférence toute la journée et, par un deuxième, qu'il était dans le bois, loin de Montréal... et impossible à joindre.

En début de semaine, SOS avait expliqué les congédiements en alléguant qu'elle avait de la difficulté à concurrencer d'autres compagnies qui, elles, n'embauchent pas de noirs.

Or, selon la nouvelle parue dans un quotidien hier matin, M. Leclerc se serait ravisé, déclarant qu'il ne voulait pas être traité de raciste et se disant prêt à reprendre les chauffeurs congédiés. Ceux-ci, en fait, seraient tous propriétaires ou co-propriétaires de leurs voitures. Environ 40 autres chauffeurs d'origine haïtienne seraient toujours à l'emploi de SOS.

Si les 20 chauffeurs-propriétaires congédiés sont effectivement repris, les événements de cette semaine auront néanmoins mis en lumière que plusieurs firmes de taxi refusent d'embaucher des noirs pour ne pas déplaire à leur clientèle. Et ils auront incité les chauffeurs haïtiens de Montréal à se rencontrer pour faire le point sur la question et envisager des actions possibles. Cette rencontre est prévue pour demain matin.



Rencontrer

Partager votre vie avec une personne qui saura donner

«UN VISAGE À VOS RÊVES»

N'est-ce pas là un idéal que chacun de nous caresse au fond de son cœur?

524-1176

OUVERT: Lun. au ven. 10 h à 21 h - Sam. 10 h à 15 h

Institut de la Recherche Humaine
847, RUE CHERRIER
(Métro Sherbrooke) **MONTRÉAL**
Organisme à but non lucratif

Piscines Dauphin

NOTRE VENTE D'ENTRÉPÔT SE CONTINUE

Des prix encore jamais vus

21 PIEDS
TOUT ALUMINIUM
\$1195⁰⁰
Aussi d'autres grandeurs disponibles



SPÉCIAUX

<p>JEUX DE DAUPHIN</p> <p>Ord.: 19,95\$</p> <p>SPÉCIAL</p> <p>12⁹⁵\$</p>	<p>JEUX DE BASKET-BALL</p> <p>Ord.: 17,50 \$</p> <p>SPÉCIAL</p> <p>9⁹⁹\$</p>	<p>CHAISES FLOTTANTES</p> <p>SPÉCIAL</p> <p>39⁹⁵\$</p>	<p>ENSEMBLES MEUBLES DE JARDIN</p> <p>à compter de</p> <p>299\$</p>
--	--	--	---



Piscines Dauphin

Heures d'ouverture:
Lundi au mercredi de 9h à 18h
Jeudi et vendredi de 9h à 21h
Samedi de 9h à 17h
Dimanche de 11h à 16h
2170 boul. Laurentien
Saint-Laurent
Tel: 332-6060

UN CHÈQUE DE 3 000 \$

TRUST GENERAL
Le Maître Courtier

SUBVENTION

ÇA SE PREND BIEN!

Le gouvernement fédéral vient à la rescousse des acheteurs de propriétés résidentielles.

Détails en page D3

Pierre Foglia

Pauvre vieux!

Les Canadiens ont pris un coup de vieux, titrait LA PRESSE cette semaine. Et d'expliquer que l'âge moyen du Canadien, qui était de 27 ans et 8 mois en 1976, est passé à 29 ans et demi en 1981...

Entre nous, je crois qu'on nous cache des choses et que la situation est beaucoup plus grave qu'on veut bien nous le dire. Expliquez-moi donc comment un Canadien qui avait 27 ans en 1976 pourrait n'avoir que 29 ans et demi cinq ans plus tard?

Mais ne chicanons pas pour quelques années, à chacun ses petites coquetteries. Il reste, c'est écrit dans le journal, que le Canadien moyen est vieux à 29 ans et demi.

Je me suis donc arrangé pour en rencontrer un de cet âge-là. Il était en train de tondre son gazon, et voici l'entrevue qu'il a bien voulu m'accorder:

— Alors comme ça, vous êtes vieux?

— Très!

— Comment est-ce arrivé?

— Sans que je m'en aperçoive vraiment. J'ai attendu un peu... Quand j'étais petit j'ai attendu d'être grand. Mais aussitôt que j'ai été grand je me suis marié et j'ai attendu des petits...

— Est-il exact qu'on reconnaît les vieux à ce qu'ils ont du poil dans les oreilles?

— Faux. Regardez, j'ai des oreilles de bébé... Par contre à 25 ans j'avais déjà ouvert mon compte d'épargne retraite. À 27, j'ai acheté un bungalow à Pointe-aux-Trembles, et me voilà, vieux Canadien moyen à 29 ans et demi...

Racistes!

J'ai reçu chez moi, durant l'Expo 87, des gens de Tombouctou (Afrique occidentale). Monsieur et madame N'Dia. C'est Loge-Expo qui me les avait envoyés et je ne leur ai pas chargé plus cher parce qu'ils étaient Nègres, au contraire je leur achetais des bananes presque tous les matins... Nous sommes devenus amis, nous nous sommes écrits quelques fois et comme dans chacune de leurs lettres les N'Dia me pressaient d'aller les visiter, j'ai fini par me décider: la semaine dernière, j'ai pris l'avion pour aller les voir.

En débarquant à l'aéroport de Tombouctou, j'ai sauté dans un taxi:

— 12, rue des Grands-Crocodiles, s'il vous plaît...

Le chauffeur a pris à gauche sur le boulevard des Zèbres, puis à droite jusqu'à la Place-des-voilettes-africaines dont il a fait onze fois le tour, avant de dire:

— Tabarnak, j'me suis trompé. J'aurais dû prendre l'avenue des Baobabs!

C'est seulement alors que j'ai remarqué qu'il était Blanc. Intuitif comme je suis, je me suis douté de quelque chose:

— Vous n'êtes pas de Tombouctou?

— Non je suis de Joliette!

Et bien sûr il m'a raconté sa petite histoire, la même en fait que celle de tous les chauffeurs de taxi immigrés dans n'importe quelle grande ville du monde: pas de travail dans son pays, pas d'argent, pas de pain pour nourrir ses enfants... bref, il a fui la misère...

Tout en parlant il s'est encore trompé de route, nous sommes revenus sur nos pas, nous avons zigonné à travers toute la ville, on s'est même retrouvé à un moment donné dans une cour d'école où des enfants peignaient des girafes avec des grands, grands, grands peignes.

Quand je suis enfin parvenu chez mes hôtes Tombouctoïses, je leur ai évidemment raconté mon expédition...

— Ton chauffeur devait être un autre de ces Blancs immigrés qui ne connaissent pas la ville mais ont quand même le culot de faire du taxi trois jours après leur arrivée, m'a dit Mamadou N'Dia.

— Ce qui m'agace le plus, a ajouté son épouse Ambroisine, c'est leur musique: ils font jouer du Diane Tell à pleine tête durant toute la course, on sort de leur voiture avec un de ces mal de tête...

FERMETURE D'UNE PISTE A MIRABEL

Le bureau de Pépin refuse de nier ou de confirmer la rumeur

Le bureau du ministre des Transports, M. Jean-Luc Pépin, a refusé hier de confirmer ou de nier les rumeurs qui courent ces temps-ci sur la Colline parlementaire, et selon lesquelles M.

GILBERT LAVOIE

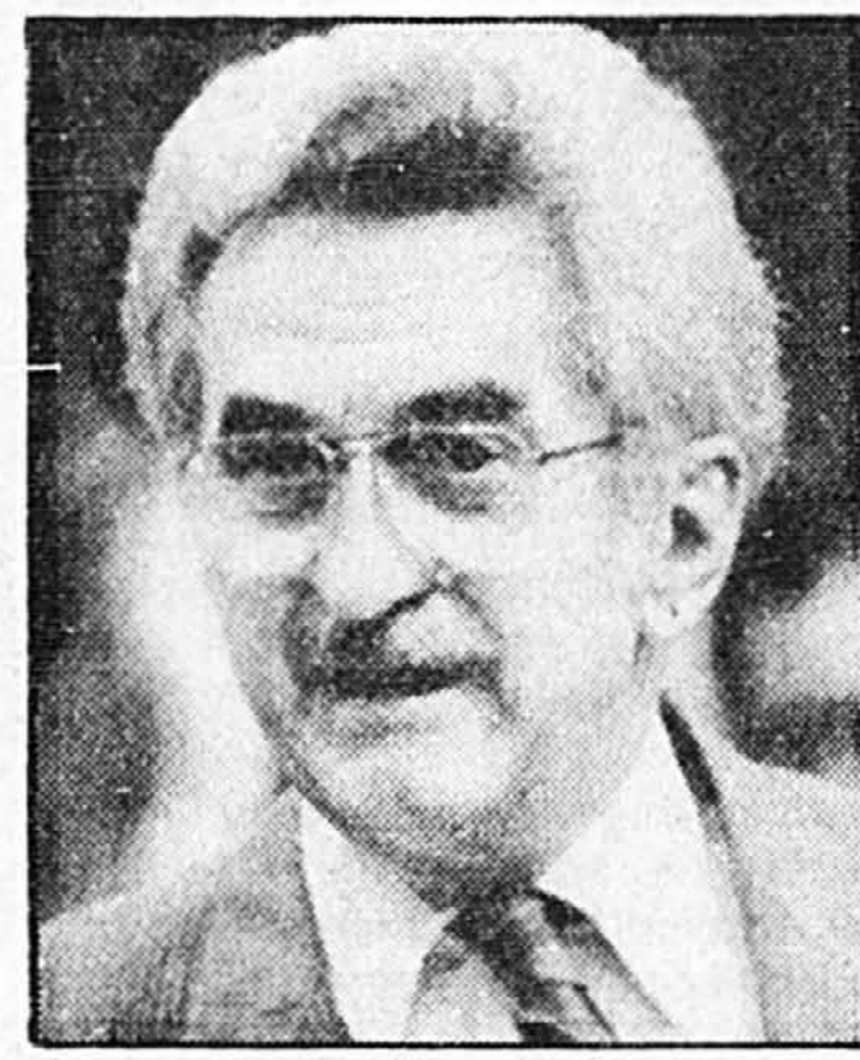
de notre bureau d'Ottawa

Pépin aurait recommandé au cabinet la fermeture de l'une des deux pistes de l'aéroport de Mirabel et la modernisation des installations à Dorval.

«Tout ce que nous pouvons dire, c'est qu'il y a une proposition actuellement à l'étude au cabinet, mais nous ne pouvons ni confirmer ni nier la nouvelle concernant la fermeture d'une piste», a déclaré à LA PRESSE un des adjoints

du ministre, M. Geoff Seaborn. Celui-ci a ajouté qu'il ne pouvait présumer de la décision du cabinet, mais il a indiqué que M. Pépin s'attendait à des développements rapides dans ce dossier. Interrogé à ce sujet jeudi, le ministre Pépin s'est réfugié lui aussi derrière son serment d'office, en expliquant qu'il appartenait au cabinet de prendre une décision.

Selon le quotidien LE DROIT, d'Ottawa, le ministre des Transports a proposé la fermeture d'une piste de Mirabel pour réduire le déficit de cet aéroport dont l'avenir fait l'objet d'un débat au sein même du caucus libéral depuis plusieurs années. Les députés du nord de Montréal réclament le transfert des vols de Dorval à Mirabel, mais ceux de l'île de Mont-



Jean-Luc Pépin

Téléphoto CP

réal et de la Rive-sud font des pressions dans le sens contraire.

La nouvelle du DROIT a suscité la colère de plusieurs députés, dont celui d'Argenteuil, M. Robert Gourd: «Pépin va passer un mauvais quart d'heure si c'est vrai, a-t-il déclaré à LA PRESSE, je ne comprendrai jamais que le gouvernement Trudeau puisse en arriver à fermer la moitié de Mirabel».

Le député de Laval, M. Marcel Roy, a eu une réaction similaire, et il a fait parvenir une lettre au ministre Pépin, le pressant d'agir avec prudence dans cette affaire, et faisant valoir que le gouvernement s'attirerait les critiques acerbes s'il réduit le rôle de l'aéroport de Mirabel.

Les délégués ontariens donnent un appui sans équivoque à Trudeau

KINGSTON — À cause de la mauvaise situation de l'économie la réunion des libéraux ontariens s'annonçait difficile pour le premier ministre Trudeau. Mais il en fut tout autrement. Il faisait sans doute trop beau et trop chaud dans la ville de Kingston pour manifester de l'agressivité et le premier ministre a reçu un accueil très chaleureux des libéraux de l'Ontario.

MAURICE JANNARD

de notre bureau d'Ottawa

L'on peut même dire que M. Trudeau a eu une rencontre facile et celui-ci n'a eu à répondre à aucune question difficile lors de la période de discussion libre. En fait, pas un délégué ne lui a fait remarquer que le nombre de chômeurs venait d'atteindre le record de 1,3 million de personnes.

De fait, lorsque le président de la réunion, le député Doug Frith, a signalé à un intervenant qu'il s'agissait de la dernière question, le premier ministre a dit: «A moins que les questions suivantes soient plus malignes».

Puis, lorsqu'un délégué a dit que le premier ministre avait la loyauté des libéraux de l'Ontario, les 400 participants se sont levés et

ont applaudi leur chef. Ce à quoi celui-ci a répondu: «C'est sûr que certains de nos députés pensent que certains ministres n'ont pas d'affaires au cabinet, mais dans les périodes difficiles le Parti libéral resserre les rangs et est uni».

La présence de M. Trudeau marquait l'ouverture de la rencontre des militants libéraux de l'Ontario qui discuteront durant tout le week-end de l'orientation future de leur parti. Le thème est: «Regards sur le Canada. Objectif l'an 2,000».

L'on s'attendait à ce que le leadership de M. Trudeau soit critiqué, or il n'en fut rien. Ceux qui avaient exprimé des reproches publiquement, comme le chef provincial des libéraux, n'étaient pas là hier soir.

Défi à l'inflation

Dans sa brève allocution, M. Trudeau a dit que c'était vrai qu'il avait la réputation de présenter des défis aux gens et de les confronter. «Oui j'ai un certain plaisir à confronter les gens et j'avoue que j'apprécie la période actuelle».

Il a rappelé qu'il avait confronté les Québécois lors du référendum, qu'il leur avait demandé de se lever debout et de proclamer qu'ils

étaient Canadiens. «Et c'est ce qu'ils ont fait», a-t-il ajouté.

La même chose pour le rapatriement de la constitution: «Nous avons défié l'opposition des huit premiers ministres des provinces et nous avons maintenant une nouvelle Charte des droits de la personne».

Maintenant, a-t-il fait valoir, le défi est d'ordre économique et il faut diminuer l'inflation. «Les Canadiens volontairement doivent collaborer à ramener l'inflation à 6 pourcent et ils ont déjà montré qu'ils sont capables de le faire».

À chaque fois qu'un délégué a rappelé que M. Trudeau était le premier ministre qui avait amené une nouvelle constitution, il a été applaudi fortement. Les questions posées par l'auditoire portaient sur des sujets variés comme par exemple: les frais d'éducation sur la recherche en haute technologie et sur la façon dont les budgets du gouvernement sont préparés.

Aujourd'hui, les délégués travailleront en ateliers et une résolution traitera du leadership. Cette résolution devait être difficile pour M. Trudeau puisqu'elle demande que le Parti libéral remette en question le leadership du premier ministre à toutes les deux années. Or, il n'en sera rien.

Une femme dirigera les destinées du Québec

QUÉBEC (PC) — Les destinées du Québec seront entre les mains d'une femme pendant un mois complet cet été.

En effet, c'est la ministre de la Condition féminine, Mme Pauline Marois, qui agira comme première ministre du 12 juillet au 11 août, alors que M. René Lévesque prendra ses vacances annuelles.

La nomination a été décidée à la dernière séance du conseil des ministres et a été annoncée hier.

C'est la deuxième fois qu'une femme dirigera le Québec pendant un court terme. À l'été 1973, l'ex-ministre des Affaires culturelles dans le cabinet libéral, Mme Claire Kirkland-Casgrain, avait occupé le poste de première ministre pendant quelques jours en l'absence de M. Robert Bourassa.

Un porte-parole du cabinet de Mme Marois a indiqué hier qu'aucune activité officielle n'était prévue à ce moment à l'horaire de la première ministre.

Agée de 33 ans, Mme Marois a été élue pour la première fois à l'Assemblée nationale en 1981 comme députée de la Peltrie, en banlieue de Québec.

Mme Marois est mariée et mère de deux jeunes enfants.

PLANCHE à VOILE

AUBERGE MANOIR DES PINS

PAR JOUR **45\$**

avec chambre privée, 2 repas, 1 coucher.

Autoroute des Laurentides, sortie 89, 1 mille à droite, 6 milles vers Lac Sarrazin, Sainte-Lucie, (Région de Sainte-Agathe)

1-819-326-4324

LE PÉLICAN

VIEUX LONGUEUIL

4 appartements par étage

PRIX À PARTIR DE **\$86,400** Garage inclus

Heures d'ouverture: Lundi à jeudi de 16 à 20h. Samedi - dimanche de 13h à 17h.

405 CHEMIN CHAMBLY (coin St-Laurent) Longueuil

463-3091 Michel Marchand

SPECIAL PRE-CONSTRUCTION 10% DE RABAIS

OCCUPATION PRINTEMPS '83

LE MANOIR LE ST-MALO

Le choix par excellence pour les personnes retraitées.

- Trois (3) repas par jour servis à la salle à manger, vin inclus au souper.
- Entretien ménager tous les jours.
- Soins infirmiers.
- Service de sécurité et d'intercom 24 heures par jour.

Espaces appartements modèles ouverts aux visiteurs tous les jours de 10h à 17h

OFFRE SPÉCIALE LIMITÉE

Protégez-vous contre l'inflation.

Nos prix sont gelés jusqu'en juillet 1984 pour ceux dont les baux seront signés en juillet 82

Pour de plus amples informations:

LE 390, rue Bord-de-l'Eau J4H 3Z4

SAINT-MALO Longueuil (Québec) Tél.: 651-0290

Ouvert 7 jours par semaine

VENTE AUX ENCHÈRES PAR CATALOGUE

EN QUATRE SÉANCES DE GRAND INTÉRÊT POUR LES COLLECTIONNEURS ET EXPERTS

VISITE: SAMEDI 17 JUILLET 10h à 17h
DIMANCHE 18 JUILLET 10h à 17h
LUNDI 19 JUILLET 10h à 21h

ENCAN: MARDI 20 JUILLET 19h30
MERCREDI 21 JUILLET 19h30
JEUDI 22 JUILLET 19h30
VENDREDI 23 JUILLET 19h30

GRAND ENVOI IMPORTANT DE MEUBLÉS CONTINENTAUX: comprenant plusieurs ensembles de salle à dîner du XIX et XXe siècle et mobiliers de chambre à coucher en Louis XV, Jacobéen, Breton, Majorelle et styles Art-Nouveau et Art-Deco. Aussi plusieurs pièces d'occasion comprenant mobilier de salle à salon 3 mxc en bois dorure, secrétaire, bibliothèques, vaisseliers et buffets. Mobilier de salle à dîner 10 mxc Chippendale ciselé, ensemble de salle à dîner 9 mxc style Georgien. Tables d'occasion en noyer et acajou, tables pour café, plusieurs avec dessus en marbre et cuir. Bureaux, tables de bibliothèque, patère en chêne ciselé, table au dessus pliant et inclinable, chaises berçantes, chaises d'occasion et plusieurs autres morceaux intéressants.

SÉLECTION D'ART CANADIEN ET EUROPÉEN: comprenant M.A. SUZOR-COTÉ, HENRI MASSON, F.S. COBURN, RENÉ RICHARD, MARIE CLAIRE, HAROLD BEAMANT, R.W. BURTON, L. MUHLSTOCK, M. CULLEN, M. RYSPAN, CLARENCE GAGNON, ALBRIC SOLY, OTTO VON RUT, NORMAN LEIBOVITZ, BETTY GALBRAITH-CORNELL, DENIS BOURGEOIS, HAROLD KNIGHT, JOHN LITTLE, etc. etc.

PORCELAINES, ARGENTERIE, CRISTALS, BRONZES et OBJETS ORIENTAUX.

Tables orientales en bois de rosier avec dessus en marbre, importante collection de ciselures en ivoire, jade et de corail. Collection de netsukes, Jeu d'échecs en ivoire, cabinet et banc coromandel. Vaisselier en bois de rosier, chaises d'empereur. Sélection de porcelaines chinoises Satsuma, Nippon, etc. Buffet chinois ciselé, bronze oriental Kwan Yin, figurine en bois de rosier et ébène. Manuscrit chinois peint à la main.

Collection de ciselures en stéatite originales. Bougeoirs en argent sterling, bol à fruits et articles antiques en argent plaqué. Coutellerie pour 12 Birks Regency Plate. Figurines en métal et bronze Art-Deco et classique par plusieurs artistes. Horloges en bronze, plusieurs horloges murales ciselées, horloge grand-père en acajou, ensembles d'horloge en marbre, horloges de cheminée, horloge grand-père Art-Deco.

Lampe Tiffany, candélabre en cristal, patères en cuivre. Porcelaine de Lladro, Royal Vienna, service de table pour 12 Royal Worcester. Pièces de collectionneurs par Royal Copenhagen, Bing & Grandhal et autres. Samovar russe, paravent pliant Moorish, orque victorien, cristal de Waterford, Daum et autres. Collection de bijoux de succession et de dessinateurs, plusieurs pièces serties avec diamants et pierres précieuses en or et argent.

Sélection de tapis orientaux tissés à la main, indien, chinois et de Perse. Aussi de tapis de décoration.

LA SÉANCE DE VENDREDI — NI MINIMUM, NI RÉSERVE

TERMES: UNE PRIME DE 10% SERA PAYABLE EN PLUS DU PRIX D'ACHAT SUR TOUS LES ARTICLES ACHETÉS DANS CET ENCEN.

DÉPÔT DE 25% SUR CHAQUE ACHAT — Argent, Mastercard, Visa ou American Express.

CONSIGNATIONS TOUJOURS ACCEPTÉES DURANT LES HEURES D'AFFAIRES.

INDUSTRIES EMPIRE INC.

à notre salle d'encan

5500, rue PARÉ à l'ouest de Décarie

737-5343 737-8653

FAITES VOUS-MÊMES UN VIN

DE QUALITÉ SUPÉRIEURE

C'EST FACILE - ÉCONOMIQUE

Équipement et fournitures

PAUL BOURGET INC.

1265, rue O'Brien, Saint-Laurent 747-3533

ÉDITORIAL

PAUL DESMARAIS
président du conseil d'administration

ROGER-D. LANDRY
président et éditeur

la presse

JEAN SISTO
éditeur adjoint

YVON DUBOIS directeur de l'information
MICHEL ROY éditorialiste en chef

Éviter la grève ou la civiliser

Un commando anonyme qui signe simplement: «Les justiciers du peuple», a déposé avant-hier dans certains autobus de la CTCUM un communiqué au ton fort menaçant. Faisant allusion à la nouvelle grève que les chauffeurs et opérateurs de métro entendent déclencher mercredi prochain, le communiqué en question traite ces syndiqués d'«écœurants» et leur annonce qu'ils «vont y goûter» s'ils mettent leur projet à exécution.

Il faut espérer qu'il s'agit tout simplement d'une poignée d'illuminés qui ne donneront pas suite à leurs menaces. Par ailleurs, on serait bien avisé de ne pas prendre la chose trop à la légère. Il est certain que les grèves à répétition qui ont paralysé à tout bout de champ le transport en commun à Montréal depuis des années ont suscité une colère grandissante dans le public montréalais. Il n'est pas impensable que celle-ci éclate à un moment donné.

Au fait, il serait bon que cette colère puisse être canalisée dans un organisme vraiment sérieux, genre syndicat ou association d'usagers qui pourrait parler avec une certaine autorité en périodes de débrayages appréhendés ou de débrayages réels. Un tel regroupement donnerait à la population le sentiment d'être moins démunie. Une bonne partie de la rage qui s'empare aujourd'hui des usagers provient du fait qu'ils se sentent impuissants face aux grandes machines que sont la CTCUM et les syndicats de ses employés.

Un syndicat d'usagers pourrait faire pression sur la direction de la CTCUM chaque fois qu'il aurait la conviction que celle-ci se montre trop intransigeante ou qu'elle provoque inutilement ses employés. À l'heure actuelle, il pourrait surtout forcer le syndicat à multiplier les consultations au niveau de ses membres et à respecter davantage le public en ne cherchant pas à paralyser le transport en commun dans sa totalité à la moindre occasion.

Présentement, une pétition circule chez les membres de la Fraternité des chauffeurs d'autobus et opérateurs de métro qui demande à la direction du syndicat de permettre à la base de réévaluer le mandat en blanc qu'elle lui donnait le 28 mai dernier. Cette demande est logique. On devrait lui donner suite en temps utile, c'est-à-dire d'ici mercredi prochain, date prévue pour le déclenchement d'une nouvelle grève.

Le syndicat pourrait être invité aussi à réviser sa décision de faire de cette grève un débrayage général et à durée illimitée.

Un syndicat d'usagers ne ferait pas réfléchir que les parties au conflit. Il pourrait encore forcer le gouvernement provincial à se compromettre davantage en faveur du bien commun.

Jusqu'ici, celui-ci n'a pas paru tellement sympathiser avec le peuple. Il y a bien eu, hier, une déclaration du premier ministre Lévesque qualifiant la grève appréhendée de geste «aberrant» et exprimant l'espoir que la base du syndicat se montrerait plus raisonnable que sa direction, mais le chef du gouvernement, tout comme son ministre du Travail, M. Pierre Marois, n'a pas jugé urgent d'intervenir pour éviter cette «aberration».

M. Marois, en particulier, a plutôt donné l'impression jusqu'ici de chercher à ne pas s'aliéner la partie syndicale. Certes, il a mis à la disposition des deux camps les ressources de son ministère, mais il n'est guère allé plus loin.

Dans les derniers jours de la session, il s'est fait octroyer le pouvoir d'intervenir par décret pour empêcher le déclenchement d'une grève dans un service comme le transport en commun à Montréal tant que n'ont pas été définis les services essentiels à maintenir. Hier, malgré l'urgence de la situation, il hésitait toujours à se servir de ce pouvoir.

Il voulait encore, tout comme le premier ministre, faire confiance aux parties, quitte peut-être à intervenir quand le feu serait pris. Cette attitude est vraiment difficile à justifier. Il est vrai que les négociateurs de la CTCUM et ceux du syndicat des chauffeurs devaient se rencontrer dans la soirée d'hier, mais il fallait plus qu'une bonne dose d'optimisme pour en espérer quelque résultat positif.

Le ministre devrait adopter son décret sans tarder.

Vincent PRINCE

La crainte et l'espoir du pays

Le pays frise la faillite. Comme au tableau sombre de nos déboires, les lettres blanches se détachent sur fond noir à la une de LA PRESSE du 9 juillet. Encore une formule pour effrayer les lecteurs? Hélas, non. C'est plutôt la conclusion à laquelle en arrive froidement le vérificateur général du Canada, M. Dye, et que confirme son prédécesseur, M. Macdonnell.

En d'autres mots, s'il devait obéir aux règles d'une entreprise privée, le Canada serait déjà en faillite. Mais puisque l'État doit survivre, il appartient aux citoyens-contribuables de le soutenir. D'urgence, déclarent les vérificateurs, les 11 gouvernements du pays devraient réduire leur déficit total de \$5 milliards. Si rien n'est fait pour comprimer les dépenses, le dollar ne vaudra plus que 50 cents américains et l'économie va s'effondrer.

Il y a longtemps que le secteur privé et les économistes mettent la classe politique en garde contre le danger très réel qui nous menace. M. Trudeau et MacEachen ont écouté distraitemment. Aujourd'hui, les dépenses augmentent, le déficit défile l'imagination, le chômage grimpe. L'inflation sévit.

Et ce sont les auteurs de ce budget, les gestionnaires de ce régime, qui viennent à présent donner des leçons de modération aux Canadiens, comme hier le premier ministre devant la presse! M. Trudeau voudrait que le profond malaise actuel inspire assez de crainte aux citoyens pour qu'ils veuillent s'engager sans contrainte dans une croisade pour vaincre l'inflation, qu'ils oublient leurs querelles et leurs intérêts, leurs besoins d'argent et leurs difficultés.

Cette philosophie de la liberté qui fait appel à l'effort spontané et à la solidarité naturelle est une vue de l'esprit en ces jours de crise. Est-ce un dernier souffle d'espoir avant le recours aux contrôles obligatoires à l'automne? Il serait plus juste d'exercer pendant qu'il en est encore temps le leadership énergique et résolu sans lequel la population restera désespérée devant la crise. Les appels à la modération et aux sacrifices sont mieux entendus quand ceux qui les lancent prêchent par l'exemple.

Michel ROY

...ET APRÈS, ON S'ÉTONNE QU'IL Y AIT DES GRÈVES À LA CTCUM!



GIRERD

Droits réservés

Des tarifs qui risquent de demeurer

Les maires des villes des Laurentides ont formé un front commun et ils sont certains d'avoir toute leur population derrière eux. Des lecteurs écrivent au journal des lettres bien documentées, accusant le gouvernement des pires choses. Tous les utilisateurs des autoroutes vont se liguier, cela va de soi. Les Chambres de commerce aussi et même bien des gens: il est évident que l'augmentation des tarifs des autoroutes déçoit à peu près tout le monde.

JEAN-GUY DUBUC

On a raison de parler des coûts globaux: la perte de temps pour un péage de 0.35 ou de 0.80 est énorme et la pollution qui s'en dégage est meurtrière. De plus, l'éventuelle disparition des tarifs réduits pour les travailleurs fait peur: quel budget restreint peut absorber des augmentations aussi rapides?

Les maisons de banlieue risquent de perdre encore de la valeur; les transports en commun sont tellement peu fiables qu'ils ne peuvent servir de solution de rechange. Bref, c'est le désarroi.

L'accusation d'«immoralité» peut paraître excessive. Pourtant, elle est juste. Car personne ne peut augmenter ses tarifs de 350 pour cent en un jour sans créer une situation dramatique dans la vie de plusieurs. On peut parler d'usure avec raison et l'abus gouvernemental est flagrant. Quand on néglige d'adapter des tarifs pendant 20 ans, on fait preuve d'insouciance et d'incompétence. Quand on les augmente de 100 pour cent et même de 350 pour cent d'un seul coup, on manifeste énormément de mépris envers la population prisonnière.

Certains ont dit qu'un tel règlement encouragera l'utilisation des transports en commun; c'est vrai pour quelques-uns, c'est impossible pour plusieurs. D'autres, plus réveurs, y voient un avantage pour le cyclisme; ils ne comprennent rien au problème. La situation réelle est la suivante: des dizaines de milliers de personnes se trouvent subitement pénalisées sans avoir pu se préparer à la situation. La façon dont on les traite est injuste.

J'aimerais bien pouvoir imaginer que le ministre des Transports, saisi de remords en pensant à la situation où il place une population prisonnière de l'inflation et d'augmentations de salaire réduites, change d'avis et accepte de transformer son radicalisme en une politique plus nuancée.

Il pourrait, par exemple, conserver les tarifs des heures de pointe; il pourrait vendre des jetons à prix réduits, comme on en trouve au pont Champlain; il pourrait étaler davantage son augmentation; il pourrait même considérer que ce n'est pas du tout le moment de doubler les dépenses des automobilistes qui sont souvent obligés d'utiliser leur voiture pour faire un travail de moins en moins payant. Il pourrait faire bien des choses, monsieur le ministre, pour économiser des sous: comme, par exemple, ne pas imposer le changement de tous les panneaux de «stop» qui seront encore en très bonne condition dans cinq ans.

C'est pour le faire fléchir que les gens s'unissent.

Je voudrais pouvoir espérer avec eux; mais il me faudrait croire dans la souplesse et le sens des nuances d'un ministre qui n'en montre que très peu.

BILLET Au secours de Girerd!

Yvon Charbonneau, nouveau autant qu'ancien président de la CEQ, n'a pas aimé, mais pas du tout, la caricature que lui consacrait Girerd dans LA PRESSE du 3 juillet et où il tenait le rôle de marteau dans l'emblème de l'URSS. Il signe donc, dans l'édition du 8, une «protestation véhémente» toute faite d'injures et d'invitation à la censure.

Même si j'ai souvent trouvé Charbonneau très drôle, je préfère encore l'honneur de Girerd. Alors c'est sans hésitation que je vole à son secours, que je choisis son camp dans ce qui s'annonce comme une belle bagarre d'humoristes.

Passé encore que Charbonneau accuse Girerd de puiser dans ses «fantasmes les plus éculés», d'être un «caricaturiste dénaturé», de faire dans la «couillonnade de fond de poubelle» ou même le traite carrément de lâche. D'autres — je vois venir Yves Beauchemin à la rescousse — feront un sort à ces innombrables calomnies. Mais dire que Girerd est un «triste individu», alors là, c'est trop.

Triste, Girerd? Allons donc! Il n'a peut-être pas le style décontracté et rigolo de son détecteur, son Charbonneau-marteau n'est peut-être pas le plus drôle de ses dessins, mais les centaines de milliers de personnes qui rient chaque jour à la lire témoignent avec moi qu'il n'a rien d'un triste sire.

Sa plus grande qualité est peut-être de savoir le mieux critiquer (et ridiculiser) cet irresponsable et agaçant petit coté «gauchiste de salon» de certains de nos syndicats et de nos leaders syndicaux. Si M. Charbonneau s'est souvent senti visé, c'est probablement qu'il l'était. D'où son injurieuse protestation.

Triste Girerd parce qu'il associe le désopilant président de la CEQ à l'emblème communiste? N'est-on drôle que lorsqu'on maquette sous un habitillage de gauche des revendications corporatistes et bourgeois?

Surtout que Girerd ne se laisse pas intimidier. Nous avons besoin d'un caricaturiste déchainé par les furs temps qui courent.

Louis FALARDEAU

Marc Laurendeau



(Collaboration spéciale)

Trudeau a fait luire une épée de Damoclès

On ne saurait décrire avec certitude quelle intensité de foi le gouvernement Trudeau accorde aux mesures qu'il vient de proposer dans le budget MacEachen. Un instant, les Canadiens ont senti planer la menace de solutions plus fermes et radicales; leur impression était modifiée peu après par un premier ministre laissant entendre que la menace était moins imminente qu'on aurait cru. Mais où donc veut en venir le gouvernement Trudeau?

Tout se passe comme s'il «voulait délibérément échouer pour pouvoir passer à des solutions plus larges et plus draconiennes», écrivait cette semaine Mme Lise Bissonnette, rédactrice en chef du Devoir. L'hypothèse est d'autant plus vraisemblable que, dans un autre domaine, le premier ministre canadien a déjà employé la même méthode.

En effet, M. Pierre Elliott Trudeau a présidé maintes rencontres et conférences constitutionnelles avec ses homologues provinciaux. Souvent il a décrit la perspective dramatique que représenterait une impossibilité de s'entendre. Aussitôt il évoquait la dure nécessité de procéder unilatéralement.

Mais là doit s'arrêter le parallèle. En matière constitutionnelle, le recours ultime brandi par M. Trudeau était la moins bonne solution, la plus incompatible avec l'esprit d'un fédéralisme équilibré. Par contre, à l'égard de la situation économique, le remède mentionné par M. Trudeau cette semaine et différé par lui dès le lendemain pourrait être le bon.

Entre 1975 et 1978, le contrôle généralisé des prix et des salaires a fait baisser l'inflation d'environ 5%. Voilà un fait dont les économistes peuvent être raisonnablement assurés, souligne Pierre Fortin, professeur à l'Université Laval. Pour obtenir ce fléchissement du taux d'inflation, il a fallu trois ans et un contrôle généralisé.

On peut certainement se demander comment le gouvernement Trudeau peut prétendre vouloir abaisser l'inflation de 12% à 6% en deux ans, puisqu'il ne gèle en fait que les salaires des fonctionnaires fédéraux et s'en remet pour le reste à la coopération facultative. De plus, les profits, les prix et les dividendes ne sont pas directement touchés.

Ottawa s'est assigné une tâche impossible.

Le ministre des Finances, M. Allan MacEachen annonçait dans son budget un contrôle sectoriel des salaires dans toute la fonction publique fédérale et dans les agences du gouvernement central. Mais le secteur public fédéral ne représente en fait que 5% de la force active au pays. Comment peut-on espérer que l'exemple choisi, le secteur témoin, puisse avoir une force d'entraînement sur le reste de l'économie? Il faut vraiment être d'un optimisme aussi béat que chronique.

En plus, les travailleurs du secteur public fédéral ne sont pas nécessairement en situation plus avantageuse (contrairement à ce qui se passe au Québec) que les employés du secteur privé. Dans beaucoup de cas, leur rémunération est moindre. Cela pourrait accroître la combativité de leurs chefs syndicaux dans les semaines à venir. Observons, en somme, que le cas témoin, l'exemple à faire, est au départ mal choisi, du moins si l'on s'en tient à des critères économiques. Politiquement c'est autre chose. Sans doute Ottawa voit-il là une façon d'octroyer une concession devant le ressentiment (populièrement par les milieux d'affaires) qui gronde, à la vue d'une fonction publique fédérale atteinte de gigantisme.

Mais il y a une marge entre cette concession et une solution courageuse qui réduirait la taille de l'appareil gouvernemental et s'efforceraient d'accroître sa productivité. Nous n'en sommes pas là.

Sous d'autres aspects, le contrôle sectoriel proposé par le budget MacEachen n'est guère prometteur. Au chapitre du prix, un plafonnement est prévu (à 6 et 5% comme les salaires), mais surtout quant aux prix dont la fixation dépend d'organismes fédéraux. Toutefois ces agences fédérales pourraient ne pas appliquer la politique en raison de «circonstances exceptionnelles». Notons que celles-ci ne sont pas encore définies, de sorte qu'on ne sait guère si elles entrebatteront la porte des échappatoires ou si elles l'ouvriront à tout venant.

Le premier ministre Trudeau paraît si peu convaincu de l'efficacité des mesures qu'il prépare déjà le terrain pour sa solu-

tion de rechange: le contrôle général des prix et des salaires par voie législative. Devant l'impact, la confusion, l'incertitude créés par ses paroles de mardi, M. Trudeau a fait marche arrière. On devine qu'il a été sensibilisé à l'immense portée de ses paroles, par le ministre Allan MacEachen et par son caucus. M. Trudeau précise qu'il n'a pas voulu dire ce qu'il a dit. On a tout de même vu luire l'épée de Damoclès.

Pour le premier ministre canadien, le recours au contrôle général par voie législative serait une affligeante solution. Ce serait un «triste aveu» si, deux fois dans la même décennie, nous devions recourir au bras puissant de la loi pour amener les gens à modérer leurs appétits, qu'il s'agisse de prix ou de salaires, disait M. Pierre Elliott Trudeau à l'issue de sa récente rencontre avec ses homologues provinciaux. Cette tristesse a des résonances connues. Elle a jadis accompagné, dans des discussions constitutionnelles, les suppositions voulant que les premiers ministres provinciaux ne puissent s'entendre entre eux ni avec Ottawa. A ce moment de réflexion à haute voix, M. Trudeau se prenait à déplorer qu'il faille peut-être procéder unilatéralement.

Beaucoup d'observateurs souhaiteraient que le premier ministre canadien, s'il veut s'en prendre à l'inflation, passe immédiatement aux mesures sérieuses sans perdre davantage de temps. D'autant plus qu'il a déjà tardé plusieurs mois avant de réagir à la situation économique.

Se situant parmi les économistes favorables au contrôle général des prix et des salaires, le professeur Pierre Fortin estime que cette méthode est 150 fois moins coûteuse que la restriction monétaire et budgétaire, soit la politique monétariste. Celle-ci, que met en pratique l'administration Reagan et à laquelle le gouvernement canadien semble se conformer, crée artificiellement le ralentissement économique: la méthode est socialement très coûteuse puisqu'elle entraîne le chômage, les faillites et la hausse des taux d'intérêt.

Chez nous, en économie comme en conduite automobile, à trop vouloir se dispenser des virages on se retrouve dans le champ.

TRUDEAU ET LES HOMMES D'AFFAIRES

La « croisade » contre l'inflation ne veut pas dire qu'Ottawa a gagné la guerre

Il n'y a rien de bien surprenant à l'appui qu'a reçu jeudi le gouvernement Trudeau du milieu des affaires à sa lutte contre l'inflation. Tout chef d'entreprise bien avisé ne peut qu'être favorable à une initiative gouvernementale visant à réduire les coûts de production par le biais des salaires, sans s'attaquer simultanément aux prix.

GILBERT LAVOIE

(de notre bureau d'Ottawa)

L'appui symbolique accordé au premier ministre Trudeau par une quarantaine de dirigeants d'entreprises ne constitue pas pour autant une approbation du budget présenté la semaine dernière par le ministre des Finances, M. Allan MacEachen, et encore moins une garantie qu'Ottawa a remporté son pari de vaincre l'inflation.

Les représentants du milieu des affaires ont d'ailleurs indiqué clairement leurs inquiétudes face à la hausse du déficit gouvernemental et aux chances de reprises de l'économie canadienne.

Malgré cela, ils sont bien d'accord, tout comme les premiers ministres des provinces d'ailleurs, pour lutter contre l'inflation tant et aussi long-

temps qu'on ne les force pas à poser des gestes concrets par le biais d'un gel général des prix et des salaires.

L'a-t-il fait intentionnellement ou non? On ne le saura jamais, mais le premier ministre Trudeau a mis toutes les chances de son côté au début de la semaine en laissant entendre que le gouvernement pourrait revenir aux contrôles d'octobre 1975 si les mesures actuelles de lutte à l'inflation ne donnent pas de résultats. En laissant planer le doute à ce sujet, M. Trudeau a mis la pression sur le milieu des affaires pour inciter les chefs d'entreprises à suivre l'exemple gouvernemental par crainte d'un nouveau gel des prix. C'est la méthode bien connue de la carotte et du bâton.

Il est douteux cependant que la même méthode donne des résultats symboliques aussi probants du côté syndical. Le premier ministre, qui se targue maintenant de consulter les syndicats après les avoir ignorés pendant 14 ans de pouvoir, sait fort bien qu'il n'a pas à craindre une grève générale dans la Fonction publique à court terme. C'est lorsque les différents syndicats de fonctionnaires seront touchés les uns après les autres par les mesures salariales de six et cinq pour cent que l'insatisfaction se fera sentir parmi les membres.

De plus, la situation se dégradera rapidement au cours des mois à venir, au fur et à mesure que les manchettes des journaux

feront état de la signature de contrats de travail comportant des hausses salariales plus élevées que celles accordées aux fonctionnaires.

Les contrats importants au niveau municipal seront à surveiller. Déjà, l'administration de la ville d'Ottawa a fait savoir qu'elle ne suivrait pas le modèle des hausses suggérées par le gouvernement fédéral. A Montréal, la ville a offert des hausses de 12 p. cent à ses cols bleus pour 1982, et de neuf et neuf pour cent plus l'indexation pour 83 et 84. Le directeur du service du personnel de la ville, M. Gérard Perron, a indiqué hier à LA PRESSE que ces offres tiennent toujours.

Les policiers et les pompiers de Montréal doivent également entamer leurs négociations salariales à l'automne. Les policiers avaient obtenu neuf pour cent plus l'indexation dans leur dernier contrat, et il faudrait un miracle pour les amener à accepter six pour cent à l'automne, compte tenu de l'offre faite récemment aux cols bleus. A Toronto, les policiers viennent d'obtenir 12,3 pour cent d'augmentation pour 1983 à la suite d'une décision arbitrale. C'est ce genre d'augmentation qui suscitera la colère des fonctionnaires fédéraux lorsqu'ils sentiront les effets de la politique salariale du gouvernement.

Dans le secteur privé, il ne fait aucun doute que certaines entreprises tenteront de profiter de l'exemple fédéral, et de limiter



Un appui symbolique à Trudeau.

les hausses de leurs employés. Mais on voit mal comment cet exemple pourrait être suivi dans certains domaines spécifiques, et notamment celui de l'informatique, concentré à Ottawa, où les compagnies telles que Mitel, Digital Equipment ou Nabu, se livrent une compétition serrée pour recruter leur personnel spécialisé.

Le pari du budget MacEachen est donc bien loin d'être gagné, d'autant plus que la crédibilité du gouvernement actuel en matière économique laisse à désirer. Le chômage continuera de s'accroître d'ici décembre, le financement de la dette publique risque de pousser davantage les taux d'intérêt à la hausse, il faudra relever les cotisations de l'assurance-chômage dans le prochain budget, et même les fonctionnaires du ministère des Finances admettent en privé que le déficit actuel de \$19,6 milliards devra probablement être révisé à la hausse à l'automne. Dans un contexte aussi difficile, on voit mal comment le gouvernement réussira à obtenir l'acte de foi qu'il a demandé aux Canadiens lors de la présentation de son dernier budget.

Il n'est donc pas surprenant d'entendre les ministres du cabinet Trudeau refuser d'écarter définitivement la possibilité d'un recours au gel des prix et des salaires à l'automne. C'est une porte de sortie que l'on ne saurait fermer aussi facilement.

L'ARME DU PÉTROLE

Et si... un « accident possible » survenait...

VIENNE — «En raison des événements au Liban, croyez-vous nécessaire d'imposer un embargo pétrolier ou un boycott sélectif du pétrole?»

— «Aucun commentaire» lâche Ali Kalifa Al-Sabah, ministre koweïtien du pétrole et l'une des figures clés de l'OPEP.

— «Que voulez-vous que l'on fasse à ce stade? Le marché est totalement déprimé. Il suffirait

mistes croient que les prix dégringoleraient par suite d'un effondrement de l'OPEP ou d'une découverte majeure de pétrole en dehors du territoire de l'OPEP.

L'autre étude menée cette fois par Pierre Terlian, le principal rédacteur du bi-mensuel «Pétrole et Gaz Arabe» publié à Paris, est encore plus révélatrice. «A ma grande déception, a-t-il expliqué à LA PRESSE, je me suis rendu compte que la dépendance du monde industriel à l'égard des pays producteurs arabes, loin de fléchir depuis 1973, avait au contraire augmenté de presque 1 p. cent à 38,1 p. cent jusqu'en 1981. Nous en étions stupéfaits nous-mêmes. La raison est au fond bien simple: même si l'Europe a réduit sa dépendance à 60 p. cent, celle des États-Unis a en revanche triplé de 5 à 15 p. cent. Plus encore — et c'est vraiment ce qui fixe l'importance de l'arme du pétrole — les inventaires du monde industriel ont augmenté durant cette période de 140 jours à près de 300 jours d'équivalence en importation de pétrole arabe. En clair, cela signifie que si les pays arabes exportateurs voulaient déclencher un embargo, l'impact serait encore plus considérable qu'il y a presque 10 ans.»

Mais au-delà des considérations politiques, ce qui hante le plus l'OPEP à Vienne est la crainte de perdre plus rapidement que prévu un marché indispensable à leur besoin courant de devises fortes. Ainsi, les dernières prévisions de l'Agence internationale de l'énergie, qui groupe 21 pays industriels, indiquent qu'en 1985 et en 1990, la demande de pétrole oscillera autour de 20,6 à 21,9 millions de barils par jour, soit 10 p. cent de moins qu'en 1979. Or si les prix pétroliers n'augmentent pas, cela suggère une seule méthode pour permettre aux pays producteurs de relever leurs revenus et protéger ainsi leur budget: une compétition de plus en plus acharnée entre eux pour augmenter leur production et s'arracher des clients. Car si un embargo peut faire effet à court terme, les conséquences à long terme sont de détruire le marché et de hâter le recours aux sources alternatives, notamment le charbon. Une autre façon d'employer indirectement l'arme du pétrole sans toucher au marché a été indirectement suggérée par le secrétaire général de l'OPEP en reconnaissant que la montée en flèche du dollar ces derniers mois avait contribué à ralentir les achats européens et japonais de pétrole. «Comme l'or noir est payé en dollars, la valeur du pétrole pour ces consommateurs a donc renchéri.»

Un retrait massif des dépôts arabes en dollars pourrait faire fléchir la monnaie américaine à court terme et donc réduire le coût réel de l'or noir. Mais des pays comme le Koweït, dont les revenus en investissements égaient aujourd'hui les recettes pétrolières, hésiteraient longtemps à recourir à un tel procédé.

Le monde arabe n'a donc en réalité que peu de marge de manœuvre au fond, et l'arme du pétrole devrait davantage être considérée comme le résultat d'un «accident possible» plutôt que l'expression d'une volonté délibérée. Et c'est peut-être là l'aspect le plus troublant: une volonté est claire mais un accident reste imprévisible.

Pour autant, la situation n'est pas aussi claire et simple. Si la volonté de décréter un embargo, même sélectif, ne fait définitivement pas partie des plans des pays arabes exportateurs de pétrole, qui disposent de leur propre organisation à Koweït, les risques ne sont pas moins élevés.

Au cours d'un congrès que viennent de tenir à Cambridge, en Angleterre, plus d'une centaine d'économistes en énergie, une majorité (58%) ont indiqué qu'une nouvelle crise pétrolière internationale pourrait éclater s'il y avait une révolution en Arabie Saoudite (21%), une guerre au Moyen-Orient (13%), une interruption temporaire des livraisons du Moyen-Orient (15%) ou une intervention soviétique en Iran (9%). Le seul autre facteur susceptible de faire à nouveau bondir les prix indépendamment du Moyen-Orient est un désastre majeur dans une centrale atomique au sein du monde industriel. Or, ce cas n'a été cité que par 9 p. cent des congressistes.

À peine 11 p. cent de ces économistes croient que les prix dégringoleraient par suite d'un effondrement de l'OPEP ou d'une découverte majeure de pétrole en dehors du territoire de l'OPEP.

rien n'est changé pour 53% des pensionnés, soit ceux qui reçoivent le supplément de pension. En fait, la perte d'indexation de la pension de base sera entièrement compensée par une double indexation du supplément. D'ordinaire le gouvernement fait une distinction entre les pensionnés les plus nécessiteux et ceux qui le sont moins. Ceux qui souffriront le plus restent ceux dont le revenu est faible mais par contre juste assez élevé pour les empêcher de recevoir le supplément.

Le même principe s'applique aux allocations familiales. L'augmentation de ces allocations sera plafonnée à 6% en 1983 et à 5% en 1984. Par contre, parmi les 3,6 millions de mères canadiennes, 2,5 millions reçoivent le crédit d'impôt-enfant, lequel sera augmenté de \$50 afin de couvrir le plafonnement

des allocations familiales pour les deux années à venir. Encore une fois, le gouvernement semble s'attaquer au principe de l'universalité.

Ces changements fondamentaux sont survenus assez spontanément en réponse à des problèmes budgétaires aigus. Toutefois il est évidemment temps qu'une refonte du système d'indexation et une remise en question de certains principes tels l'accès universel aux services sociaux s'amorcent. Plutôt que d'effectuer ces changements en sourdine, le gouvernement devrait accepter de les débattre plus objectivement dans le contexte d'une politique économique à plus longue portée.

Marie-Josée Drouin est économiste, directeur général de l'Institut Hudson et membre du conseil d'administration du Trust Général.

LA RÉFORME DU SYSTÈME D'INDEXATION

Il faut de l'objectivité et une vue à plus longue portée



Marie-Josée Drouin
collaboration spéciale

Le dernier budget fédéral a soulevé un tollé de la part des employés de la fonction publique, des pensionnés, des bénéficiaires d'allocations familiales, des contribuables, bref, de tous ceux qui sont touchés par la nouvelle formule d'indexation du gouvernement fédéral qui fixe à 6% cette année et à 5% l'an prochain le facteur d'ajustement des salaires, les paiements de transferts et les impôts. En fait, le gouvernement fédéral vient d'admettre qu'il ne peut plus offrir une pleine compensation pour l'inflation et que, pour un certain temps, les Canadiens devront accepter une réduction de leur pouvoir d'achat.

En 1974, lorsque le ministre des Finances de l'époque John Turner avait annoncé les mesures d'indexation des tables d'impôt, des exemptions personnelles et des paiements de transferts, de nombreux économistes avaient manifesté leur inquiétude quant à l'éventuelle pression qui pourrait s'exercer sur les budgets gouvernementaux. Personne ne semblait remettre en question le principe même de l'indexation, mais plusieurs s'interrogeaient sur la viabilité d'une pleine indexation ou même sur le choix de l'indice d'ajustement.

Les différents indices utilisés pour mesurer l'inflation peuvent varier considérablement. Certaines années, des écarts importants séparent les divers indices alors que d'autres années les indices atteignent essentiellement le même niveau. Par exemple, en 1981, l'indice des prix à la consommation affichait une hausse de 12% alors que pour la même

année, l'indice implicite de déflation du produit national brut augmentait de 10,1%. Par contre en 1975, l'année après l'introduction du système d'indexation des impôts, l'indice des prix à la consommation montait de 10,8% alors que l'indice implicite de déflation du produit national brut croissait de 10,7%.

D'autre part, depuis plusieurs années les statisticiens et les économistes soutiennent que l'indice des prix à la consommation ne mesure pas véritablement le pouvoir d'achat et la situation financière des consommateurs puisque l'indice ne capte pas tous les changements dans les habitudes de consommation. Il est certain que les gens réorientent leurs achats à mesure que les prix relatifs changent, et l'indice des prix à la consommation, basé sur un panier de biens défini en 1971, ne mesure pas ces changements. Ainsi le choix d'un indice d'indexation pose des problèmes nombreux.

Des considérations fort complexes

Viennent s'ajouter à ces problèmes d'ordre technique des considérations d'ordre politique fort complexes. Il s'agit de la capacité des gouvernements de protéger leurs employés et les contribuables contre tous les effets de l'inflation quelles qu'en soient les causes. Si l'inflation résulte d'un phénomène extérieur sur lequel le gouvernement n'a aucun contrôle, doit-il tout de même compenser ses citoyens contre ses effets? Par exemple, lorsque les prix de l'OPEP quadruplent les prix du pétrole et en limitent les livraisons, le gouvernement peut-il et doit-il tenter de compenser tous les impacts in-

flationnistes de ces gestes? Si le mauvais temps réduit la récolte de café brésilien, si le secteur de l'agriculture subit des revers, le gouvernement doit-il en assumer toutes les conséquences?

La théorie économique définit souvent le phénomène inflationniste en termes d'une masse monétaire excédentaire conjuguée à une insuffisance de biens et de services. Trop de dollars sont en circulation et se font la concurrence pour acheter des produits dont l'offre est limitée, et, par conséquent, ils font augmenter les prix. Ainsi, par le biais de la politique monétaire, les gouvernements relèvent les taux d'intérêt et resserrent la masse monétaire dans le but de restreindre la demande. Récemment, plusieurs économistes ont proposé des mesures susceptibles d'influencer la production de biens et de services afin de faire augmenter l'offre pour combler la demande. L'accent serait alors mis sur la stimulation de l'offre plutôt que sur la restriction de la demande, une théorie qui a donné naissance aux «supply-side economics».

Des chocs qui marquent

Il reste que pendant les années 70, des chocs économiques ont justement réduit l'offre de certains biens, notamment l'offre de pétrole. De tels changements structurels ne peuvent pas être corrigés rapidement par les pays importateurs de pétrole. Ces chocs provoquent un appauvrissement ou une diminution du pouvoir d'achat des pays importateurs. Malheureusement il est impossible pour un pays importateur d'éviter, à court terme, ces effets négatifs. Les citoyens

doivent en absorber les contre-coups. Par conséquent, l'indice utilisé pour des fins d'indexation doit refléter ces pertes de pouvoir d'achat contre lesquelles les gouvernements ne peuvent rien ou que très peu. Il s'agit évidemment d'un problème statistique, mais rappelons-nous que le gouvernement des États-Unis entend présentement une étude approfondie de ces questions afin de construire un indice qui reflète mieux les changements dans les habitudes de consommation ainsi que les effets de «chocs» économiques externes qui réduisent l'offre de biens et de services.

Le gouvernement d'Ottawa, pour sa part, a décidé arbitrairement de réduire l'indice d'indexation à 6%. Cette décision se veut évidemment une réponse partielle au déficit inacceptable qu'encourt le gouvernement fédéral. Nous espérons qu'elle donnera lieu également à une réforme mieux structurée du système d'indexation. Mais malheureusement le gouvernement a attendu si longtemps, que cette réforme s'amorce maintenant dans le contexte d'une récession économique sérieuse. Le gouvernement augmente les impôts et réduit le pouvoir d'achat des consommateurs dans une période d'insuffisance de la demande et de capacité de production excédentaire.

L'autre principe qu'Ottawa semble remettre en question avec le gel de l'indexation à 6% est celui de l'accès universel aux programmes sociaux. Prenons le cas des pensionnés. Les chèques de pension de vieillesse de base seront indexés à tous les trois mois à un taux annuel de 6% en 1983 et de 5% en 1984. Par contre,

CINÉMA SANS COUPURES ET SANS PUBLICITÉ GRÂCE À LA COLLABORATION DE

AU NOM DU PEUPLE ITALIEN

De Dino Risi
Avec Ugo Tognazzi
Vittorio Gassman
Ely Galeani

SAMEDI 10 JUILLET 22h30

8 Rouyn-Noranda
12 Val d'Or
15 Québec
17 Montréal
22 Rimouski
23 Châteauguay
24 Sherbrooke
30 Hull
45 Trois-Rivières - Câble 8

IMAGE PAR IMAGE
Radio Québec

Le Livre blanc du Dr Laurin fait la partie belle aux religions

Le ministre Camille Laurin n'est pas au bout de ses peines avec sa réforme de l'école. Il devra affronter, au cours des prochains mois, l'opposition plus ou moins vive et plus ou moins unanime des anglophones, des syndicats, des commissions scolaires, des cadres scolaires. D'un peu tout le monde, quoi!



LOUIS FALARDEAU

(de notre bureau de Québec)

Pour être en mesure d'y faire face — et on connaît sa détermination — il s'est toutefois ménagé, sinon l'appui, du moins la neutralité bienveillante, du groupe qui possède probablement encore la plus grande influence en matière d'école au Québec, c'est-à-dire les évêques.

L'histoire se répète en effet et, comme dans les années 60-64, comme le père de la réforme de l'éducation, Paul Gérin-Lajoie, l'avait fait avant lui, M. Laurin a dû se résoudre à demander et recevoir l'imprimatur des grands patrons de l'Église catholique au Québec.

Et comme Gérin-Lajoie, il ne l'a obtenu qu'au prix d'un important compromis.

Les premières ébauches de son projet de réforme de l'école prévoyaient en effet une déconfessionnalisation complète des structures. Plus de commissions scolaires ou d'écoles catholiques ou protestantes. La nouvelle école, affirmait-il, serait vraiment publique et commune, ouverte à tous et véritablement accueillante.

Conscient de l'importance de la critique catholique et particulièrement de celle des évêques, M. Laurin croyait s'en tirer en garantissant l'enseignement de la religion à tous ceux qui le désiraient, mais comme une option, sur le même pied que l'enseignement moral.

Les évêques, quoique bien plus modérés et ouverts que la plupart des autres groupes de pression catholiques, n'étaient quand même pas satisfaits. Passe encore qu'on déconfessionnalise les commissions scolaires (qui per-



Le Dr Laurin s'est ménagé la neutralité bienveillante des évêques.

dront de toute façon l'essentiel de leurs pouvoirs dans cette réforme) mais pas les écoles. Ils tenaient au moins à ce que «les milieux qui désirent de telles écoles» soient en mesure de les posséder.

Le ministre (après d'ailleurs avoir «présenté» son projet au Vatican), s'est finalement rangé. Les écoles pourront être catholiques ou protestantes, si les parents le désirent. Cela se fera «au terme d'une démarche démocratique de consultation» dont la forme sera déterminée par des règlements élaborés par les comités confessionnels du ministère de l'Éducation.

On sait déjà que lorsque le Livre blanc du Dr Laurin deviendra loi, à l'été 83, les écoles conserveront le statut qu'elles possèdent déjà (elles sont presque toutes catholiques ou protestantes) pour une période de trois ans. Pendant ce temps l'école (donc les parents) pourront faire une demande pour acquiescer ou conserver ce statut confessionnel. Celles qui ne l'auront pas fait au terme de ce délai deviendront officiellement neutres.

Le ministre semble de toute évidence espérer que la «démarche de réflexion et de choix» qui se fera autour de l'école pendant

ces trois ans débouchera le plus souvent sur une décision de ne pas demander de statut confessionnel. Il compte sur le régime particulièrement généreux fait à l'enseignement religieux et sur le contrôle accordé aux religions sur les autres enseignements, pour croire que les parents se diront finalement qu'un statut confessionnel officiel n'apportera rien de plus.

Le Livre blanc, parce qu'il devait d'abord conclure à l'abolition des écoles confessionnelles, contient en effet (et ce pour les écoles non-confessionnelles) non seulement des garanties quant à l'enseignement de la religion, mais aussi des privilèges qui faisaient déjà d'un système officiellement neutre, un système soumis dans les faits au contrôle religieux:

— les parents catholiques et protestants «continueront d'avoir le droit d'exiger que leurs enfants reçoivent, à l'école publique, un enseignement de la religion conforme à leurs croyances et à leurs convictions», et ce à l'intérieur des grilles-matères prévues par les régimes pédagogiques;

— l'enseignement de la religion devra être conforme aux exigences des comités religieux du ministère;

— ces mêmes comités pourront «déterminer les critères de compétence professionnelle devant présider à l'affectation des professeurs de cet enseignement»;

— l'école (il s'agit toujours de l'école non-confessionnelle) dispensera des services d'animation religieuse ou pastorale aux élèves dont les parents en feront la demande;

— la commission scolaire devra désigner un responsable du soutien pédagogique à l'enseignement religieux et à l'animation pastorale; il obtiendra à cette fin «un mandat de l'évêque du diocèse où est situé le siège social de la commission scolaire»;

— et surtout, toujours pour l'école non-confessionnelle, les comités confessionnels du ministère «pourront recommander au ministre le rappel des programmes d'étude autres que les programmes d'enseignement de la religion catholique ou protestante, ainsi que des guides pédagogiques, des manuels et du matériel didactique afférents, s'ils sont jugés par eux incompatibles avec les convictions religieuses des religions qu'il représentent». Un peu gêné sans doute, le ministre ajoute que cela ne devrait pas se produire fréquemment puisque programmes et manuels auront d'abord été soumis aux dits comités!

Quant aux neutres, ou à ceux qui ne croient pas que la religion soit l'affaire de l'école, ils auront droit à l'enseignement de la morale et leur liberté de conscience sera protégée par la Charte québécoise des droits.

Malgré ce régime très favorable consenti à l'enseignement religieux, on peut penser, contrairement au ministre, que les demandes de statut religieux pour l'école ne manquent pas d'affluer, surtout de la part des catholiques. On a vu, lors des deux dernières élections à la CECM à quel point les parents catholiques sont militants et s'occupent de leurs affaires. On a vu aussi comment les «neutres» ont généralement démissionné même face au scandaleux système d'exemption de l'enseignement religieux qui prévaut encore aujourd'hui.

Non, le risque de voir sortir la religion des écoles n'existe pas encore au pays du Québec.



Yves Leclerc

(collaboration spéciale)

La «chaumière électronique» (suite)

La «chaumière électronique», ou le travail à son compte grâce à l'ordinateur et aux communications électroniques, peut prendre bien des formes, des plus «normales» aux plus inattendues. Depuis ma chronique sur ce thème la semaine dernière, plusieurs exemples m'en ont été cités... ou me sont revenus en mémoire, que je connaissais déjà.

Ainsi, la livraison de juillet du magazine américain *Personal Computing* mentionne le cas de Gene Spalding, de Georgie, un ingénieur de 35 ans qui, il y a trois ans, s'est cassé le cou en plongeant dans sa piscine, et s'est retrouvé paralysé des deux jambes et d'un bras.

«J'étais misérable», raconte Spalding, je passais mon temps à regarder les romans-savon à la télévision, et je pensais que je ne pourrais plus jamais rien faire de ma vie. Jusqu'au jour, il y a un an et demi, où il a découvert qu'il pouvait travailler chez lui, même handicapé.

Aujourd'hui, équipé de deux microordinateurs, Spalding fait de la programmation et de la consultation, et génère un chiffre d'affaires d'un quart de million par an. Il manipule ses ordinateurs au moyen d'une «bague à taper» et d'un système de reconnaissance de la voix... et en échange, une des machines se charge de répondre au téléphone, d'allumer et d'éteindre les lumières de la maison, et d'autres petites tâches quotidiennes dont Spalding est incapable.

Et dans ses temps libres, Spalding est instructeur bénévole dans un centre de rééducation pour handicapés.

Service à domicile

Ici à Montréal, je connais un comptable agréé qui, il y a trois ans, s'est fatigué de travailler dans un grand bureau. Pendant un an, il a cherché quelque chose ailleurs, sans succès. Puis une publicité de magazine l'a lancé sur une voie nouvelle et imprévue: on annonçait un ordinateur portatif complet, avec logiciel de traitement de texte et de comptabilité (le Osborne 1) pour moins de \$3,000.

Lui qui n'avait jamais fait d'informatique a «pris la plonge» et s'est procuré sa machine. Aujourd'hui, il est établi à son compte... et sillonne la ville, ordonnateur au bras, pour offrir à ses clients un «service à domicile» d'un nouveau genre.

En effet, où qu'il arrive, la première chose qu'il fait est de «déplier» son Osborne et de le brancher sur une prise de courant. Il est alors prêt à travailler directement sur écran cathodique sur les livres du client, qui sont enregistrés sur disquette magnétique. S'il faut un rapport sur papier, il le fera sortir à son retour chez lui en branchant une petite imprimante sur l'ordinateur.

Aux dernières nouvelles, il avait doublé son nombre de clients, et malgré cela avait plus de temps libre que lorsqu'il travaillait dans un bureau. Et l'ensemble de son investissement en informatique dépassait à peine les \$5,000, y compris l'imprimante, les disquettes et le papier!

Osborne s'en va-t'en guerre

Parfois, la «chaumière électronique» s'égarait encore plus loin de chez soi. Le dernier numéro de *Microcomputing*, une autre publication américaine, contient un article du journaliste pigiste David Kline, spécialiste de la couverture des «points chauds» à travers le globe. Un article dont la vedette est, encore une fois, un Osborne 1.

Kline, qui s'est fait une spécialité de la guerre de guérilla des rebelles afghans contre les Soviétiques près de la frontière du Pakistan, s'est vu offrir l'autome dernière d'aller faire un autre reportage sur ce thème pour le réseau CBS et deux grands journaux de Chicago et Los Angeles. Et, sur un coup de tête, il a décidé que cette fois, il emportait avec lui son ordinateur, dont il comptait se servir pour écrire et transmettre ses textes.

C'était pour lui, explique-t-il, un risque calculé. D'une part, il n'avait aucune garantie qu'il arriverait à faire fonctionner son Osborne dans les montagnes d'Afghanistan, encore moins qu'il parviendrait à le connecter au téléphone pour transmettre électriquement ses articles. En échange, le problème de l'envoi d'articles d'un pays étranger, surtout d'une région peu développée, est toujours difficile: la poste est trop lente, le téléphone peu fiable, et le télex presque inexistant et son personnel souvent fantaisiste.

Il a donc entrepris le voyage de 12,000 milles l'ordinateur à la main... et à sa grande surprise, à part une transmission ratée pour cause d'orage, tout a fonctionné comme un charme. À tel point qu'un des journaux pour qui il travaillait lui a suggéré de ne pas envoyer ses papiers si vite, les photos ne seraient pas développées avant plusieurs jours...

«Ma seule vraie peur, rit-il aujourd'hui, était d'être pris pour un espion de la CIA à cause de mon équipement étrange. Alors, je disais que c'était une machine à écrire «special Hollywood», et personne n'a mis ma parole en doute.»

Et que diriez-vous pour finir d'un «astrologue électronique»? Jeannette Oswald, de Philadelphie, tirait des horoscopes depuis une bonne dizaine d'années quand elle a découvert l'avantage qu'elle pouvait tirer d'un microordinateur Commodore PET.

Aujourd'hui, au lieu de s'acharner sur des tables, des éphémérides et des calculs relativement complexes, elle se contente de taper au clavier le nom, la date et le lieu de naissance de ses clients. Environ cinq minutes plus tard, la carte du ciel toute prête est dessinée en détail sur son imprimante. Un travail qui, auparavant, exigeait près de deux heures.

Elle accepte même des «commandes de l'extérieur» en réalisant des cartes du ciel sur demande pour ses collègues astrologues à l'esprit moins technologique. Il semble cependant que l'ordinateur ne soit pas très habile à interpréter les cartes, et que cette partie-là de la tâche doit demeurer la province de l'inspiration... ou de l'imagination de l'homme.

patation à certains mécanismes de consultation que la CEQ s'est montrée dure, poursuivant finalement une ligne de conduite déjà adoptée il y a une dizaine d'années, alors qu'elle se retirait de tous les organismes où elle siègeait. Cette ligne s'était adoucie au fil des ans, la CEQ arrachant même à son conseil général la permission de participer à l'un des sommets économiques.

Or, malgré les interventions conjuguées des Gaulin, Charbonneau, Dubé et de membres du bureau national, on a fini, par une mince marge, par tracer l'étroit chemin où la CEQ pourra représenter ses membres: la négociation des conventions collectives, la participation aux mécanismes prévus dans la convention collective, les rencontres bilatérales d'organismes à organismes, la présence à des commissions parlementaires et la présentation de mémoire. Pas

question d'accepter de «gérer le système» par du tripartisme (État, patronat, syndicat) et par de la concertation sociale.

Tout au plus lui permet-on d'évaluer, via son conseil général, et selon la conjoncture, la pertinence d'être représentée à certains organismes consultatifs ou administratifs paragouvernementaux.

C'est en fait la seule question, l'une des dernières à être étudiées, sur laquelle le congrès s'est vraiment divisé en deux parties égales. Elle illustre probablement l'ambivalence des conceptions syndicales qui coexistent au sein de la centrale: l'une qui ne voudrait tout devoir qu'à la mobilisation des membres, à la lutte, au rapport de forces; l'autre qui voudrait pouvoir faire flèche de tout bois et éviter de se retrancher dans une tour d'ivoire illusoire.

CONGRÈS D'ORIENTATION DE LA CEQ

Le noeud du problème n'est toujours pas tranché

Que l'ancienne Corporation des enseignants devenue Centrale de l'enseignement du Québec depuis une décennie, ait senti le besoin de clarifier ses objectifs et ses orientations après 10 ans de pratiques syndicales, se comprend aisément. Mais on peut s'étonner que l'exercice de clarification auquel s'est livrée la CEQ n'ait finalement porté que bien peu sur le fond et beaucoup sur les mots.



MARIANE FAVREAU

En préparation depuis deux ans, le récent congrès d'orientation de la CEQ n'aura probablement pas tranché le noeud du problème qui est la distance que prennent trop de membres par rapport au discours de leur organisme dans lequel ils ne se reconnaissent pas vraiment. D'ailleurs, un instrument de consultation des syndiqués, préalable au congrès, n'a pu être compilé correctement, des groupes se donnant un autre document de travail pour indiquer leurs préférences.

Survenant en pleine crise économique, peu après que le gouvernement ait décidé de couper dans la rémunération et les fonds de pension de ses employés, et peu avant que ne commencent les grandes négocia-

tions éclairées par le Livre blanc sur l'école communautaire, ce congrès des 80,000 employés des commissions scolaires, de quelques cégeps, universités et centres d'accueil n'était évidemment pas «neutre». Il se ressentait du contexte politique, économique et social.

Le congrès ne pouvait non plus renier ce qui a construit la CEQ telle qu'elle est maintenant, avec ses luttes syndicales, ses interventions et ses discours où l'école est perçue comme moteur de changement de la société. Une société souvent décrite en terme de luttes de classe et une école au service des fils de travailleurs.

Une centrale favorisée

Cette centrale est unique en ce qu'elle ne regroupe que des syndiqués qui ont des intérêts semblables tournant autour de l'école: donc généralement un même employeur, l'État via les commissions scolaires ou cégeps (sauf pour quelques institutions privées), et un milieu de travail identique même si on y accomplit des tâches aussi diverses que le secrétariat, l'enseignement ou des services professionnels.

On y est entre gens instruits (moyenne de scolarité des congressistes: 17 ans), aux salaires élevés (moyenne \$30,000) et relativement mûrs (37,5 ans), capables de s'astreindre de longues heures durant à des raffinements conceptuels qui feraient frémir plus d'un autre groupe de syndiqués.

Il n'est donc pas surprenant que le discours théorique qui paraît normal au congrès de la CEQ rende des sons curieux à l'extérieur. On y voit généralement une centrale plus «engagée» que les autres, naviguant plus volontiers dans la barque du marxisme et à contre-courant des réformes sociales ou scolaires.

Cette centrale a d'ailleurs le don de faire préparer de retentissants «instruments» d'analyse ou de travail, jamais formellement acceptés en congrès mais qui deviennent pourtant son label. Ce fut le cas de «École et lutte des classes au Québec» et «L'école au service de la classe dominante» qui servent depuis 10 ans à étiqueter la CEQ. Cette fois-ci, c'est une étude sur «Dix ans de pratique syndicale» qui analyse l'action et le discours de la CEQ selon une grille bien particulière. On pense aussi au Manuel du 1er mai et autres «manuels» qui ont peut-être «conscientisé» davantage le public que les élèves.

Quant au discours public de la centrale que véhiculera de nouveau son président, Yvon Charbonneau, il continuera certes d'être vigoureux, de s'attaquer à l'employeur qui a le malheur d'être aussi le gouvernement, de réclamer des améliorations de conditions de travail ou de vie. Ce qui est somme toute beaucoup plus «réformiste» que révolutionnaire bien que le terme ne soit pas bien porté sur les temps qui courent.

Or, en faisant le bilan des six jours de congrès qui ont clôturé l'année scolaire, il est fort difficile de voir ce qui sera désormais changé dans les pratiques ou le discours de la CEQ. Certains groupes auraient souhaité que la centrale syndicale s'en tienne à un mandat proprement syndical, de défense et d'amélioration des conditions de travail et de vie des membres. Mais le congrès a élargi ce mandat à la promotion des intérêts des membres et des autres travailleurs tant au plan des conditions de vie qu'à ceux des droits syndicaux et des libertés démocratiques.

La CEQ affirme également que, sans se définir en fonction d'un système, son action syndicale vise l'obtention de réformes sociales, économiques et politiques ainsi que la transformation des rapports sociaux dans le sens des intérêts des travailleurs. Et c'est par un vote assez serré qu'on a refusé d'engager la CEQ à reconnaître la nécessité d'organisations politiques vouées à la défense des intérêts des travailleurs: la centrale a affirmé, au contraire, conserver sa totale indépendance face à l'État et à toute formation politique.

De même, dans ses appuis internationaux, la CEQ poursuivra principalement avec les organisations syndicales, son action de solidarité avec «les peuples en lutte contre l'oppression et l'exploitation dont ils sont victimes sans distinction de régime politique au pouvoir».

C'est toutefois sur sa partici-

PENDANT QUE LES DEMANDES DES ENTREPRISES QUÉBÉCOISES TRAÎNENT

Ottawa prête \$6 millions sans intérêt pour construire un Hilton à Windsor

Pendant que les Canadiens font face à des taux d'intérêt de près de 20 p. cent pour se loger, le gouvernement fédéral a consenti un prêt de \$6 millions sans intérêt pour la construction d'un hôtel Hilton dans le comté de Windsor-West, représenté par le ministre de l'Industrie et du Commerce, M. Herb Gray, auteur de cette décision.

GILBERT LAVOIE
de notre bureau d'Ottawa

Le prêt a été consenti dans le cadre du programme de \$350 millions d'aide à l'adaptation de l'industrie et de la main-d'œuvre (PAIIM), d'Industrie et commer-

ce, annoncé en mars 1981, qui doit en principe aider les industries du secteur manufacturier à prendre de l'expansion ou à restructurer leurs activités. L'aide gouvernementale a été accordée à une compagnie créée spécifiquement pour le projet (496986 Ontario Ltd), et dont les actions sont détenues respectivement à 40 et 60 p. cent par Hilton et Pruefer, un promoteur de Windsor. Le ministre Gray a personnellement autorisé ce prêt, qui ne correspondait pas aux critères du programme PAIIM.

Par ailleurs, selon les informations recueillies par LA PRESSE, Ottawa a déjà versé plus de \$17 millions à une trentaine

d'entreprises dans la seule région de Windsor dans le cadre de ce programme, alors que seulement six demandes de firmes québécoises totalisant \$1,2 millions ont reçu une approbation officielle.

Deux fonctionnaires d'Industrie et Commerce travaillent à temps plein sur ce programme à Windsor, ville représentée par les ministres Gray et Mark MacGuigan, et un autre s'occupe de Brantford, alors qu'un seul représentant du ministère, M. William Chabot, s'occupe de tout le Québec, où l'on compte trois régions dites désignées, celles de Sorel-Tracy, Sept-Îles-Port-Cartier, et Montmagny-L'Islet.

Qui plus est, certaines compagnies québécoises, dont les demandes d'aide avaient été acceptées en principe, se sont fait dire récemment que leurs projets ont été reportés à plus tard en raison d'une insuffisance de crédits au ministère. C'est le cas notamment de la firme Omnimar de Sorel, engagée dans la réparation et la construction des navires, qui a reçu un coup de fil de M. Chabot

l'avisant que sa demande de \$75,000 avait été reportée à plus tard à cause d'un manque de fond.

L'hôtel: décision de Gray

En théorie, le secteur des services, dont l'hôtellerie, n'est pas admissible aux fonds du PAIIM. Les critères d'admissibilité stipulent toutefois que le ministre peut, à sa discrétion, aider des compagnies autres que celles oeuvrant dans le secteur manufacturier.

C'est cette discrétion ministérielle qui a permis au ministre Herb Gray d'accorder ce prêt sans intérêt à la chaîne Hilton et au promoteur Pruefer, pour la construction de l'hôtel.

Joins par LA PRESSE, les fonctionnaires responsables ont expliqué que la région de Windsor avait été durement touchée par les mises à pied dans le domaine de l'automobile, et que la construction d'un hôtel permettrait de créer de l'emploi pendant la crise actuelle. Ils ont toutefois admis qu'à ce chapitre, de nombreuses autres régions accusent un taux

de chômage fort élevé, et que plusieurs villes seraient bien heureuses d'obtenir une aide gouvernementale pour la construction d'hôtels ou d'édifices à bureaux pour créer de l'emploi.

Dans les milieux politiques et industriels de Windsor, on raconte toutefois que le projet de la construction d'un hôtel a été l'un des premiers à être accepté dans cette région, et on explique l'empressement du ministre Gray à l'autoriser par son désir d'utiliser les fonds du PAIIM dans son comté et à en retirer du crédit politique.

Moins d'empressement au Québec

Pendant ce temps, au Québec, les industries du secteur manufacturier qui tentent d'obtenir une aide gouvernementale dans le cadre du même programme font face à une lenteur administrative qui a succédé à la colère des différents intervenants du milieu. Des comités locaux ont été mis sur pied par le gouvernement pour

étudier les demandes d'aide, mais certains de leurs dirigeants ont déjà abdiqué devant la futilité de leurs efforts. Le président du comité de Sorel-Tracy, M. Marcel Côté, de la firme Secor, a annoncé récemment son intention de démissionner et les membres du comité ont fait valoir leur mécontentement jeudi, à l'occasion d'une rencontre avec le représentant du ministre, M. William Chabot. En juin, les dirigeants de Sorel et de Sept-Îles ont fait part de leur insatisfaction à l'occasion d'une rencontre avec le ministre Gray, mais les résultats se font toujours attendre.

Il a fallu six mois à la firme Marine Industries de Sorel avant de savoir si elle était admissible ou non à l'aide gouvernementale. Sa première demande pour une étude de rentabilité et de faisabilité, présentée au début de l'année, a été rejetée, sous prétexte que Marine disposait des ressources nécessaires pour la mener elle-même, alors qu'Ottawa a acquiescé récemment à une demande similaire de la part d'une firme de Windsor.

«Nous avons plusieurs demandes, mais nous ne parvenons pas à obtenir de décisions», a expliqué pour sa part le commissaire industriel de Sorel, M. Pierre Dagenais, en donnant en exemple le cas d'une firme de sa région, Acier Sorel, qui attend toujours la réponse du fédéral avant de pouvoir s'engager dans un projet industriel avec une firme belge. «Nous avons l'impression que personne n'est véritablement responsable au gouvernement vis-à-vis de nos projets» a déclaré pour sa part le président de la compagnie Omnimar, M. Michel Gendron. «C'est comme si on ne voulait pas prendre réception de nos demandes». Le président du comité local de Sorel, M. Marcel Côté, croit pour sa part que Sorel finira par avoir sa part de l'aide fédérale, mais il déplore le chaos qui a marqué le début de ce programme au Québec. «C'était un programme adapté à la région de Windsor», a-t-il expliqué.

«Old boys network»

A Ottawa, un fonctionnaire d'Industrie et Commerce, qui a préféré conserver l'anonymat, a expliqué que l'on accorde un traitement différent aux firmes ontariennes dans l'application du programme. «C'est tout le problème du «old boys network», a-t-il déclaré. Lorsqu'un homme d'affaire ontarien appelle au ministère, il traite directement avec le sous-ministre ou ses adjoints immédiats. Mais lorsque l'appel vient d'un Québécois, on le réfille à un obscur fonctionnaire qui n'est pas en mesure de prendre des décisions et le dossier traîne.»



Pierre Trudeau. Laserphoto PC

chen. Il a déclaré qu'il travaillera sur la redistribution de la richesse lorsque la lutte actuelle à l'inflation aura porté fruit.



Jacques Bouchard

NOTES POLITIQUES

Joe Clark déterminé à parvenir à ses fins

RIMOUSKI. Le chef du Parti conservateur du Canada, Joe Clark, a entrepris hier une tournée en Gaspésie qui a toutes les caractéristiques d'une véritable campagne électorale dans cette région du Bas du Fleuve, un autre château-fort du Parti libéral au Québec.

Fort de l'appui des derniers sondages Gallup qui donnent une avance à son parti sur les libéraux, le chef de l'opposition officielle a des ailes. En plus de mener une lutte coriace à la Chambre des communes contre les politiques économiques de l'administration Trudeau qu'il juge néfaste pour la population, il multiplie les tournées politiques. Particulièrement au Québec.

Arrivé tôt en matinée à l'aéroport de Mont-Joli, il a multiplié les rencontres avec les représentants des corps intermédiaires, les personnalités locales, les maires et les conseillers des municipalités de Rimouski, Matane, et Sainte-Anne des Monts. Il a aussi profité de cette occasion pour rencontrer les organisateurs locaux, les exécutifs des comités de la région. De plus il a eu des entretiens avec des représentants de l'Union nationale et d'ex-créditistes.

Ainsi, il a pu s'entretenir brièvement avec Maurice Bouillon, qui a été nommé récemment président national de l'UN. M. Clark a aussi eu une rencontre avec l'ex-député créditiste de Rimouski, Eudore Allard, qui désire porter les couleurs du PC lors d'une prochaine élection générale. Plusieurs ex-organisateurs de cette formation politique étaient aussi de la fête...

L'horaire est évidemment très chargé. Au cours de cette tournée éreintante de trois jours, le chef conservateur aura visité pas moins de 11 municipalités des comtés fédéraux de Bonaventure, Gaspé, Matapédia-Matane et de Rimouski-Témiscouata.

Préoccupation pour le Québec

Depuis le congrès d'orientation de son parti, qui a eu lieu à Toronto en mai dernier et où il a réussi à éviter le virage que des éléments de l'extrême-droite voulaient amorcer dans l'élaboration des politiques du PC, c'est la quatrième tournée que Joe Clark entreprend au Québec.

Conscient des nombreux problèmes que son parti rencontre auprès de l'électorat de la Belle province, Joe Clark s'est mis dans la tête de relever le défi de faire élire plusieurs députés de son parti lors des prochaines élections.

C'est donc dans cette perspective qu'il s'est engagé à multiplier ses déplacements ici, après sa défaite électorale lors de la dernière élection générale où seul le député de Joliette, Roch LaSalle, avait réussi à sauver sa tête.

Le député de Yellowhead fait preuve d'un courage et d'une détermination peu communs pour atteindre son objectif. Jamais, en effet, ce parti n'avait été vraiment présent sur la scène québécoise en dehors des campagnes électorales.

Aujourd'hui, la situation, grâce à la volonté politique du chef, est bien différente. En plus de la permanence de Montréal qui compte sur des effectifs réguliers, le PC a ouvert un bureau dans la Vieille capitale et un autre dans les Cantons de l'Est. De plus, des permanents s'occupent de restructurer, sur le terrain, les organisations locales et régionales.

Joe Clark a aussi nommé un organisateur en chef, l'ex-président de l'Association provinciale, Marcel Danis, alors que Denis Beaudoin, qui était autrefois au bureau du chef, à Ottawa, est devenu responsable des opérations et secrétaire général pour le Québec.

Popularité du PC

Par ailleurs, les deux derniers sondages Gallup effectués en juin et en mai dernier au Canada et qui donnent une avance de onze points au Parti conservateur sur les libéraux de Pierre Elliott-Trudeau, ont tombé sur les téléspectateurs comme une bénédiction pour Joe Clark dont le leadership était contesté par certains éléments du parti.

Ce dernier peut respirer maintenant un peu plus à l'aise et ses détracteurs au Québec et en Ontario, notamment, se font maintenant plus discrets.

Joe Clark peut maintenant envisager avec optimisme le congrès du parti qui aura lieu à Winnipeg, en janvier, et où un vote sur son leadership est prévu. Car s'il réussit à maintenir son parti dans la position actuelle, les militants seront certainement enclins à accorder leur confiance à celui qui devrait redevenir premier ministre à l'occasion des prochaines élections.

Et contrairement à ce qui était prévisible il y a six mois, à la suite des actions entreprises à Toronto par le «PC Review Comitee» et par le clan de Brian Mulroney, au Québec, Joe Clark, s'il maintient sa position actuelle, obtiendra facilement, cette fois, un vote de confiance très majoritaire de la part des délégués.

En février 1981, lors du congrès à Ottawa, il avait obtenu un vote de confiance de la part de 67 pour-cent des délégués. C'était une période difficile à passer pour le leader conservateur, immédiatement après la défaite électorale.

Mais grâce à un travail acharné et personnel, le tenace Joe Clark a réussi à remonter la pente à la fois chez les militants du parti et dans l'estime de la population canadienne de façon générale.

Le dernier sondage interne du PC au Québec, a souligné un membre du PC, donne une intention de vote de 31 p. c. pour les conservateurs. C'est le pourcentage le plus élevé depuis bien des années. Et on estime au parti, selon les données recueillies, que le PC jouit d'une très bonne popularité auprès de l'électorat francophone nationaliste se situant entre 25 et 35 ans.

La grande inconnue, cependant, demeure le sérieux de l'entrée du Parti québécois sur la scène fédérale.

LA LUTTE À L'INFLATION

Trudeau reconnaît qu'il peut perdre son pari

Deux heures à peine après une rencontre qui s'est relativement bien terminée avec les dirigeants du Congrès du Travail du Canada sur le budget MacEachen, le premier ministre Trudeau a déclaré en conférence de presse à Ottawa qu'il n'est pas certain de remporter son pari sur la lutte à l'inflation et qu'il pourrait même le perdre.

GILBERT LAVOIE
de notre bureau d'Ottawa

Faisant état de la possibilité d'un contrôle généralisé des prix et des salaires, qu'il a dit avoir rejeté, le premier ministre a dit espérer que la population appuiera la démarche actuelle du gouvernement.

«Le gage que les Canadiens préfèrent la voie de la coopération et qu'ils nous enverront le message que c'est cela qu'ils veulent. D'ailleurs, ce n'est pas réussi encore, et ça peut très bien ne pas réussir. Comme disait Georges Piroteff, «je peux perdre».

M. Trudeau, qui semblait satisfait de sa rencontre avec le président du CTC, M. Dennis McDermott, a déclaré que le ton plus serein des discussions était probablement imputable à la gravité de la situation économique actuelle. «Je n'ai pas eu à lui faire peur, je pense que comme n'importe quel canadien réaliste, il doit être aussi effrayé par les perspectives économiques que vous l'êtes». Le premier ministre a déclaré avoir ac-

quis l'assurance qu'en raison des problèmes économiques, les Canadiens qui assument des responsabilités dans la société acceptent maintenant de mettre leurs querelles de côté pour collaborer davantage.

Les contrôles

Sur un autre sujet, M. Trudeau a admis que sa proposition de février aux provinces pour contrôler les salaires des fonctionnaires était plus équitable en ce sens qu'elle touchait davantage ceux dont les revenus sont plus élevés. Il a expliqué qu'il a abandonné ce principe à cause du refus des provinces, mais également à cause de la nécessité de proposer un programme plus facile d'application. «Cette-fois ci, nous demandons à tout le monde de lutter contre l'inflation; et si en plus les gens nous proposent d'ajouter la redistribution des richesses à l'intérieur de tout cela, je suis prêt à m'y attaquer. Mais il ne faut pas me demander de faire toutes les choses en même temps. J'en ai assez pour le moment d'essayer de convaincre les gens qu'il faut réduire l'inflation. Après cela, nous pourrions également discuter des moyens à prendre pour mieux redistribuer la richesse».

M. Trudeau a déclaré qu'il pourrait revenir à sa proposition de février si on le lui demande, mais il a précisé ensuite qu'il n'est pas dans ses intentions pour le moment de modifier la formule de contrôle des salaires mise de l'avant dans le budget MacEachen.

Le président du CTC manifeste une attitude plutôt conciliante

OTTAWA (PC) — Le mouvement ouvrier canadien demeure foncièrement opposé au programme du gel des salaires du fédéral, mais il se dit encouragé par le fait que ce n'est pas écrit dans la pierre.

C'est ce qu'a affirmé, hier, M. Dennis McDermott, président du Congrès du travail du Canada, à l'issue d'une rencontre avec le premier ministre Trudeau.

Au cours d'une conférence de presse, M. McDermott a dit que les deux partis sont fondamentalement en désaccord sur les moyens à prendre pour lutter contre l'inflation, mais que la porte à des consultations futures n'est pas fermée.

Le président du Congrès du travail du Canada a rencontré les journalistes à l'issue d'une réunion de trois heures avec le premier ministre Trudeau et les principaux membres de son cabi-

net. Cette rencontre avait été convoquée par le gouvernement pour tâcher de convaincre les leaders syndicaux d'endosser le programme de limitation des salaires et des prix adopté par le gouvernement fédéral pour les deux prochaines années.

«La seule chose qui nous a impressionné aujourd'hui c'est qu'il y a encore une possibilité que tout cela ne soit pas inscrit dans la pierre», a confié le chef syndical dont l'attitude conciliante a surpris les observateurs.

Il a concédé qu'il a été le premier surpris du ton cordial de la rencontre et il s'est dit encouragé par l'apparente bonne volonté du gouvernement de prendre en considération les propositions formulées par le CTC. Il a toutefois refusé de dire en quoi consistaient ces propositions syndicales, se bornant à dire qu'elles feront l'objet d'une réunion de l'exécutif de la

centrale, la semaine prochaine, avant de se prononcer s'il y a lieu de tenir de nouvelles rencontres avec le gouvernement.

Pour sa part, le ministre des Finances, M. Allan MacEachen, a déclaré à l'issue de la réunion qu'il subsistait des divergences d'opinions mais qu'il est lui-même disposé à prendre en sérieuse considération les propositions du CTC.

M. McDermott a dit que le mouvement ouvrier laisse ses options ouvertes pour l'instant, quitte à constater si «les arguments sensés» qu'il a soumis au gouvernement seront acceptés par celui-ci.

La hasard a voulu que cette rencontre coïncide avec la publication, par Statistique Canada, des chiffres mensuels du chômage. Or le taux du chômage en juin a atteint un record après-Dépression de 10,9 pour cent.

J. meloche inc.
50, place crémazie
12e étage
montréal, québec
H2P 1B6
(514) 384-1111
inter: 1-800-361-3821

"l'assurance, c'est le client d'abord."

Jean Meloche
Fondateur

MELOCHE

courtiers d'assurances

marque de commerce

AVIS AUX PERSONNES OCCUPANT DES TERRES PUBLIQUES SANS AUTORISATION

Le ministère de l'Énergie et des Ressources avise les personnes qui, sans autorisation, ont érigé un chalet, camp de chasse ou autre bâtiment sur les terres publiques, avant le 22 juin 1982, qu'elles ont l'obligation de déclarer cette occupation en vue d'une législation conformément au décret 1315-82 du 2 juin 1982 qui concerne la normalisation d'occupations sans titre, à des fins de villégiature résidentielle, sur les terres publiques.

A cet effet, toute personne concernée est tenue de se rapporter au plus tard le 1^{er} novembre 1982, soit en communiquant avec le bureau du ministère de l'Énergie et des Ressources le plus près de chez elle, soit en complétant le coupon ci-dessous. Après cette date, toute personne qui aura omis de déclarer son occupation sera passible de poursuite en éviction.

Nom: _____

Adresse: _____

Numéro de téléphone: _____ / _____ / _____

Localisation de votre occupation _____

Lac ou cours d'eau: _____

Précisions permettant de situer l'occupation sur le lac ou le cours d'eau: (Ex.: nom d'une baie, côté sud, côté nord, etc.) _____

Municipalité: _____

District électoral: _____

Canton (s'il y a lieu): _____

Signature de l'occupant _____

Joindre si possible une carte du territoire concerné et y indiquer votre occupation par un X; retourner à l'adresse suivante:

Énergie et Ressources Québec **Ministère Énergie et Ressources**
 1255, Carré Philipps
 Montréal, Québec H3B 3G1

LE PAYS AU BORD DE LA FAILLITE

Le ministre du Revenu donne raison au vérificateur général

EDMONTON (PC) - Le vérificateur général du Canada avait raison quand il a déclaré cette semaine que l'économie du pays est sur le point de s'effondrer, a soutenu hier le ministre fédéral du Revenu, M. William Rompkey.

Le vérificateur gé-

néral, M. Kenneth Dye, a totalement raison, de dire M. Rompkey, quand il affirme comme il l'a fait à Victoria que le Canada frise l'effondrement économique. Le pays n'a jamais été dans une situation aussi difficile depuis la Seconde guerre mondiale.

Le pays doit se mettre sur un pied de guerre parce qu'il s'agit de livrer la guerre à l'inflation et au chômage, a ajouté le ministre.

Selon lui les mesures annoncées dans le budget supplémentaire sont un pas dans

la bonne direction. Tout peut changer au Canada dans les deux prochaines années, mais il faut que tout le monde retrousse ses manches, a dit M. Rompkey.

CARRIÈRES ET PROFESSIONS

N.B. - Tous les postes annonces sont ouverts également aux femmes et aux hommes

HORLOGERIE BIJOUTERIE

à l'école - à la maison

DIPLIANTS GRATUITS Permis 79837
 INSTITUT D'INSTRUMENTS DE CHRONIQUERIE
 1013 est. av. Mont-Royal
 Montréal H2J 1X6
 Tél.: 523-7623

APPRENEZ EN 4 SEMAINES! LA TENUE DE LIVRES

(comptabilité pratique enseignée par comptables agréés)

Notre cours comprend:
 Le Grand Livre et les États Financiers.

Les cours commencent:

	en français	en anglais
JOUR	4 août	5 août
SOIR	5 août	4 août
SAMEDI	7 août	AUCUN

DIPLIANT GRATUIT

ÉCOLE COMMERCIALE LONDON 733-5217
 4950, CH. QUEEN MARY (métro Snowdon) 733-8261
Permis no 749 767 - Établie en 1970

875 arrestations à cause de l'écoute électronique

OTTAWA (PC) - Grâce à l'écoute électronique, les policiers canadiens ont enregistré des milliers de conversations téléphoniques privées, au cours de l'année dernière, une opération policière qui s'est soldée par 875 arrestations et 139 condamnations.

et les 141 renouvellements de demande soumis au cours de l'année 1981, précise un rapport annuel publié par le solliciteur général, M. Robert Kaplan.

Les demandes d'écoute électronique doivent comporter le nom du suspect et la nature du crime dont il est soupçonné.

au cours de l'année dernière.

Des accusations ont été portées contre 131 prévenus pour des crimes spécifiés dans les demandes d'autorisation, contre 34 autres pour des crimes autres que ceux mentionnés et contre 63 individus pour «un crime au regard duquel une autorisation peut ne pas être accordée».

En outre, 472 personnes dont il n'était pas fait mention dans les demandes d'autorisation ont été traduites devant les tribunaux.

Les preuves ainsi interceptées ont été utilisées comme témoignages dans seulement 35 causes qui ont donné lieu à 23 condamnations. Ces conversations enregistrées sur table d'écoute ont été «utilisées» mais non citées devant les tribunaux dans 116 causes qui ont toutes abouti à des condamnations.

Me Lawrence Greenspon, un avocat d'Ottawa spécialisé dans les libertés de la personne, a critiqué la méthode utilisée pour l'obtention des autorisations, estimant que c'est un gaspillage de fonds puisqu'une bonne partie des preuves ainsi recueillies sont rejetées ou ne sont pas utilisées par les tribunaux.

Il soutient que le système se borne à «estampiller» les requêtes parce que personne ne s'y oppose. Il en veut comme preuve le fait que pas une seule demande n'a été rejetée l'année dernière.

arts et spectacles

c'est la culture mise à la portée de tous dans La Presse

C.K.L.M. Vente du président à l'entrepôt. Il vide son entrepôt à des prix incroyables. C.K.L.M.

Il faut le voir pour le croire. QUANTITÉ LIMITÉE

PISCINES HORS TERRE LA PRÉSIDENTE

Garantie 15 ans sur le mur et la structure.

EXCLUSIF CHEZ TREVI
 Le mur de la piscine est isolé pour protéger la toile et garder la chaleur de votre eau.

- Piscines complètes
- Filtre Jacuzzi de luxe 1/4 force
- Sable pour filtre
- Retour d'eau • Écumoire
- Echelle de sécurité aluminium
- Aspirateur • Boyau 1 1/2"
- Manche télescopique
- Thermomètre • Trousse d'analyse
- Support à manche.

PRIX DU PRÉSIDENT 24' **1249\$** 18' **1048\$**

Aussi piscines de 16 - 18 - 20 pieds de diamètre et piscines ovales disponibles.

PISCINES CREUSÉES LA PRÉSIDENTE

Gratuit, 250 pi car. de trottoir* (3 pieds tout le tour) avec cette piscine creusée 15 pieds x 29 pieds

PRIX DU PRÉSIDENT 5 295\$
Installation incluse

Ce prix comprend: fond de béton • filtre de luxe 20"

- Pompe thermoplastique • Sable pour filtre • Echelle en acier inoxydable
- Trousse d'analyse • Aspirateur • Boyau 1 1/2"
- Manche télescopique • Puise à feuilles • Drain principal
- 2 retours • Écumoire • Support à manche.

* Trottoir non installé

CHLORE *hth*

100 lb. **159.95**

COUPON DE 20% DU MANUFACTURIER

50 lb	Prix ord. 109,95\$	Prix du président 89.95
35 lb	Prix ord. 84,95\$	Prix du président 64.95
25 lb	Prix ord. 64,95\$	Prix du président 49.95

ALGECIDE

ACHETEZ-EN UN AU PRIX ORDINAIRE ET OBTENEZ LE 2e GRATUITEMENT

TABLETTES DE CHLORE CONCENTRÉ

3" = 200 g

Obus concentré	Prix ord.	Prix du président
15 tablettes	34,95\$	26,95
25 tablettes	49,95\$	39,95
40 tablettes	74,95\$	57,95

CHLORE HI-CHLON

100 lb. **149.95**

Ord.: 169,95\$

CHLORE GRANULÉ stabilisé - concentré

9 kilos **74.95**

Ord.: 89,95\$

TOILES D'HIVER PISCINES HORS TERRE

Garantie 5 ans

15 pieds	41,95\$	Économisez jusqu'à 40%
18 pieds	44,95\$	
21 pieds	55,95\$	
24 pieds	59,95\$	
28 pieds	122,95\$	

PRIX DU PRÉSIDENT TOILE SOLAIRE

HORS TERRE		CREUSÉE	
16	39,95\$	24	85,95\$
18	49,95\$	28	119,95\$
21	72,95\$	16x25	66,95\$
		15x30	76,95\$
		14x28	109,95\$
		16x30	132,95\$
		16x32	139,95\$
		18x36	179,95\$
		20x40	224,95\$

Ramasse-feuilles

Ord.: 8,95\$ **Prix du président 5.95**

Pôle télescopique

8 pieds à 16 pieds Ord.: 16,95\$ **Prix du président 11.95**

Aspirateur automatique «Kreepy Krauly»

Ord.: 699\$ **Prix du président 625\$**

Pôle télescopique

5 pieds à 10 pieds Ord.: 14,95\$ **Prix du président 9.95**

Tête de balayeuse

Ord.: 13,95\$ **Prix du président 9.95**

Ramasse-feuilles Géant

Ord. 39,95\$ **Prix du président 26.95**

Rabais du président 10% à 30% DE RABAIS

Jouets, ballons, Matelas pneumatiques, chaises flottantes et plusieurs autres spéciaux en magasin.

Patio de luxe «Deck» 5' x 6' avec banc Ord.: 99,95\$ **Prix du président 79.95**

LES PISCINES *Trevi*

Deux directions

- Autoroute des Laurentides sortie 14
- Autoroute 13 via boulevard Dagenais, Labelle nord

TOUS CES ARTICLES SONT EN QUANTITÉ LIMITÉE PLUSIEURS AUTRES SPÉCIAUX EN MAGASIN

MONTRÉAL - RIVE SUD - WEST ISLAND 327-5367 327-5326

515, Boul. LABELLE Fabreville, Laval 622-9801

OUVERT 7 JOURS PAR SEMAINE DU LUNDI AU VENDREDI de 9h à 19h

SAMEDI de 8h à 17h

DIMANCHE de 10h à 16h

«SPOKEN ENGLISH» L'ANGLAIS PARLÉ

POUR CEUX QUI DÉSIRENT:

- Apprendre l'anglais de tous les jours
- Perfectionner leurs connaissances de l'anglais parlé
- Le parler plus couramment et avec plus de souplesse
- Se sentir plus à l'aise en parlant

PETITS GROUPES (5 à 7 participants)

5 à 7 participants par niveau - MAXIMUM à tous les niveaux. Conversation dirigée par des moniteurs qualifiés d'expression anglaise.

SANS GRAMMAIRE

- Accent mis sur la conversation courante
- Adaptée selon les besoins de chaque niveau
- Corrections nécessaires appliquées selon le contexte des phrases utilisées

SESSION SEMI-INTENSIVE ADULTES

★ **3 SEMAINES** (4 fois par semaine lundi à jeudi)

MATIN ou **APRÈS-MIDI** ou **SOIR**

10h - 12h30 13h15 - 15h45 18h15 - 20h45

ADOLESCENTS

★ **3 SEMAINES** (4 fois par semaine lundi à jeudi)

MATIN ou **APRÈS-MIDI**

10h00 - 12h30 13h15 - 15h45

FRAIS DE LA SESSION 150 \$

(tout compris) déductible d'impôt concernant inscriptions faites du 21 12 au 17 juillet inclusivement.

Après cette date les frais seront de 165 \$

Entrevue de classement et inscription sur rendez-vous seulement.

* Toute séance manquée peut être reprise.

Pour autres renseignements, composez: **844-9396**

CCFA

LE CENTRE DE CONVERSATION FRANÇAISE ET ANGLAISE CCFA INC.

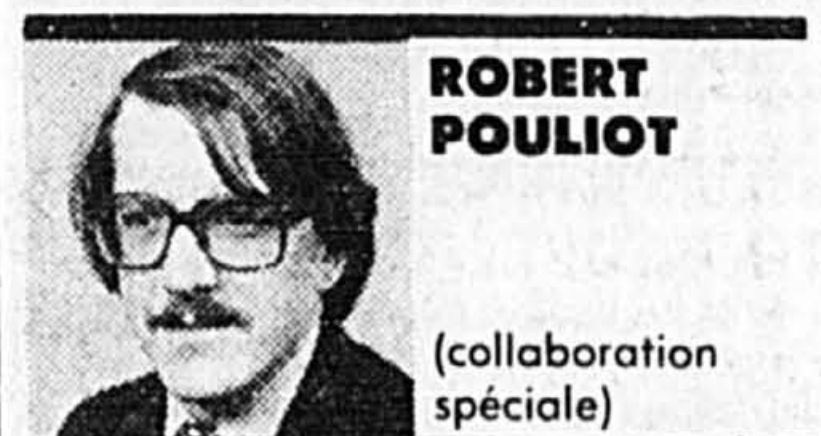
Fondé en 1969

(Situé en face de l'université McGill)

Reconnu par le ministère de l'Éducation

L'Arabie saoudite menace de réduire son prix de référence

■ VIENNE — L'Arabie saoudite a menacé presque ouvertement hier l'Organisation des pays exportateurs de pétrole de réduire son prix de référence si les membres nord-africains ne relevaient pas les leurs de \$1 à \$1,50 le baril de pétrole.



ROBERT POULIOT

(collaboration spéciale)

La menace, proférée par le sous-ministre saoudien du pétrole, M. Abdel Aziz Al-Turki, en l'absence de cheikh Zaki Yamani retenu au pays, a été faite peu après l'ouverture de la conférence extraordinaire de l'OPEP qui s'est ouverte hier dans la capitale autrichienne. Se référant à la production saoudienne de 6,477 millions de barils par jour en juin (en excluant la zone neutre partagée avec le Koweït), soit bien en deça du plafond de sept millions que s'était volontairement fixé le Royaume au printemps, M. Al-Turki a indiqué que les prix trop bas de l'Algérie, de la Libye et du Nigeria menaçaient directement le prix de référence et que des mesures s'imposaient si un correctif n'était pas introduit rapidement. Des sources du golfe ont par la suite affirmé à LA PRESSE que ce langage équivalait ni plus ni moins qu'à une menace de réduire le prix de référence saoudien pour la qualité de pétrole arabe léger (34 degrés A.P.I.) de \$1 à \$1,50 le baril.

Appui du Koweït

Appuyée en cela par le Koweït, l'Arabie exigeait même de régler d'abord la question des «différentiels de prix» avant d'entamer toute discussion sur le plafond collectif de l'OPEP de 17,5 millions de barils par jour, a poursuivi la source. Présentement, les marges empochées sur le marché international par les acheteurs de pétrole nord-africain, le plus léger de tous et contenant le moins de soufre, sont de \$1,50 US à \$2,00 US le baril supérieur à celles provenant des pétroles plus lourds et beaucoup plus sulfureux du golfe. Or, comme il existe déjà une différence de prix d'environ \$1,50 US le baril, la majoration souhaitée porterait l'écart à environ \$3,00 le baril.

Toutefois, les trois pays concernés résistent fermement à ces pressions. D'abord parce que l'Algérie produit maintenant à peine au niveau de son plafond. Ensuite, la Libye, avec une production de 1,2 million de barils par jour, et le Nigeria, avec au moins 1,4 million de barils par jour, ont dépassé ensemble leurs plafonds d'environ 1,5 million de barils par jour. Or, une majoration du différentiel entraînerait automatiquement un recul des ventes nord-africaines au profit des pays producteurs du golfe.

Un rapport d'un comité d'experts a été soumis aux ministres tard hier après-midi sur cette épineuse question des diffé-

rentiels, un système qui tient compte à la fois de la qualité des bruts en compétition et de la proximité des marchés pétroliers, mais sans succès.

Geste symbolique

Une source ministérielle a laissé entendre que l'Arabie saoudite et le Koweït pourraient se satisfaire d'un geste «symbolique» de la part des nord-africains, indiquant par là qu'une majoration inférieure à \$1 le baril pourrait satisfaire les parties.

Le professeur Subroto, ministre indonésien du pétrole, a résumé ainsi le dilemme qui tiraille l'OPEP en expliquant qu'il y avait en réalité trois problèmes intimement liés: les différentiels, le plafond collectif de l'OPEP et les allocations de chaque pays sous ce plafond.

Ainsi, une majoration des différentiels pourrait profiter beaucoup plus à l'Irak qu'à l'Arabie saoudite ou au Koweït puisque le moindre transfert des ventes de l'Afrique du Nord vers le golfe ira d'abord au pétrole le moins cher et de meilleure qualité.

Or les prix iraniens sont maintenant en deça de \$3,00 le baril par rapport au brut saoudien de même qualité. Et comme plusieurs sources tant japonaises qu'occidentales, sans oublier les Iraniens, fixent la capacité de production de l'Irak à au moins 3,5 millions de barils par jour, c'est donc Téhéran qui recueillerait la plus grosse part. A moins, bien sûr, que les producteurs arabes du golfe ne réussissent à convaincre leur voisin persan de relever ses prix d'au moins \$1 le baril.

Irréaliste

Pour sa part, le ministre vénézuélien du pétrole, le docteur Humberto Calderon-Berti, trouverait irréaliste de limiter à 17,5 millions de barils par jour le plafond collectif alors que la production totale de l'OPEP dépasse maintenant les 18,2 millions de barils par jour. Le docteur Mana Saed Al-Otaiba, ministre des Emirats arabes unis, a ainsi suggéré que le plafond de l'Irak et celui de l'Iraq soient relevés substantiellement. Et comme Bagdad est contraint de produire un maximum de 850,000 barils par jour par suite de la destruction des installations portuaires de Basrah, la proposition Otaiba visait donc à reconnaître le droit à l'Irak de maintenir à près de 2,2 millions de barils par jour sa production dont le plafond est sensé n'être que de 1,2 million de barils par jour, à égalité avec celui de l'Iraq.

La conférence extraordinaire se poursuivra donc aujourd'hui dans une atmosphère d'autant plus ironique qu'il y a à peine quatre mois, l'Arabie saoudite réclamait justement l'inverse des Nord-Africains, soit une baisse de \$1,50 à \$2,00 le baril. «Mais il était clair à l'époque que cela n'était qu'une mesure temporaire», de préciser une source arabe de la conférence, en ajoutant que le relèvement des différentiels pourrait entraîner un transfert de 1,5 à 2 millions de barils par jour vers les producteurs du golfe.

Deux nominations

■ Le président des Entreprises Voyageur Ltée, Pierre Dalpé, a été élu président et chef de la direction du réseau d'autobus affilié à Voyageur. Il prend ainsi charge de sept compagnies d'autobus à chartes fédérale et provinciale qui ont formé une association le 27 mai dernier.

Entre-temps, un avocat de Chicoutimi, M. Gerald Aubin, a été nommé membre du conseil d'administration d'Hydro-Québec. Originaire du Saguenay, M. Aubin pratique le droit à Chicoutimi depuis 1956 et est associé à l'étude Aubin, Fillion, Brisson et associés.

Une Escort disparaît

■ DEARBORN, Michigan (Reuter) — Ford Motor a annoncé hier qu'à compter d'octobre elle ne produira plus le modèle de base de ses sous-compactes Escort. Conséquemment, Ford ne vendra plus que quatre des cinq modèles de ses Escort et, pour l'année-modèle 1983, le prix de la moins chère de ces voitures sera accru d'au moins 10 pour cent ou \$584.

14.3% AU QUÉBEC

1,303,000 chômeurs au pays

■ Si, de mai à juin, la Colombie-Britannique a été la province canadienne qui a connu le plus fort accroissement de son taux de chômage, une augmentation de 1.6 pour cent à 12.4 pour cent, le Québec n'en menait pas tellement plus large avec une hausse de 0.7 pour cent qui a porté son taux à 14.3 pour cent de la main-d'oeuvre active, toujours le plus élevé du pays après les 16.7 pour cent de Terre-Neuve.

ANDRÉ CHÉNIER

Mince consolation d'apprendre que deux autres provinces avec des taux d'augmentation identiques en un mois, l'Ontario et le Manitoba, ont tout autant contribué à un record depuis la dépression dwe 1930 (désaffectés) de 10.9 pour cent pour l'ensemble du pays. En Ontario, le nombre de sans-emploi est passé le mois dernier à 9 pour cent des effectifs ouvriers et au Manitoba à 8.2 pour cent.

Deux provinces seulement ont vu le nombre de leurs chômeurs baisser de mai à juin: l'Île-du-Prince-Édouard, où le taux de chômage a décliné de 1.9 à 13.6 pour cent et le Nouveau-Brunswick où il a fléchi de 0.5 à 14 pour cent. Il s'est accru de 0.6 pour cent à Terre-Neuve, de 0.1 à 13.7 pour cent en Nouvelle-Écosse, de 0.4 à 6.1 pour cent en Saskatchewan et de 0.4 à 7.6 en Alberta.

À travers le pays, et en chiffres absolus, 62,000 Canadiens ont perdu leur emploi en juin et 1,303,000 n'arrivaient pas à en trouver un. Les statistiques démontrent que c'est le dixième mois consécutif que le nombre d'emplois diminue et qu'un total de 384,000 emplois

ont été perdus depuis septembre dernier.

Au Québec, le nombre de chômeurs s'est accru de plus de 21,000 de mai à juin... sensiblement le même nombre que d'avril à mai alors que le taux de chômage, en hausse de 0.6 pour cent, était passé à 13.6 pour cent.

L'industrie

Les statistiques non désaisonnalisées de juin indiquent que, de tous les secteurs de l'industrie, le plus touché par le chômage a été celui des manufactures avec 38,000 emplois perdus. Ailleurs, la disponibilité d'emploi a diminué ou peu varié.

Le chômage a progressé dans

tous les groupes d'âge. Il a augmenté de 1 pour cent à 21 pour cent chez les hommes de 15 à 24 ans, de 1.1 à 15.8 pour cent chez les filles de même âge; de 0.9 pour cent à 8 pour cent chez les hommes de 25 ans et plus et de 0.1 à 8.8 pour cent chez les femmes de 25 ans et plus.

Étudiants

Chez les étudiants, 19 pour cent étaient en chômage en juin comparativement à 16.2 pour cent en mai et 15.2 pour cent en juin 1981. Chaque année, de mai à septembre, Statistique Canada calcule le taux de chômage chez les étudiants, ceux de 15 à 24 ans qui fréquentaient régulièrement l'école

en mars et qui comptent y retourner à l'automne. Quelque 718,000 étudiants avaient un emploi en juin, comparativement à 842,000 un an plus tôt, mais il faut tenir compte que plus d'étudiants étaient encore à l'école le mois dernier qu'en juin 1981.

Pour ce qui est des chômeurs: «secrets» — ceux qui ont cessé de chercher un emploi — Statistique Canada estime qu'ils étaient au nombre de 80,000 en mai et de 99,000 en juin.

Dans les villes

Par rapport à mai, le chômage s'est accru dans 15 grandes villes du Canada en juin, y compris Montréal, a diminué dans sept et est resté stable à 8.6 pour cent à Winnipeg.

Voici d'ailleurs les statistiques que fournit Statistique Canada à ce sujet (taux de mai entre parenthèses):

Saint-Jean de Terre-Neuve, 10.8 (12.3); Halifax, 9.8 (11); Saint-Jean du Nouveau-Brunswick, 11.3 (11.9); Chicoutimi, 16.1 (12.8); Québec, 12 (11.6); Montréal, 13.5 (12.5); Ottawa-Hull, 8.4 (7.5); Sudbury, 13.3 (9.1); Oshawa, 13.3 (10.1); Toronto, 8.7 (7.3); Hamilton, 12.5 (11.4); St. Catharines, 9.7 (12.6); London, 8.9 (7.2); Windsor, 15 (14); Kitchener-Waterloo, 8.5 (8.8); Thunder Bay, 11.7 (11); Regina, 7.2 (6.3); Saskatoon, 8 (7.6); Calgary, 7.6 (7.2); Edmonton, 6.9 (8.2); Vancouver, 10.3 (9.1); Victoria, 9.1 (9.3).

Les deux villes qui retiennent le plus l'attention sont la ville minière de Sudbury, où le chômage s'est accru de 4.2 pour cent de mai à juin, et la ville industrielle de Chicoutimi, où il s'est accru de 3.3 pour cent durant la même période.

Une situation atterrante

■ OTTAWA (PC) — Le ministre fédéral de l'Emploi, M. Lloyd Axworthy, n'a pu s'empêcher, hier aux Communes, de reconnaître que le chômage au pays créait un problème «très sérieux».

Quelques instants plus tôt, le critique de l'emploi des conservateurs, M. David Crombie, avait dit du plus récent taux de chômage qu'il était «aterrant».

Ces deux commentaires étaient suscités par Statistique Canada, qui a fait savoir qu'il y avait un nombre record de 1,303,000 chômeurs en juin, soit un taux désaffecté de 10.9 pour cent de la main-d'oeuvre.

Comme l'a fait remarquer M. Crombie: «Une grande quantité de misère humaine se cache derrière ces chiffres».

Et le député de Toronto-Rosedale a enchaîné en réclamant la démission du gouvernement, qui, selon lui, a montré qu'il est incapable de restaurer la confiance dans l'économie.

Budget

Le critique des finances du Nouveau parti démocratique, M. Nelson Riis, a déclaré pour sa part que la situation était à prévoir, parce que le budget de M. MacEachen n'a pas réussi à fournir une leur de relance économique et n'a rien fait pour réduire les taux d'intérêt.

Le critique des finances du Parti conservateur, M. Michael Wilson, a blâmé l'absence des Communes du ministre MacEachen.

Les Québécois boudent les plages américaines de l'Atlantique

ET CEUX QUI Y VONT Y RESTENT DEUX FOIS MOINS LONGTEMPS

■ Les Québécois passent leurs vacances chez eux ou voyagent dans les Maritimes et en Ontario, cette année. Les plages de la côte est américaine, qui constituent depuis longtemps une destination privilégiée des Québécois pendant l'été, sont devenues moins attrayantes parce que les vacanciers disposent de moins d'argent et que cet argent vaut 30 pour cent de moins au sud du 45^e parallèle.

FRANÇOIS BERGER

Selon l'Office américain du tourisme, le nombre de demandes de renseignements pour la côte est des États-Unis, faites en juin par les Québécois, a chuté de 42 pour cent par rapport à l'an dernier. Cela pourrait signifier que le nombre de Québécois se rendant cet été sur les plages américaines de l'Atlantique (Old Orchard, Hampton Beach, Kennebunk, Ogunquit, Atlantic City...) totaliserait 600,000 au lieu du million de l'an passé.

Au Touring Club de Montréal, on note une forte recrudescence des voyages vers les Maritimes et l'Ontario. Les voyages vers les États-Unis sont moins nombreux et les gens vont moins loin, dit un porte-parole du Touring Club. Ainsi, la Virginie n'est pas cet été une destination prisée, les vacanciers préférant aller en Nouvelle-Angleterre parce que c'est moins loin.

Les gens écourtent leur séjour de vacances, note Pierre Payette, représentant du comté de Cape May (Wildwood). Il parle d'une baisse de 15 pour cent dans le nombre de voyages vers Wildwood et remarque que les vacanciers planifient un séjour deux fois moins long (par exemple, une semaine au lieu de deux).

Les représentants de l'industrie touristique au Québec et aux USA expliquent la diminution des voyages aux États-Unis par le taux de change très défavorable au dollar canadien, la situation du chômage et le plafonnement des revenus.

Les Québécois voyagent plus au Québec même, mais ils a aussi écourtent la durée de leurs vacances, remarquent agents touristiques et hôteliers. À la Maison du tourisme du Québec, à Montréal, on enregistre une augmentation de 10 pour cent dans le nombre de demandes de renseignements



Les Québécois sont beaucoup moins nombreux sur les plages américaines cet été.

et cette augmentation est en majorité attribuable aux Québécois désireux de prendre leurs vacances ici.

Moins d'Américains au Québec

La faiblesse de la devise canadienne a fait espérer une augmentation du nombre de touristes américains au Québec. Mais il semble que les contraintes économiques «jouent» aussi chez nos voisins du sud. Le taux de change très favorable aux Américains est certes un facteur incitatif, consentent les représentants de l'industrie touristique québécoise, mais il ne s'agit pas d'un élément primordial.

Les hôteliers de Montréal notent en général une diminution du nombre de réservations faites par des Américains. Au Ritz-Carlton, on n'a pas obtenu le taux d'occupation espéré à l'occasion de la fête de l'Indépendance américaine (4 juillet) malgré une réduction des tarifs de 75 pour cent. Dans la région de Québec, les hôteliers se retrouvent avec un registre des réservations pratiquement vierge pour le mois d'août, indique Michel Bélanger, président de l'Association hôtelière du district de Québec.

La compagnie d'autobus Gray Line, à Montréal, enregistre, par rapport à l'an dernier, à peine le même nombre de personnes participant aux visites guidées de la métropole (ces visites guidées at-

tirent généralement les Américains).

La division tourisme de la Commission d'initiatives et de développement économiques de Montréal (CIDEM) a reçu, en juin, 10 pour cent moins de demandes de renseignements provenant de l'extérieur du Québec, par rapport à 1981.

Les dernières données de Statistique Canada (au 30 mai) montrent une diminution de 10 pour cent dans le nombre d'Américains se rendant au Canada pour une période de plus de 24 heures. Le nombre d'Américains entrant au Québec n'a toutefois diminué que de 3 pour cent. A Stat Can, on explique la meilleure performance du Québec par le fait que le chômage dans l'est des États-Unis varie entre six et huit pour cent tandis qu'il dépasse 10 pour cent dans les États situés en bordure de l'Ontario (le chômage est particulièrement élevé à Détroit où l'industrie automobile se concentre) et de la Colombie Britannique.

La tenue à Montréal de la partie des étoiles de la ligue nationale de baseball, la semaine prochaine, sera peut-être la seule occasion d'attirer beaucoup d'Américains au Québec cet été, pensent des intervenants de l'industrie touristique.

Pierre Labrie, commissaire au tourisme à la CIDEM, fait remarquer que la diminution des prix de l'essence aux USA incite les Américains à voyager chez eux.

D'autre part, le relèvement important du dollar américain rend aujourd'hui l'Europe à la portée d'un plus grand nombre d'Américains, ajoute-t-il. Jacques Moisan, du ministère québécois de l'Industrie, du Commerce et du Tourisme, abonde dans le même sens en disant que l'Europe est cette année un sérieux concurrent pour le Québec (Québec dépense \$1.2 million pour attirer les Américains cet été: «Québec, the vacation with the difference» dit la publicité diffusée à la télévision et dans les quotidiens des États-Unis).

Partira, partira pas?

Les gens prennent leurs décisions de voyage à la dernière minute, cette année; et cela est vrai autant pour les Québécois que pour les Américains. Dans les Laurentides, les hôteliers indiquent que les réservations sont faites plus tardivement cette saison.

Le manque d'argent et l'incertitude quant à l'avenir économique rendent les gens réticents face à la planification à long terme, dit Michel Bélanger, porte-parole des hôteliers de Québec.

Et quand ils se décident sur une destination, les vacanciers choisissent un endroit pas trop loin. Et ils y restent peu longtemps (la durée moyenne de séjour dans les hôtels du Québec est aujourd'hui d'environ une journée et demie, comparativement à deux journées et demie auparavant).

Indices

Montréal: 237.48 (+ 1.57)
Toronto: 1363.85 (+ 17.48)
New York: 814.12 (+ 9.14)

CANADIEN
+86/100
\$ 78.65

Les certificats de
DÉPÔT GARANTI
du Trust Général
le mode d'épargne d'un intérêt
SUPÉRIEUR

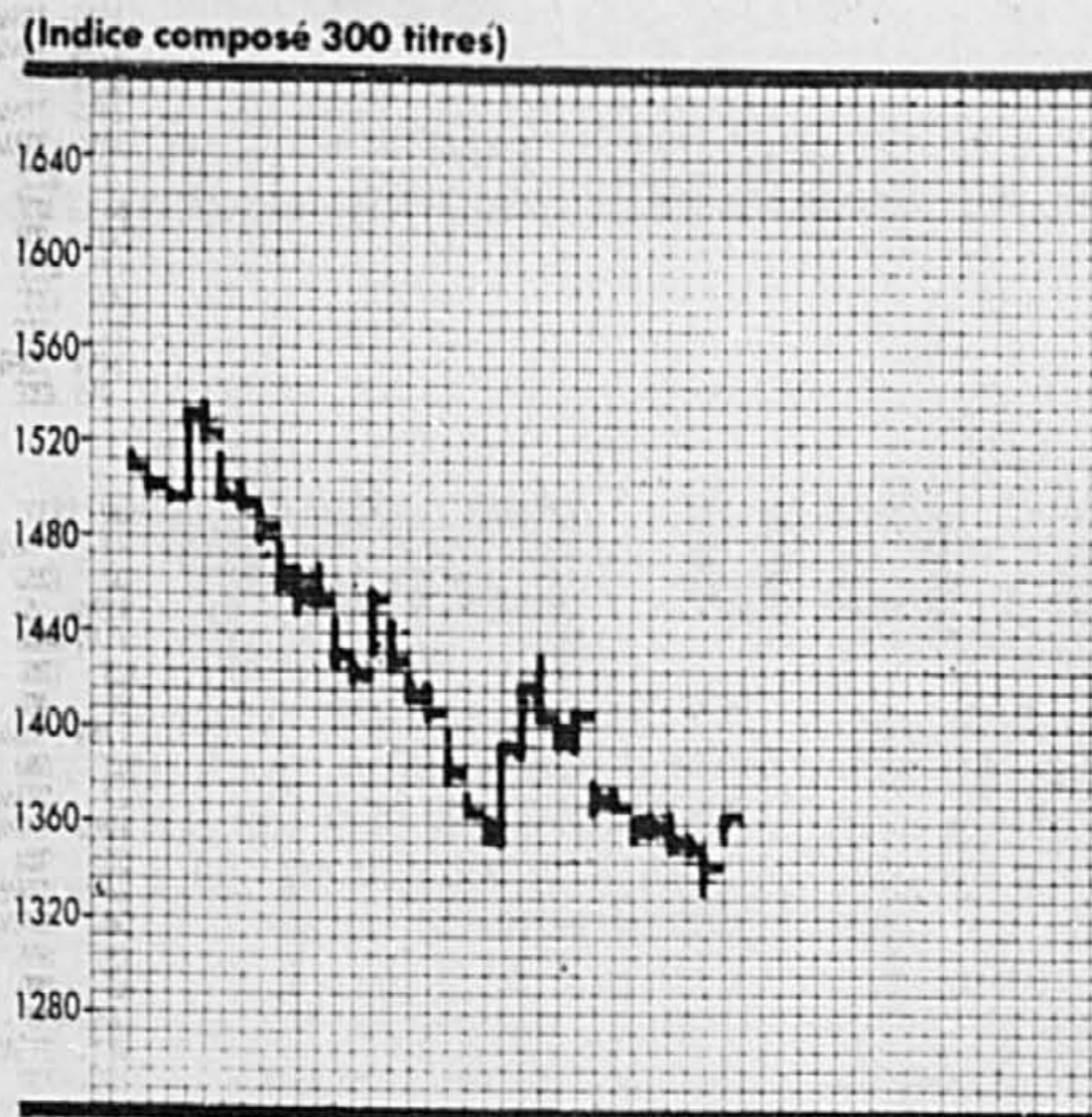
- Taux d'intérêt élevé
- Sécurité du capital et des intérêts
- Aucun coût
- Taux d'intérêt garanti
- Souplesse dans le paiement des intérêts
- Conseillers financiers à votre service

17%

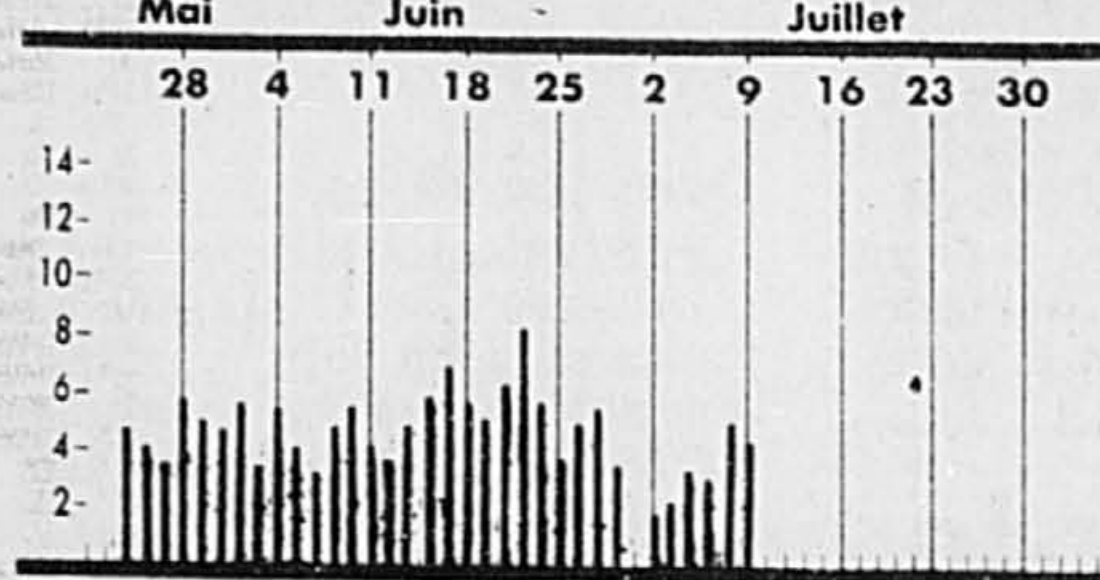
Intérêts versés annuellement.
Période de 3 ans.
Dépôt minimum 500\$.
D'autres certificats à des taux différents sont offerts pour des périodes allant de 30 jours à 5 ans.
Taux sujets à confirmation.

TRUST GENERAL
Montreal/University: 1100, University 871-7200
Montreal/Place Ville-Marie: Galerie des Boutiques, 861-8383
Outremont: Parc d'Indy, 739-3265
Vous pouvez obtenir notre dépliant et notre carte de taux dans nos succursales de courtage immobilier.
Institution inscrite à la Régie de l'assurance-dépôts du Québec.
Membres de la Société d'assurance-dépôts du Canada.

TORONTO



VARIATIONS QUOTIDIENNES DE L'INDICE COMPOSÉ. Haut: 1363.83. Fermeture: 1363.83. Bas: 1352.37.



VOLUME QUOTIDIEN DES TRANSACTIONS: 4,221,000

INDICES À LA BOURSE DE TORONTO

Table of various market indices including 300 Composite, Serv. Financiers, Mines et Métaux, Pétroles et Gaz, and Industrielles, with their respective values and changes.

par la Presse Canadienne

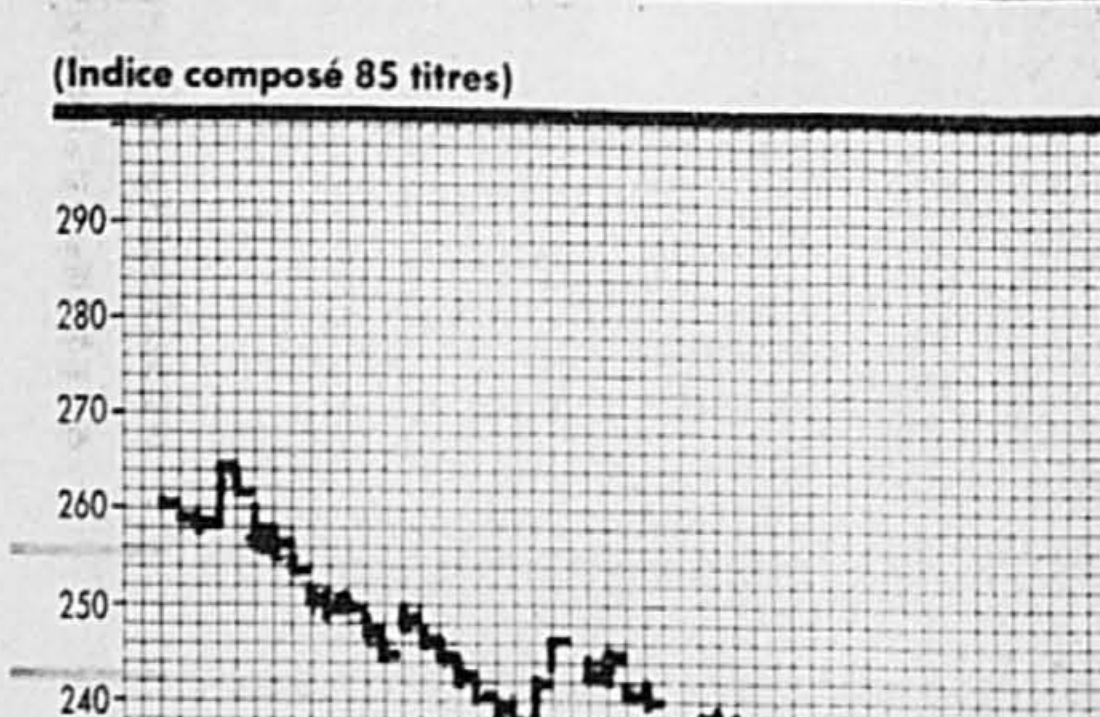
TORONTO — Après sept séances déstabilisées, la Bourse de Toronto a enfin repris confiance et l'indice composé a terminé la journée d'hier sur un gain de 17,48 points à 1363,83. On dénombreait 287 valeurs à la hausse, 125 à la baisse et 211 stables. Un seul secteur (les pipelines) a cédé du terrain: moins 1,83 à 1459,42. Le groupe des aurifères, grand vainqueur, a fait un bond de 170,32 à 1735,93. Dans le secteur des bancaires qui a monté de 2,26 à 918,02, Banque de commerce a cédé 1-8 à 167-8, Banque de Montréal a gagné 3-8 à 117-3 et Banque de Nouvelle-Écosse a progressé de 1-8 à 20-1. Parmi les valeurs industrielles, Canadian Pacific gagne 1-4 à 225-7, Inco 1-2 à 111-1 et Bell Canada 1-8 à 57-1-4 et Dome Petroleum 1-4 à 55-5. Northern Telecom perd 3-4 à 44-5, Canada Trust Mortgage 3-4 à 118-1 et Harvey Woods 29 cents à 70 cents. Du côté des mines, Campbell Red Lake gagne 1-3 à 8-13-2, Dome Mines 1 à 58-7 et Onaping Resources 1-4 à 22-25. Dans les pétroles, Ranger Oil gagne 1-4 à 56-1-4, Dynamar Energy trois cents à 52 et Ulster Petro deux cents à 51-12. Ceres Resources perd cinq cents à 12-5.

Table of stock market movements for various companies, including Bank of Montreal, Bell Canada, and others, with columns for stock name, price, and change.

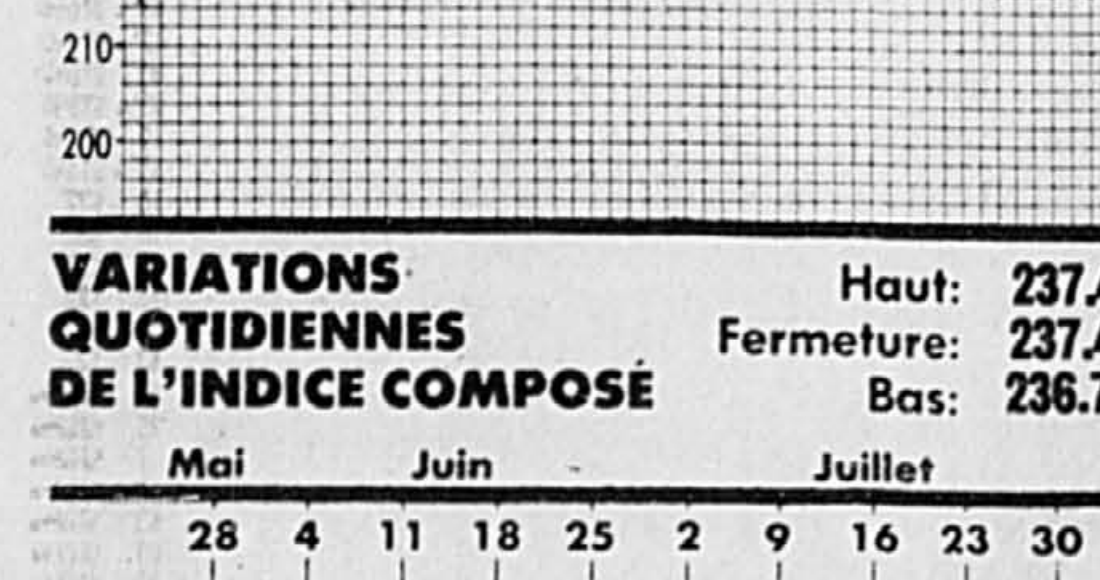
OPTIONS SUR L'OR Montréal-EGGC

Table of gold options contracts, listing series, volume, and price for various months.

MONTRÉAL



VARIATIONS QUOTIDIENNES DE L'INDICE COMPOSÉ. Haut: 237.48. Fermeture: 237.48. Bas: 236.73.



VOLUME QUOTIDIEN DES TRANSACTIONS: 393,000

INDICES À LA BOURSE DE MONTRÉAL

Table of various market indices for Montreal, including 85 Composite, and other sector indices.

par la Presse Canadienne

MONTRÉAL — L'indice composé de la Bourse de Montréal a monté de 1,57 à 237,48, vendredi, à l'issue d'une séance calme et six des onze secteurs du marché ont pris du feu. Au total les gains l'ont emporté sur les pertes par 53 à 38 et 34 valeurs étaient inchangées. En tout 392,643 actions ont été traitées au lieu de 895,055 la veille. Les pétroliers ont gagné 4,14 à 430,03, les industrielles 1,82 à 252,98, les services publics 1,36 à 182,15 et les bancaires 0,34 à 241,28, tandis que les papeteries cédaient 0,35 à 129,46. Banque Royale, valeur industrielle la plus active, a perdu 1-8 à 118-1 et 32,900 actions ont été brassées. Dome, vedette des minières, a monté de 1-8 à 58-7-8 (8,400 actions traitées). Long Lac Mines gagne 3-4 à 42-5, Dome Resources 3-4 à 48-8, Alcan 5-8 à 23-7-8, Mitél Corp. 5-8 à 21-3-8, Kiena 5-8 à 9-1-4 et Denison Mines 1-2 à 51-6. Northern Telecom perd 1 à 45-5. Dans les valeurs de deuxième ordre, Muscoche perd un cent à 45 cents, Consolidated Imperial Resources trois cents à 63 cents, et Explorateurs Québec un cent à 25 cents.

Table of stock market movements for various companies, including BCP, BCP, BCP, and others, with columns for stock name, price, and change.

H-L

Table of stock market movements for various companies, including HCL, HCL, HCL, and others, with columns for stock name, price, and change.

M-O

Table of stock market movements for various companies, including MCH, MCH, MCH, and others, with columns for stock name, price, and change.

D-G

Table of stock market movements for various companies, including DRG, DRG, DRG, and others, with columns for stock name, price, and change.

P-S

Table of stock market movements for various companies, including PCL, PCL, PCL, and others, with columns for stock name, price, and change.

OPTIONS TRANS-CANADA (non transigées)

Large table of options contracts for Trans-Canada, listing various series, volumes, and prices for different months.

OPTIONS TRANS-CANADA (non transigées)

Large table of options contracts for Trans-Canada, listing various series, volumes, and prices for different months.

LES MÉTAUX

Table of metal prices, including various grades of copper, zinc, and aluminum, with columns for metal name, price, and change.

Opérations: Total des contrats achetés mais non livrés ou liquidés.

TORONTO (Revue de la semaine)

Main table containing financial data for Toronto, organized into columns for various sectors and companies. Includes sub-sections like 'A-B', 'C-D', 'E-F', 'G-H', 'I-L', 'M-O', 'P-S', and 'T-Z'.

MONTREAL (Revue de la semaine)

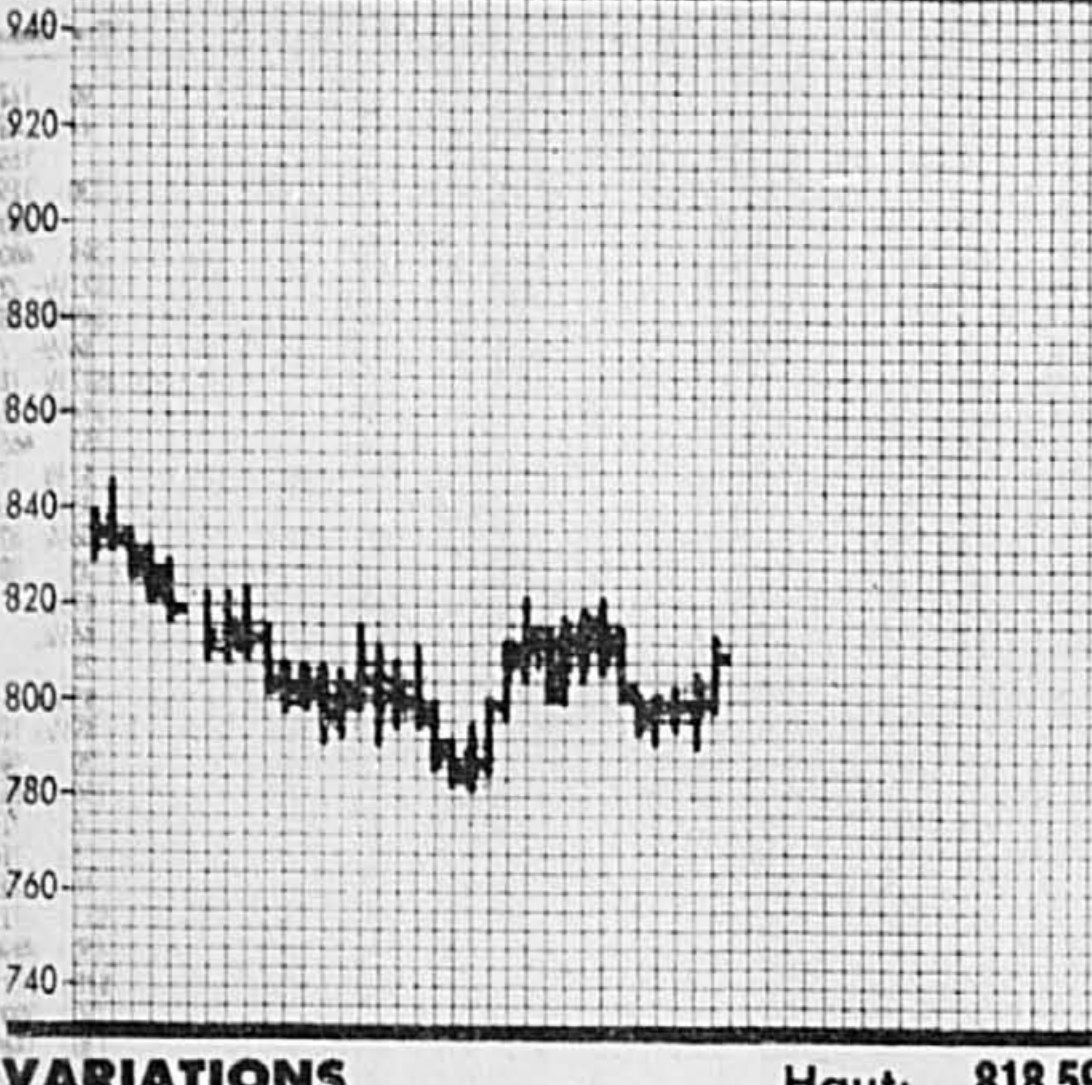
Main table containing financial data for Montreal, organized into columns for various sectors and companies. Includes sub-sections like 'A-B', 'C-D', 'E-F', 'G-H', 'I-L', 'M-O', 'P-S', and 'T-Z'.

OPTIONS TRANS-CANADA (transigés)

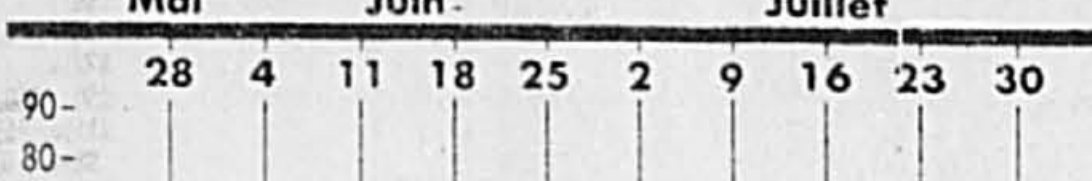
Table containing options data for Trans-Canada, organized into columns for various sectors and companies. Includes sub-sections like 'A-B', 'C-D', 'E-F', 'G-H', 'I-L', 'M-O', 'P-S', and 'T-Z'.

NEW YORK

(Selon les 30 plus gros titres de Dow Jones)



VARIATIONS QUOTIDIENNES DE L'INDICE INDUSTRIEL. Haut: 818.59, Fermeture: 814.12, Bas: 803.37



VOLUME QUOTIDIEN DES TRANSACTIONS: 66,280,000

INDICES À LA BOURSE DE NEW YORK

Table of various market indices including Composite Industrielles, Transports, Services Publics, and Finance, with their respective values and percentage changes.

NEW YORK — Les valeurs boursières sont demeurées soutenues vendredi dans une atmosphère très active, en raison de la baisse des taux d'intérêt. L'indice des industrielles a clôturé à 814,01 en hausse de 9,03 points. Quelques 66 millions d'actions ont échangées. Les taux d'intérêt ont fortement diminué jeudi sur le marché du crédit, notamment ceux sur les prêts accordés aux agents de change, ramené par plusieurs banques de 16 à 15,5 pour cent, et considérés par les milieux boursiers comme un important indicateur de la tendance. Par ailleurs, les conjonctures sur un relâchement de la politique restrictive du crédit par la Réserve fédérale sont de plus en plus actives. Cet organisme se préparait entre autres, selon les rumeurs circulant à Wall Street, à abaisser le taux d'escompte, actuellement de 12 pour cent. En clôture, le nombre des hausses dépasse celui des baisses: 1,100 contre 359. 395 titres ont été échangés. -Taux Instruments a gagné 2-18 à 88-5-8. Schlumberger a monté de 1-7-8 à 38-3-4. Bristol-Myers a clôturé à 56-18 en hausse de 1-5-2. Caterpillar a cédé 1-18 à 36. Shell Oil a perdu 1-2 à 34. Burroughs a clôturé à 31-7-8 en baisse de 1-4.

Table listing various stocks and their prices, including ACE, AMF, AP, ARA, ABB, etc.

VANCOUVER

Table listing various stocks and their prices in Vancouver, including Abitibi, Alcan, B.C. Paper, etc.

MARCHÉ DES OPTIONS Chicago

Table listing various options contracts and their prices in Chicago, including Alcoa, Alcan, Amex, etc.

Large table of stock prices and changes for various companies, including Amnol, ANHR, Amnol, etc.

Large table of stock prices and changes for various companies, including GenEl, GHD, Ginst, etc.

Table of stock prices and changes for various companies, including ShwR, StoneW, etc.

Dow Jones hier: 814.12 + 9.14

LES TAUX D'INTÉRÊT

Table of interest rates for various financial instruments, including TAUX D'ESCOMPTE, TAUX PRÉFÉRENTIEL, BONS DU TRÉSOR, etc.

Large table of stock prices and changes for various companies, including Clear, Cobor, Colby, etc.

Table of stock prices and changes for various companies, including Amnol, ANHR, Amnol, etc.

Trane achète une division de GE

NEW YORK (Reuter) — Trane Co. s'est engagée à acheter la division de climatisation d'air de General Electric pour la somme de \$100 millions...

lions d'actions en circulation. La procédure sera la suivante: Trane cédera tout d'abord 1,850,000 actions à GE; la somme de \$100 millions comptant sera payée après approbation des actionnaires...

LES OPERES D'AFFAIRES

285-7111

HYPOTHEQUES OCCASIONS D'AFFAIRES

ABAISSMENT de première-début hypothécaire. Jour, soir: 729-4332.

PRETS temporaires 1ère, 2ème, 3ème hypothèques. Jour, soir: 729-4332.

RAPIDEMENT: 1ère, 2e, 3e consolidation de jour, soir: 381-1696.

1ère et 2e hypothèques. Placements Centre Inc. 482-7796, soir: 482-7053.

OCCASIONS D'AFFAIRES

\$\$\$ MI-NE-RA-LO \$\$\$

Produit amérain à la radio et à la télé. Distributeurs demandés pour l'ouest, 100% naturelle, MI-NE-RA-LO. Exigentes demandes: posséder l'expérience dans le domaine de la distribution au commerce, posséder un ou plusieurs camions. Un montant pour la franchise sera exigé en opération...

\$500 \$700 \$1000 PAR SEMAINE. Médico recherche distributeurs à temps plein ou partiel selon le secteur. Four Informations: 514-341-4300 et sans frais 1-800-361-9141.

À \$100,000 disponible par association. Divers commerces à obtenir rapidement. Au plaisir. Expérience organisation et vente. C. 475, Station Beauport, Montréal H2G 3E2.

À magnifique bateau cruiser de 26 pi. donnons en détail sur demande. Intéressé, rive sud seulement, semaine: 459-7999, soir et fin de semaine: 1-346-8048.

CENTRE DE SKI à vendre, près de Mont Tremblant. Réservations: A. Doljaleht, tel. (514) 875-0602.

CONCESSION d'une cuisine dans un restaurant. S'adresser: 3354 Belanger est.

MANUFACTURIERS. Le cout de vos ventes est-il trop élevé? Pour un cout minime nous vous offrons un résultat maximum sans les coûts de ventes. Appelez les C.V.C. 843-5376.

FRANCHISES DISPONIBLES. Montclair Métropolitain. CAUTION REQUISE: \$40,000. BEL-GAUFRE INC. Place Bonaventure, Mari A-35 Arvida, C.P. 778, Montréal, HA 1E1 à l'attention de M. Hubert Brodoux 309172-8710

OCCASIONS D'AFFAIRES

OCCASIONS D'AFFAIRES

OCCASIONS D'AFFAIRES

OCCASIONS D'AFFAIRES

OCCASIONS D'AFFAIRES

OCCASIONS D'AFFAIRES

OCCASIONS D'AFFAIRES

OCCASIONS D'AFFAIRES

OCCASIONS D'AFFAIRES

LES FAITS SAILLANTS DE LA BOURSE

Table with columns: MONTREAL, Vendredi, Samedi. Rows: Volume, Ventes, Achats.

Table with columns: Ventes, Achats, Variations. Rows: Actions trans., Gains, Pertes, Indisposés, Hout 82, Hout 83, Hout 84.

Table with columns: Ventes, Achats, Variations. Rows: Valeurs les plus actives, Actionnaires, Indisposés, Hout 82, Hout 83, Hout 84.

Table with columns: Ventes, Achats, Variations. Rows: Valeurs les plus actives, Actionnaires, Indisposés, Hout 82, Hout 83, Hout 84.

Table with columns: Ventes, Achats, Variations. Rows: Valeurs les plus actives, Actionnaires, Indisposés, Hout 82, Hout 83, Hout 84.

Table with columns: Ventes, Achats, Variations. Rows: Valeurs les plus actives, Actionnaires, Indisposés, Hout 82, Hout 83, Hout 84.

Table with columns: Ventes, Achats, Variations. Rows: Valeurs les plus actives, Actionnaires, Indisposés, Hout 82, Hout 83, Hout 84.

Table with columns: Ventes, Achats, Variations. Rows: Valeurs les plus actives, Actionnaires, Indisposés, Hout 82, Hout 83, Hout 84.

Table with columns: Ventes, Achats, Variations. Rows: Valeurs les plus actives, Actionnaires, Indisposés, Hout 82, Hout 83, Hout 84.

Table with columns: Ventes, Achats, Variations. Rows: Valeurs les plus actives, Actionnaires, Indisposés, Hout 82, Hout 83, Hout 84.

Table with columns: Ventes, Achats, Variations. Rows: Valeurs les plus actives, Actionnaires, Indisposés, Hout 82, Hout 83, Hout 84.

Table with columns: Ventes, Achats, Variations. Rows: Valeurs les plus actives, Actionnaires, Indisposés, Hout 82, Hout 83, Hout 84.

Table with columns: Ventes, Achats, Variations. Rows: Valeurs les plus actives, Actionnaires, Indisposés, Hout 82, Hout 83, Hout 84.

Table with columns: Ventes, Achats, Variations. Rows: Valeurs les plus actives, Actionnaires, Indisposés, Hout 82, Hout 83, Hout 84.

Table with columns: Ventes, Achats, Variations. Rows: Valeurs les plus actives, Actionnaires, Indisposés, Hout 82, Hout 83, Hout 84.

Table with columns: Ventes, Achats, Variations. Rows: Valeurs les plus actives, Actionnaires, Indisposés, Hout 82, Hout 83, Hout 84.

Table with columns: Ventes, Achats, Variations. Rows: Valeurs les plus actives, Actionnaires, Indisposés, Hout 82, Hout 83, Hout 84.

Table with columns: Ventes, Achats, Variations. Rows: Valeurs les plus actives, Actionnaires, Indisposés, Hout 82, Hout 83, Hout 84.

Table with columns: Ventes, Achats, Variations. Rows: Valeurs les plus actives, Actionnaires, Indisposés, Hout 82, Hout 83, Hout 84.

Table with columns: Ventes, Achats, Variations. Rows: Valeurs les plus actives, Actionnaires, Indisposés, Hout 82, Hout 83, Hout 84.

Table with columns: Ventes, Achats, Variations. Rows: Valeurs les plus actives, Actionnaires, Indisposés, Hout 82, Hout 83, Hout 84.

Table with columns: Ventes, Achats, Variations. Rows: Valeurs les plus actives, Actionnaires, Indisposés, Hout 82, Hout 83, Hout 84.

Table with columns: Ventes, Achats, Variations. Rows: Valeurs les plus actives, Actionnaires, Indisposés, Hout 82, Hout 83, Hout 84.

FONDS MUTUELS

Table with columns: AGF Group, Investissement, Actions, Rendement.

Table with columns: AGF Group, Investissement, Actions, Rendement.

Table with columns: AGF Group, Investissement, Actions, Rendement.

Table with columns: AGF Group, Investissement, Actions, Rendement.

Table with columns: AGF Group, Investissement, Actions, Rendement.

Table with columns: AGF Group, Investissement, Actions, Rendement.

Table with columns: AGF Group, Investissement, Actions, Rendement.

Table with columns: AGF Group, Investissement, Actions, Rendement.

Table with columns: AGF Group, Investissement, Actions, Rendement.

Table with columns: AGF Group, Investissement, Actions, Rendement.

Table with columns: AGF Group, Investissement, Actions, Rendement.

Table with columns: AGF Group, Investissement, Actions, Rendement.

Table with columns: AGF Group, Investissement, Actions, Rendement.

Table with columns: AGF Group, Investissement, Actions, Rendement.

Table with columns: AGF Group, Investissement, Actions, Rendement.

Table with columns: AGF Group, Investissement, Actions, Rendement.

Table with columns: AGF Group, Investissement, Actions, Rendement.

Table with columns: AGF Group, Investissement, Actions, Rendement.

Table with columns: AGF Group, Investissement, Actions, Rendement.

Table with columns: AGF Group, Investissement, Actions, Rendement.

Table with columns: AGF Group, Investissement, Actions, Rendement.

Table with columns: AGF Group, Investissement, Actions, Rendement.

Table with columns: AGF Group, Investissement, Actions, Rendement.

TITRES AU COMPTOIR

Table with columns: Valueur, Hout, Bas, Rendement.

Table with columns: Valueur, Hout, Bas, Rendement.

Table with columns: Valueur, Hout, Bas, Rendement.

Table with columns: Valueur, Hout, Bas, Rendement.

Table with columns: Valueur, Hout, Bas, Rendement.

Table with columns: Valueur, Hout, Bas, Rendement.

Table with columns: Valueur, Hout, Bas, Rendement.

Table with columns: Valueur, Hout, Bas, Rendement.

Table with columns: Valueur, Hout, Bas, Rendement.

Table with columns: Valueur, Hout, Bas, Rendement.

Table with columns: Valueur, Hout, Bas, Rendement.

Table with columns: Valueur, Hout, Bas, Rendement.

Table with columns: Valueur, Hout, Bas, Rendement.

Table with columns: Valueur, Hout, Bas, Rendement.

Table with columns: Valueur, Hout, Bas, Rendement.

Table with columns: Valueur, Hout, Bas, Rendement.

Table with columns: Valueur, Hout, Bas, Rendement.

Table with columns: Valueur, Hout, Bas, Rendement.

Table with columns: Valueur, Hout, Bas, Rendement.

Table with columns: Valueur, Hout, Bas, Rendement.

Table with columns: Valueur, Hout, Bas, Rendement.

Table with columns: Valueur, Hout, Bas, Rendement.

Table with columns: Valueur, Hout, Bas, Rendement.

TITRES AU COMPTOIR

Table with columns: Valueur, Hout, Bas, Rendement.

Table with columns: Valueur, Hout, Bas, Rendement.

Table with columns: Valueur, Hout, Bas, Rendement.

Table with columns: Valueur, Hout, Bas, Rendement.

Table with columns: Valueur, Hout, Bas, Rendement.

Table with columns: Valueur, Hout, Bas, Rendement.

Table with columns: Valueur, Hout, Bas, Rendement.

Table with columns: Valueur, Hout, Bas, Rendement.

Table with columns: Valueur, Hout, Bas, Rendement.

Table with columns: Valueur, Hout, Bas, Rendement.

Table with columns: Valueur, Hout, Bas, Rendement.

Table with columns: Valueur, Hout, Bas, Rendement.

Table with columns: Valueur, Hout, Bas, Rendement.

Table with columns: Valueur, Hout, Bas, Rendement.

Table with columns: Valueur, Hout, Bas, Rendement.

Table with columns: Valueur, Hout, Bas, Rendement.

Table with columns: Valueur, Hout, Bas, Rendement.

Table with columns: Valueur, Hout, Bas, Rendement.

Table with columns: Valueur, Hout, Bas, Rendement.

Table with columns: Valueur, Hout, Bas, Rendement.

Table with columns: Valueur, Hout, Bas, Rendement.

Table with columns: Valueur, Hout, Bas, Rendement.

Table with columns: Valueur, Hout, Bas, Rendement.

TITRES AU COMPTOIR

Table with columns: Valueur, Hout, Bas, Rendement.

Table with columns: Valueur, Hout, Bas, Rendement.

Table with columns: Valueur, Hout, Bas, Rendement.

Table with columns: Valueur, Hout, Bas, Rendement.

Table with columns: Valueur, Hout, Bas, Rendement.

Table with columns: Valueur, Hout, Bas, Rendement.

Table with columns: Valueur, Hout, Bas, Rendement.

Table with columns: Valueur, Hout, Bas, Rendement.

Table with columns: Valueur, Hout, Bas, Rendement.

Table with columns: Valueur, Hout, Bas, Rendement.

Table with columns: Valueur, Hout, Bas, Rendement.

Table with columns: Valueur, Hout, Bas, Rendement.

Table with columns: Valueur, Hout, Bas, Rendement.

Table with columns: Valueur, Hout, Bas, Rendement.

Table with columns: Valueur, Hout, Bas, Rendement.

Table with columns: Valueur, Hout, Bas, Rendement.

Table with columns: Valueur, Hout, Bas, Rendement.

Table with columns: Valueur, Hout, Bas, Rendement.

Table with columns: Valueur, Hout, Bas, Rendement.

Table with columns: Valueur, Hout, Bas, Rendement.

Table with columns: Valueur, Hout, Bas, Rendement.

Table with columns: Valueur, Hout, Bas, Rendement.

Table with columns: Valueur, Hout, Bas, Rendement.

OFFRE ET DEMANDE

Table with columns: Offre, Demande, Rendement.

Table with columns: Offre, Demande, Rendement.

Table with columns: Offre, Demande, Rendement.

Table with columns: Offre, Demande, Rendement.

Table with columns: Offre, Demande, Rendement.

Table with columns: Offre, Demande, Rendement.

Table with columns: Offre, Demande, Rendement.

Table with columns: Offre, Demande, Rendement.

Table with columns: Offre, Demande, Rendement.

Table with columns: Offre, Demande, Rendement.

Table with columns: Offre, Demande, Rendement.

Table with columns: Offre, Demande, Rendement.

Table with columns: Offre, Demande, Rendement.

Table with columns: Offre, Demande, Rendement.

Table with columns: Offre, Demande, Rendement.

Table with columns: Offre, Demande, Rendement.

Table with columns: Offre, Demande, Rendement.

Table with columns: Offre, Demande, Rendement.

Table with columns: Offre, Demande, Rendement.

Table with columns: Offre, Demande, Rendement.

Table with columns: Offre, Demande, Rendement.

Table with columns: Offre, Demande, Rendement.

Table with columns: Offre, Demande, Rendement.

TITRES AU COMPTOIR

Table with columns: Valueur, Hout, Bas, Rendement.

Table with columns: Valueur, Hout, Bas, Rendement.

Table with columns: Valueur, Hout, Bas, Rendement.

Table with columns: Valueur, Hout, Bas, Rendement.

Table with columns: Valueur, Hout, Bas, Rendement.

Table with columns: Valueur, Hout, Bas, Rendement.

Table with columns: Valueur, Hout, Bas, Rendement.

Table with columns: Valueur, Hout, Bas, Rendement.

Table with columns: Valueur, Hout, Bas, Rendement.

Table with columns: Valueur, Hout, Bas, Rendement.

Table with columns: Valueur, Hout, Bas, Rendement.

Table with columns: Valueur, Hout, Bas, Rendement.

Table with columns: Valueur, Hout, Bas, Rendement.

Table with columns: Valueur, Hout, Bas, Rendement.

Table with columns: Valueur, Hout, Bas, Rendement.

Table with columns: Valueur, Hout, Bas, Rendement.

Table with columns: Valueur, Hout, Bas, Rendement.

Table with columns: Valueur, Hout, Bas, Rendement.

Table with columns: Valueur, Hout, Bas, Rendement.

Table with columns: Valueur, Hout, Bas, Rendement.

Table with columns: Valueur, Hout, Bas, Rendement.

Table with columns: Valueur, Hout, Bas, Rendement.

Table with columns: Valueur, Hout, Bas, Rendement.

A.L. VAN HOUTTE. Si vous voulez vous lancer en affaires, A.L. VAN HOUTTE vous offre une franchise à vous offrir. Ou? Dans un immeuble de prestige abritant 500 000 pi² de bureaux: le 500 ouest Sherbrooke, Montréal. De quoi s'agit-il? Une boutique A.L. Van Houtte d'une superficie d'environ 1100 pi², où seront vendus les fameux cafés A.L. Van Houtte, des sandwiches au goût du client, des salades, des croissants et des pâtisseries. CONCESSIONNAIRE RECHERCHÉ. Une femme ou un couple déterminé à posséder et à exploiter avec dynamisme sa propre entreprise. VOTRE APPORT. Votre désir d'avoir un commerce florissant et de renom. Votre expérience personnelle ainsi que votre volonté de réussir et votre souci de la qualité. Des liquidités d'au moins \$50 000 ou un capital non hypothéqué de \$100 000, soit le capital nécessaire pour les améliorations locales, les meubles et l'équipement, les droits ainsi que les stocks. NOTRE APPORT. Notre savoir-faire en matière d'exploitation de boutiques semblables. La formation de votre personnel-clé. Notre assistance pour l'obtention d'une aide financière des banques. Notre expérience des prêts à la petite entreprise. L'aménagement complet de la boutique. L'excellente notoriété de la maison A.L. Van Houtte. Si vous croyez être le concessionnaire que nous cherchons pour cette boutique A.L. Van Houtte, veuillez écrire à: A.L. Van Houtte Ltée, Division des franchises — Boutiques 6045, boul. des Grandes-Prairies, Montréal, Québec H1P 1A5. Tél.: (514) 327-3110.

TITRES AU COMPTOIR (de Toronto) et MINES ET PÉTROLES (offre et demande à Toronto). Sections de marchés financiers et titres au comptoir.

78.65 CENTS

Notre dollar monte de plus d'un cent en deux jours

■ **TORONTO** — La récente baisse des taux d'intérêt aux USA, plus sans doute que l'appui des hommes d'affaires canadiens à la lutte du gouvernement con-

tre l'inflation, a contribué à une véritable relance sur tous les grands marchés et, notamment, celui du dollar canadien.

En effet, la devise canadienne a repris,

ces deux derniers jours, un tout petit peu plus qu'un cent par rapport à la devise américaine: 15100 de cent jeudi et 86100 hier, pour fermer à \$0.7865, son plus bel

effort depuis la mi-juin.

Les analystes sont d'avis que, tant que les taux américains continueront à baisser, même de façon marginale, ou resteront

à leurs niveaux actuels, le dollar canadien ne retombera pas au-dessous des 78 cents. Comme les taux canadiens restent à peu près stables — le taux d'escompte

n'ayant diminué cette semaine que de 8100 de point — ces taux deviennent plus attrayants pour l'investisseur à mesure qu'ils fléchissent ceux des USA.

Vigueur des bourses

Cette situation semble avoir déteint sur les marchés boursiers, principalement celui de Toronto qui,

depuis un certain temps déjà, était fort déprimé. Sous le leadership des aurifères, qui ont gagné 170.32 points, l'indice composé de la Bourse de Toronto a progressé hier de 17.48 à 1363.83. Les valeurs en hausse l'emportaient 287 contre 125 en baisse sur un virement de 4,162,000 actions. Il faut dire aussi que le prix de l'or a recommencé à monter, tant sur les marchés européens qu'à New York: il valait hier \$345 l'once à New York, contre \$322.60 la veille, et \$329.25 à Londres, contre \$313.25 la veille.

À Wall Street, les investisseurs continuent à espérer une nouvelle baisse des taux américains. La moyenne des indus-

trielles de Dow Jones a fermé avec une assez forte hausse de 9.14, à 814.12. Sur un virement supérieur à celui de la veille, 66,280,000 actions contre 63,270,000, 1,089 titres ont gagné du terrain et 359 seulement en ont perdu.

À Montréal, l'indice composé a progressé de 1.57 à 237.48 et celui des industrielles de 1.82 à 252.98. Le volume était cependant très inférieur à celui de jeudi, 393,000 actions contre 895,000, et 53 titres ont fermé en hausse contre 38 en baisse. Sherrit Gordon, qui a fait savoir qu'elle gelait le salaire de 738 employés au moins jusqu'au 30 juin de l'an prochain, a avancé de 20 cents à \$4.40.

La réduction de la cote des banques ne surprend pas

■ La réduction de la cote des banques par le Dominion Bond Rating Service n'a pas étonné les

FRÉDÉRIC WAGNIÈRE

analystes financiers, qui avaient déjà fait état des lourdes pertes que les banques risquent de subir cette année.

Graham Saunders,

analyste chez Nesbitt Thomson, estime que cette dégradation des banques correspond à ce que le marché savait déjà. Les banques elles-mêmes ont pratiquement donné le feu vert à une telle estimation quand elles ont annoncé une très forte augmentation des provisions pour pertes sur prêts pour le deuxième trimestre il y a environ un mois.

Il faut aussi remarquer que Canadian Bond Rating a maintenu sa plus haute cote pour les banques dont elle a fait une étude. Les analystes pensent qu'il n'y a pas de contradiction et que l'établissement d'une cote est en grande partie une question de jugement, surtout quand il s'agit de départager les entreprises qui méritent

«AAA» de celles qui n'ont droit qu'à «AA». En effet, ces deux cotes sont réservées aux débiteurs de très haute qualité.

Une récente étude, préparée par M. J. Hutchinson de Wood Gundy, souligne que les problèmes des banques viennent en grande partie de l'extérieur. M. Hutchinson estime que les bilans des entreprises

comprennent une trop forte proportion de dette par rapport au capital-actions et que les intérêts sur cette dette diminuent les profits. Dans certains cas, les compagnies doivent emprunter à leurs banques pour payer les intérêts sur la dette.

Quant aux problèmes propres au secteur bancaire, il faut citer les nombreux

prêts à l'étranger qui pourraient être en difficulté, la dépendance excessive des banques sur les capitaux empruntés, trop d'actions bancaires dans les portefeuilles canadiens, et la menace d'un impôt spécial sur les profits «excessifs» des banques.

Wood Gundy a révisé vers le bas toutes ses estimations de bé-

néfices par actions en 1982 pour les grandes banques à l'exception de la Banque de Nouvelle-Écosse et de la Banque Toronto-Dominion. Le courtier torontois suggère à ses clients l'achat des actions de ces deux banques dans l'optique d'une amélioration de la situation au Canada grâce à une relance de l'économie américaine.

Les magasins Cooprix continueront d'exister

■ **QUÉBEC (PC)** — C'est maintenant officiel, la Fédération des magasins Coop n'existe plus et les quelque 200 magasins portant les bannières Coop ou Cooprix continueront, eux, d'exister à la suite d'un engagement du Mouvement Desjardins et de la Société de développement coopératif, un engagement dont la durée demeure toutefois incertaine.

Cette décision, annoncée hier par les mandataires des principaux créanciers de la fédération, la Banque nationale et les Caisses populaires, entraînera de nombreuses mises à pied, comme le reconnaissent eux-mêmes les mandataires dans le bref communiqué qu'ils ont émis.

Ces mises à pied, elles pourraient toucher quelque 550 employés syndiqués ainsi qu'une centaine de cadres de la fédération.

Les conséquences de la liquidation ne devraient cependant pas affecter, du moins théoriquement, les opérations des magasins Coop et Cooprix qui, pour la plupart, s'approvisionneront, avec la bénédiction financière, qui du Mouvement Desjardins qui de la Société de développement des coopératives, auprès du groupe Épiceries Unis-Métro-Richelieu dans lequel le Mouvement Desjardins détient des intérêts importants.

L'ampleur de l'engagement du Mouvement Desjardins et de la SDC envers les coopératives de base n'a cependant pas été précisée hier et du côté des employés de la fédération, on estime qu'il s'agit là d'une manœuvre pour sauver la face, une manœuvre qui coûtera plusieurs millions de dollars, des millions qui auraient permis le sauvetage de la Fédération des magasins coop.

Compressions dans l'industrie

■ **PEORIA, Illinois (Reuter)** — Quelque 18,700 employés de la compagnie Caterpillar Tractor seront en congé forcé pour une période indéterminée en septembre, lorsque cette entreprise américaine en aura mis 2,000 à pied aux USA en raison d'échecs de production réduits et d'une baisse de la demande.

À la fin du mois dernier, 16,700 ouvriers de cette grande entreprise d'équipement de construction étaient déjà inactifs, dont 7,500 mis à pied en juin seulement. Le 1er août, le salaire des administrateurs sera réduit de 10 pour cent et celui d'autres employés de 3.9 pour cent. Les salaires de 23,750 cadres supérieurs aux USA, d'employés payés à la semaine aux USA et d'autres employés

travaillant à l'étranger avaient déjà été gelés le 1er juin.

Au Canada

Au Canada, Ingersoll-Rand a fait savoir que, pour éviter de mettre à pied 50 de ses employés, elle a réduit le quart de travail de 243 ouvriers de son usine de Sherbrooke, en vertu du programme de travail à temps partagé. McGraw-Edison en a fait autant pour 67 ouvriers à Saint-Jean sur Richelieu, pour éviter la mise à pied de 26 ouvriers. À La Tuque, pour prévenir le congédiement de 75 ouvriers, Les Entreprises Canadien-Pacifique ont réduit le quart de travail de 370 ouvriers. Enfin, à Trois-Rivières, Wabasso a prévenu le licenciement de 13 employés en diminuant l'ouvrage de 57 ouvriers.

Les profits de Mitel augmentent

■ **OTTAWA** — Mitel Corporation a réalisé au cours du premier trimestre, comprenant treize semaines, des ventes de \$53,265,000, à comparer à \$40,211,000 pour la période correspondante de l'an dernier. Les profits de la compagnie ont atteint \$5,425,000, ou 15 cents par action, par rapport à \$4,240,000, ou 13 cents par action, l'année dernière.

LA COMPAGNIE DU TRUST EATON BAIE

SUCCURSALE DU TRUST
1450, rue Ste-Catherine ouest
Montréal 861-3664

CENTRES FINANCIERS LA BAIE
Montréal 281-4683
Place Vertu 332-4550
Ottawa Bayshore 236-7511

CENTRES FINANCIERS EATON
Montréal 284-8944
St-Bruno 461-2345
Laval 687-1470
Fairview 697-6420
Ottawa Bayshore 829-9211

16 3/4

CERTIFICATS DE PLACEMENT GARANTI DE 1 AN INTERÊT PAYÉ ANNUELLEMENT
TAUX SUJETS À CHANGEMENT SANS PRAVIS

Institution inscrite à la Régie de l'assurance-dépôts du Québec. Membre de la société d'assurance-dépôts du Canada.

LOCATION

Renault

1982 disponibles pour location long terme

RENAULT 5
À PARTIR DE \$178⁴⁸ PAR MOIS
BAIL 36 MOIS AVEC OPTION DE RACHAT (TAXES ET IMMATRICULATION EN SUS) ASSURANCE DISPONIBLE.

AMC Jeep
Micor Auto Inc.
RENAULT

Micor Auto Inc.
Div. Location
12305 est, SHERBROOKE, P.A.T.
645-1611 ou 353-1300

EXPLOITEZ VOTRE MINE D'OR !

Vos contrats d'assurance-vie sont-ils en vigueur depuis longtemps? Alors pourquoi ne pas bénéficier de nouvelles dispositions qui augmenteraient considérablement et sans frais le capital assuré de vos contrats. Communiquez sans plus tarder avec André Côté, assureur-vie, Sun Life du Canada.

Téléphone 731-7961

B T TIN

DES FEMMES

PROFESSIONNELLES ET COMMERCANTES

Inscrivez-vous dès maintenant
(514) 866-0553

Un billet de saison des Nordiques... C'est un bon investissement

Billets de saison 1982-1983


Il reste encore des places assurez-vous d'un siège au Colisée.

- Présentez-vous au service de la billetterie, Pavillon de la Jeunesse, Terrain de l'Exposition provinciale.
- Ou communiquez avec le Service Nordtel.

Région de Québec 523-3333 Interurbain sans frais 1-800-463-3333



LA DÉCISION



DÉPEND DE L'INFORMATION

Vous, du monde des affaires:
bien informés, vous décidez rapidement et vous économisez du temps.

Chaque matin, LA PRESSE, dans son cahier Économie et Finance, vous donne l'éventail complet des nouvelles économiques et financières au pays et dans le monde. Mieux que tout autre quotidien, LA PRESSE couvre aussi les faits et gestes des entreprises privées, des grandes sociétés d'État, des institutions publiques et para-publiques et des coopératives du Québec. Une équipe d'experts est à votre service.

Nous savons que la bonne marche de vos affaires dépend des décisions quotidiennes que vous prenez. Et vos décisions dépendent à leur tour de l'information que vous recevez.

Consultez le cahier Économie et Finance de LA PRESSE, votre outil quotidien.

ÉCONOMIE ET FINANCE
la presse PARTOUT.

Nous sommes heureux d'annoncer la nomination de

M. Eric Leung, B.Comm., C.A.
au poste de directeur chez
Richter, Usher & Vineberg
Comptables agréés
Montréal et Toronto

Nous sommes heureux d'annoncer la nomination de

M. René Paquin, B.A., C.M.C.
et
M. Michael To, B.Sc., M.Sc.
aux postes de directeurs chez
Richter & Associés
Conseillers en administration
Montréal • Toronto • Halifax • New York

Membre de l'Association Canadienne des Conseillers en Administration

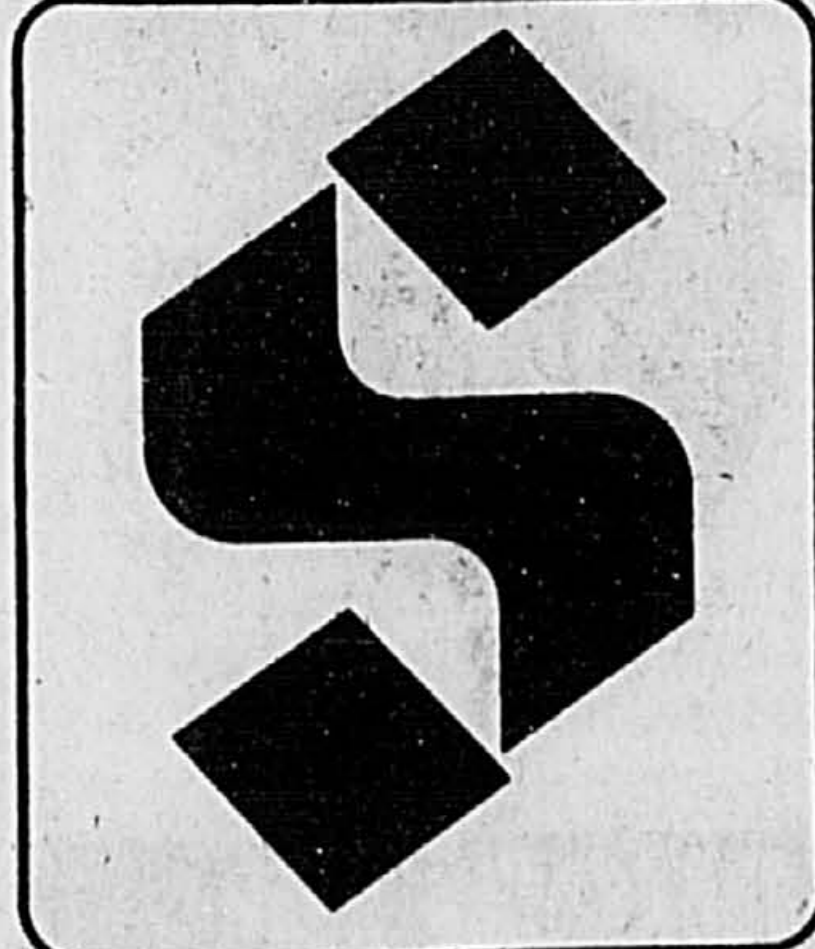
Nous sommes heureux d'annoncer la nomination de

M. Daniel Danino, C.A.
M. Peter Farkas, B.A., C.A.
et
M. Robert Harlang, B.Comm., C.A.
aux postes de directeurs et vice-présidents chez
Richter & Associés Inc.
Syndics autorisés
Montréal et Toronto

GRANDS

et hypermarché : POUR UN RABAIS PÉTILLANT À SOUHAIT!

**DU 12
AU 20 JUILLET**



**SEVEN-UP
OU
DIET SEVEN-UP**

**BOUT. CONS.
DE 750 mL
DÉPÔT EN SUS**

6 / 249

Les articles annoncés dans ces pages sont en réclame aux supermarchés situés sur l'île de Montréal, la Rive Sud et la Rive Nord seulement jusqu'à la fermeture mardi le 20 juillet. Cette délimitation géographique exclue les villes tels que St-Hyacinthe, Drummondville, etc... Nous nous réservons le droit de limiter les quantités. Pas de vente aux marchands. Si un article venait à manquer en rayon, demandez un bon de garantie de prix au comptoir d'Infoignation.



samedi des prix fous!

SACS A SANDWICH A RABAT FERMOIR GLAD
contient 200 sacs (16.5 cm x 14 cm)
Prix spécial K mart **1 17**

EMBALLAGE ALIMENTAIRE EN PLASTIQUE GLAD
60 m x 30 cm (18 m²)
Prix spécial K mart **1 27**

SAC TOUT USAGE EN PLASTIQUE TRANSPARENT GLAD
50 sacs par paquet (10 po x 14 po) (25 cm x 36 cm)
Prix spécial K mart **1 27**

SAVON GEL MILAN POUR DOUCHE
contenant 200 ml
Prix spécial K mart **1 67**
Limite de 3 par client

VERRES À COLA
7 oz (200 ml)
Prix spécial K mart **27¢** ch.
Limite de 9 verres par client

SERVIETTES Homespun
Motif floral
140 serviettes par paquet
Prix spécial K mart **1 17**

BÂTONNETS Mr. Freeze
36 bâtons par paquet à congeler
Prix spécial K mart **77¢** ch.

ASSORTIMENT DE BONBONS D'ÉTÉ
sacs de 250 à 270 g
Prix spécial K mart **1 17** ch.

EN VENTE LE SAMEDI 10 JUILLET SEULEMENT
Disponibles dans les magasins K mart à Longueuil, Laval, Saint-Léonard, Saint-Laurent, Pointe-Claire, LaSalle.

SHAWINIGAN

Le sort de l'usine Gulf Canada entre les mains des employés

Le sort de l'usine de la compagnie Gulf Canada, à Shawinigan, est entre les mains des employés. Ils le savent. Et, demain, lors de deux assemblées générales, ils décideront si l'usine ferme ses portes ou reste ouverte sous trois nouveaux propriétaires...et la moitié moins d'employés.

LISA BINSSE

Jules Bertrand, le président du syndicat CSN qui représente les employés syndiqués, a affirmé hier que les travailleurs de cette usine sont «conscients» que, s'ils maintiennent leur refus des offres patronales (déjà rejetées à deux reprises), l'usine fermera ses portes. Avant de vendre son usine aux trois industriels de Mont-Carmel, Gulf exige la signature de la nouvelle convention collective.

À la suite des pressions des deux députés de la région, les ministres

Yves Duhaime et Jean Chrétien, la compagnie a accepté hier d'attendre les résultats de cette assemblée avant d'entreprendre le processus de fermeture comme elle menaçait de le faire jeudi soir si le nouveau contrat n'était pas signé dans les 24 heures.

Le syndicat a décidé de laisser aux membres le choix de décider. Il ne fera aucune recommandation d'acceptation ou de rejet, de dire M. Bertrand. Les offres sont loin d'être alléchantes, d'où les refus précédents, unanimement une première fois et à 91 p. cent une deuxième fois.

L'offre des trois acheteurs, Romaine Juneau, son fils Claude et Yvon Genest, est la suivante: \$1,000 à chacun si la convention collective de trois ans est ratifiée; gel des salaires pour un an (avec réouverture dans un an pour les salaires seulement); recul sur les vacances; pas de fonds de pension

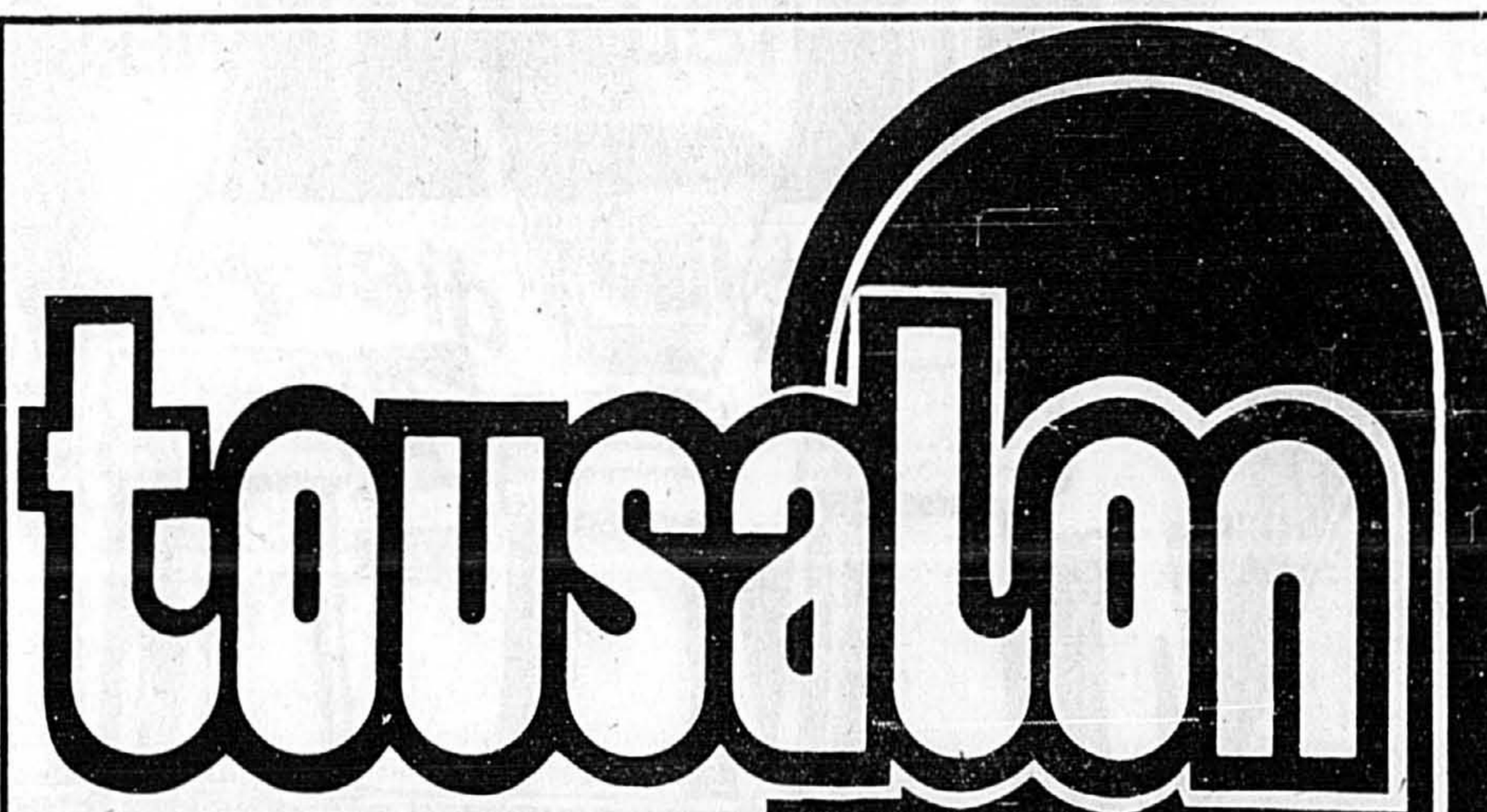
et perte de la moitié de la contribution de l'employeur à l'assurance-maladie. Le salaire horaire moyen actuel est de \$9.47.

La perte sur les vacances est considérable si l'on en juge par l'exemple de M. Bertrand lui-même. Ayant 10 ans d'ancienneté, il aurait droit cette année à un mois de vacances. En vertu du nouveau contrat, il n'aura droit qu'à deux semaines et devra attendre un autre 10 ans pour son mois de vacances. Quant au fonds de pension, les acheteurs ne veulent pas en instaurer un tant que la compagnie ne sera pas rentable, dans environ deux ans. Le coût de l'assurance-maladie sera dorénavant partagé également employeur-employé. Auparavant l'employeur payait tout.

Malgré tout, le syndicat et les acheteurs en arrivent à une entente de principe au début du mois. Cette entente était condi-

tionnelle cependant. Gulf devait accepter de garantir pendant deux ans la paie de séparation des syndiqués qui acceptaient de travailler pour la nouvelle compagnie afin de prévoir une certaine protection si le nouvel employeur fermait ses portes avant cette échéance. Gulf a refusé. La compagnie a aussi refusé la proposition du gouvernement provincial qui était de garantir cette paie à 100 p. cent pendant un an et à 50 p. cent la deuxième année.

Le nouvel employeur n'embauchera que 170 des 350 employés, 60 jeunes sont mis à pied et 120 autres employés prennent leur retraite. Gulf accepte de payer la prime de séparation à ceux mis à pied et aux retraités mais pas aux autres. Et M. Bertrand ne se fait aucune illusion. Gulf ne reviendra pas sur sa décision. Selon le syndicat, deux tiers des employés ont plus de 20 ans d'ancienneté.



le plus grand spécialiste du mobilier de salon

Plus de 400 mobiliers, dont 40 revêtus CUIR VÉRITABLE

OUVRE UN MAGASIN À LAVAL

315 ouest, boul. Saint-Martin (auparavant le magasin d'ameublement Lionel Clermont)

ET VOUS PROPOSE 2 MOBILIERS DE SALON À PRIX SPÉCIAUX DANS SES DEUX MAGASINS

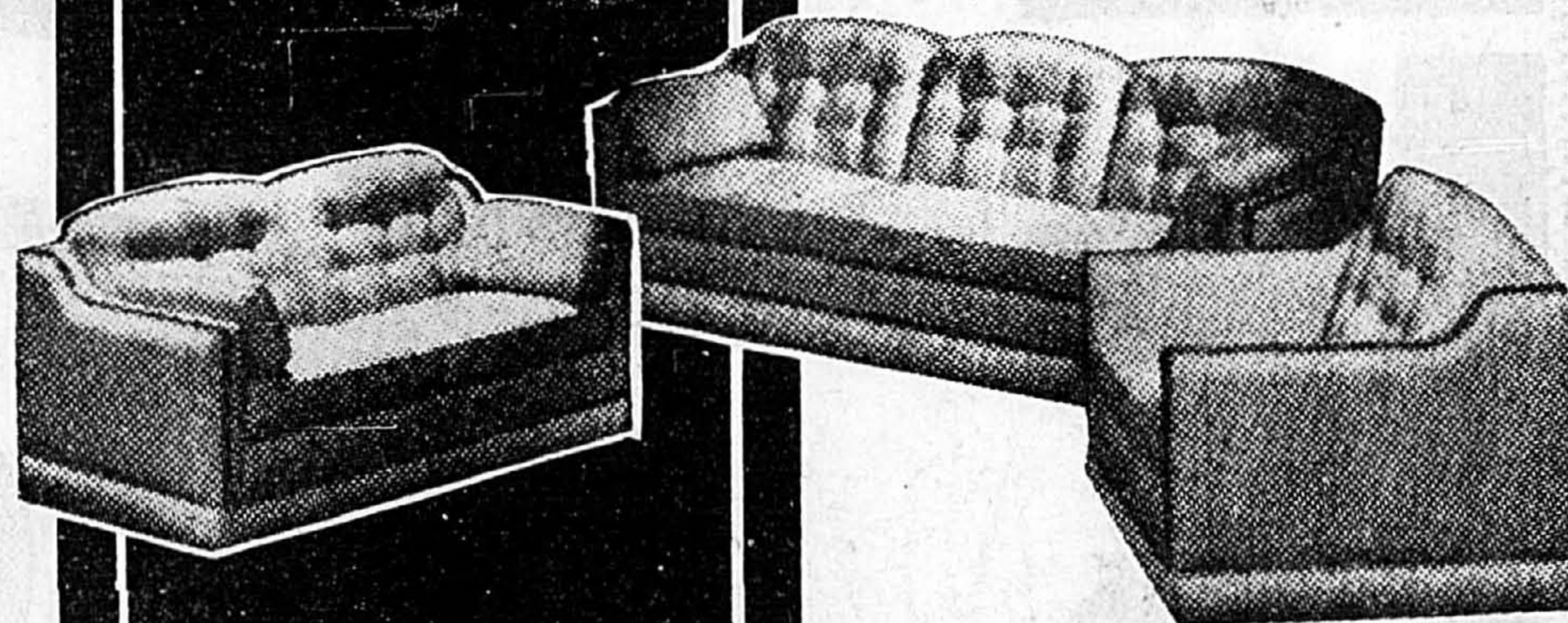


Magnifique mobilier de salon moderne, habillé cuir véritable à pleines fleurs et doté de coutures sellier. Nombreux coloris sur demande.

PRIX SPÉCIAUX

CANAPÉ 1,149\$
CAUSEUSE 849\$
FAUTEUIL 640\$

Outre ces deux mobiliers à prix spéciaux, nous vous proposons des centaines d'autres ensembles revêtus de cuir ou de tissus de tous genres, comprenant, au choix, un canapé, un canapé-lit, une causeuse et un fauteuil, plus des tables et des luminaires, dans tous les styles en demande: moderne, contemporain, rustique, etc. C'est unique!



Très beau mobilier de salon contemporain recouvert velours 100% Dralon garanti 2 ans. Coussins munis de ressorts garantis 10 ans. Existe aussi, sur demande, en sectionnel et avec canapé-lit.

PRIX SPÉCIAUX

CANAPÉ 899\$
CAUSEUSE 759\$
FAUTEUIL 459\$

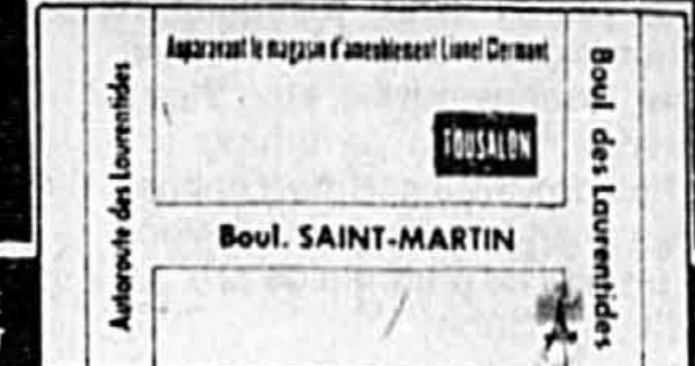
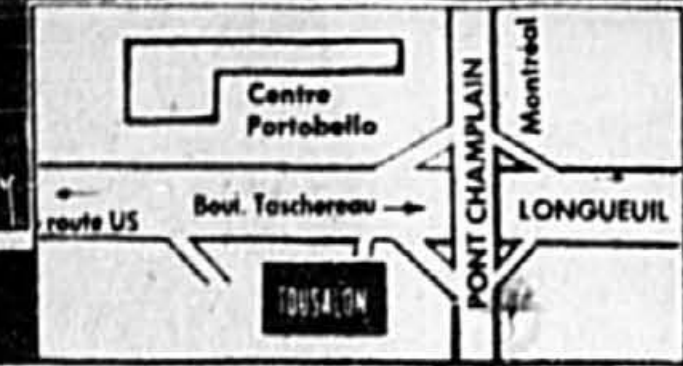
CHOIX IMMENSE ARTICLE DE QUALITÉ SERVICE DE PREMIER ORDRE PRIX COMPÉTITIFS



(Auparavant Le Géant du Salon)
7205 boul. Taschereau-Brossard
Tél.: 445-1544



315 ouest, boul. Saint-Martin, Laval
Tél.: 382-0564



OFFRE VALABLE JUSQU'AU 30 JUILLET

LE RÊVE DE PIERRE-ROGER NADEAU

Faire du Palais du Livre la plus grande foire de livres au monde

On lui a dit mille fois depuis dix ans: «Pierre-Roger Nadeau, t'es complètement fou!» Et, invariablement, sans jamais monter sur ses grands chevaux, il a riposté: «Vous avez parfaitement raison! Il faut toutefois que je vous dise que ma folie - le Palais du livre - est une histoire d'amour: j'aime éperdument les livres!» Certains ont tout de suite pigé, d'autres ont froncé le nez et tiré la langue, visiblement convaincus qu'il s'agissait là d'un cas de folie éclatante et vraisemblablement irréversible.

CONRAD BERNIER

Jeudi dernier, au cours d'une entrevue exclusive à *La Presse*, Pierre-Roger Nadeau a non seulement avoué, une fois de plus, sa folie, mais il l'a expliquée sans ambages, amoureusement, repoussant impitoyablement toutes les objections et toutes les trouilles.

Pierre-Roger Nadeau a 59 ans. Il a exercé entre autres métiers ceux de détective privé, pendant quatorze ans, et de liquidateur de faillite. En 1972, parce qu'il a sa claqué de refouler un rêve de jeunesse, il ouvre sa première librairie, et, quatre ans plus tard, fonde et lance le Palais du livre, situé au 408 McGill, dans le Vieux Montréal. «Après plusieurs expériences de vie et de travail qui ont été tantôt des réussites et tantôt des échecs, dit-il, je trouvais, enfin, avec le Palais du livre, le filon que je cherchais et

qui va me garder jeune à tout jamais!»

Ce Palais du livre, c'est un immeuble de six étages, bâti en 1869, qui a successivement abrité un magasin d'articles de marine, la bibliothèque des Sulpiciens et l'imprimerie clandestine d'un faux monnayeur qu'Interpol recherche désespérément depuis près de dix ans.

Un investissement considérable

«J'ai eu un mal fou à m'installer dans ce vieux immeuble délabré, raconte Pierre-Roger Nadeau. En bref, j'ai vécu pendant quatre ans la guérilla quotidienne et impitoyable d'une armée d'inspecteurs municipaux et les travaux de réfection ont coûté près de 170 000\$. Depuis, j'ai mis un temps fou et un argent fou pour que cette librairie, la troisième plus importante du genre au monde après Fowles, à Londres, et Barnes & Noble, à New York, fonctionne efficacement et ne cesse de se développer.»

Aujourd'hui, le Palais du livre, c'est d'abord l'immeuble de la rue McGill, offrant 4 millions d'ouvrages et de magazines, puis trois immenses entrepôts contenant plus de dix millions de livres et de publications de toutes sortes.

Une visite de ces entrepôts vous laisse le sifflet coupé et les quatre fers en l'air! Et même si vous souscrivez inconditionnellement au projet global de développement du Palais du livre -

Pierre-Roger Nadeau veut effectivement en faire rien de moins que «la plus grande foire de livres au monde» - vous vous surprenez à penser que «tout ça est dément, incorrigiblement dément» et qu'il lui faudra tôt ou tard un immeuble de vingt-cinq étages, avec dix puits d'ascenseurs le perforant de bout en bout, pour y loger convenablement cette montagne de bouquins, de brochures, de magazines, et pour permettre aux clients d'y avoir rapidement accès.

Un projet précis

«Eh! oui, tout le monde dit que mon affaire est aberrante d'un bout à l'autre», réplique Pierre-Roger Nadeau. «Je pense beaucoup plus simplement, poursuit-il, que je sais très exactement ce que je veux et que mes méthodes d'achat, d'entreposage, d'étalage, de publicité et de vente forment un tout peut-être inédit mais cohérent. Que le gouvernement me débarrasse de ces règlements arriérés qui limitent les heures d'ouverture de ma librairie et je vous parie que je doterai le Québec, en moins de cinq ans, d'une librairie de détail unique au monde.»

A ceux qui lui disent qu'une pareille librairie serait inévitablement «une foire», l'antre du dinosaure, peut-être même celui du brontosaurus (!!!), le château de Kafka, voire la tour de Babel», Pierre-Roger Nadeau réplique, souriant et ferme: «Si cette librairie, à la fin, devait être tout ça simultanément, nul

doute qu'elle serait alors la plus fabuleuse librairie au monde et pareille perspective me laisse déjà tout à fait ravi! Quoi qu'il en soit, c'est mon projet; j'y travaille depuis

dix ans, sept jours par semaine, en m'accordant trois jours de congé par année - le 25 décembre, le 1er janvier et le 24 juin - et je n'ai que faire des hypothèses

de gérant de personnel et de système d'ordinateurs. Mais la librairie fonctionne et tous les salaires et tous les comptes sont régulièrement payés. Je ne rêve pas d'être millionnaire, je veux seulement vendre des montagnes de livres, dans toutes les langues du monde, aux prix les plus bas et à la plus vaste clientèle possible. C'est réalisable. A la condition d'y croire férocement et de plonger à fond!



Photo Jean Goupil LA PRESSE

Pierre-Roger Nadeau: «La librairie, c'est mon amour, ma folie, mon paradis.»

Simpsons

ERRATA
Veuillez prendre note des corrections suivantes dans le cahier «Vente de juillet pour le foyer chez Simpsons», encarté dans *La Presse* d'aujourd'hui, samedi 10 juillet 1982.

Veuillez allouer jusqu'à 4 semaines pour la livraison de certains articles.

Page 2, article 2B. Non tel que représenté; devrait être une housse pour éredon.

Page 8, article 8A. Les nappes sont aussi offertes en blanc.

Page 9, article 9A. La dimension pour la nappe 152 x 213 aurait dû se lire 152 x 208 cm.

Page 9, article 9B. Anneau de serviette: le prix ord. Simpsons aurait dû se lire: 4/15.92, vente 4/11.94.

Pages 34, 35 et 36. Certains meubles ne seront pas en démonstration avant le 14 juillet 1982 aux Galeries d'Anjou.

Simpsons regrette tout inconvenient causé par ces erreurs.

PROBLÈME avec L'ALCOOL?

Si vous voulez être aidé, appelez tout de suite à l'Auberge du nouveau POINT DE VUE.

652-3981

Conseillers, thérapie, confort, paix et bon air.

ENCAN de mobilier et accessoires ménagers en bon état

LUNDI, LE 12 JUILLET à 9H30

Piano droit — Grand vase en porcelaine «Satsuma» monté comme lampe — plusieurs chaises en osier — wagonnette japonaise — devant de cheminée avec monture en laiton et autres, incluant instruments — mobilier de chambre à coucher de 8 morceaux en ronce de noyer — plusieurs plateaux et plats en argent plaqué — bracelet en or 14K et bague en or 14K — bijoux en or et en argent — huiles — miroirs — meubles rembourrés — meubles de jardin — appareils électroménagers — bâtons de golf, etc. etc.

EXPOSITION: Samedi le 10 juillet 1982 de 9h30 à 16h et juste avant la vente de lundi.

Toute marchandise vendue à nos encans est sujette à une prime de 10% payable par tout acheteur et faisant partie du prix d'achat.

Le pourcentage régulier chargé aux consignateurs est de 15% sur toute vente de moins de \$500.

FRASER BROS. LTD.
Encan hebdomadaire: 8010, Devonshire, angle Ferrier
Téléphone: 342-0050
(Encanteurs, évaluateurs et liquidateurs depuis 1880)

Les Itinéraires culturels :
une série qui vous fait découvrir du pays!

La Gaspésie
de Grosse-Roches à Gaspé
LA GASPÉSIE de Grosse-Roches à Gaspé
Itinéraires culturels
240 p.,
7,95 \$
(EOG 3444-7)

La Gaspésie
de Miguasha à Percé
LA GASPÉSIE de Miguasha à Percé
Itinéraires culturels
240 p.,
7,95 \$
(EOG 3445-4)

Les Iles-de-la-Madeleine
LES ILES-DE-LA-MADELEINE
Itinéraires culturels
240 p.,
7,95 \$
(EOG 3445-6)

ÉGALEMENT OFFERTS :

- Carte de l'agglomération de Québec **2,00 \$** (EOG 14417-0)
- Les Manoirs du Québec **8,95 \$** (EOG 2816-7)
- Les Musées du Québec **4,95 \$** (EOG 14435-2)

En vente dans les librairies de l'Éditeur officiel du Québec :

Montréal
Complexe Desjardins
Tél. : 873-6101

ou par commande postale à :
Ministère des Communications
Diffusion des publications
1283, boul. Charest Ouest
Québec, QC G1N 2C9

Important : Joindre un chèque ou un mandat-poste fait à l'ordre de «Les publications du Québec»

Gouvernement du Québec
Ministère des Communications

LES CONTROLES DES SALAIRES NE SONT PAS LA SOLUTION.

L'imposition, par le gouvernement, des contrôles des salaires aux employés de la Fonction publique fédérale ne peut être justifiée par des motifs économiques. Nous ne sommes que les boucs émissaires symboliques d'un gouvernement discrédité.

En 1975, ce même gouvernement a imposé le contrôle des «prix» et des salaires, mesure qui a eu des répercussions accablantes sur la reprise économique du pays. L'inflation demeure à un taux élevé très décevant, en dépit d'une baisse marquée et prolongée des salaires réels. Et, ce qui importe encore plus, le nombre de chômeurs est passé de 643,000 à 999,000 pendant le règne de la Commission de lutte contre l'inflation.

Lorsqu'ils ont été appliqués, en 1975, à l'ensemble de l'économie, les contrôles des salaires ont échoué comme véhicule de relance économique. Comment peut-on s'attendre à ce qu'ils apportent les résultats voulus aujourd'hui, lorsqu'ils sont imposés à moins de 5 pour cent des travailleurs? Ils furent présentés dans le cadre d'un projet législatif visant à éliminer les droits démocratiques des syndiqués à négocier et à faire la grève afin de se protéger contre les injustices qui règnent dans le milieu de travail. C'est pourquoi les contrôles des salaires sont totalement inacceptables aux syndiqués. Ils devraient être inacceptables à tous les Canadiens.

PSAC **AFPC**

Cette réclame est parrainée par les 175,000 employés de la Fonction publique fédérale représentés par l'Alliance de la Fonction publique du Canada.

LE BUREAU DE SERVICE CANADA

VOTRE PORTE D'ENTRÉE AU GOUVERNEMENT

Le Bureau de service Canada vous aide à trouver la réponse à vos questions touchant les programmes et services du gouvernement fédéral. Nos préposés savent qui peut vous renseigner davantage.

800, boulevard de Maisonneuve est, place Dupuis, Montréal (Québec)
399, St. Joseph est, Québec (Québec)

Approvisionnement et Services Canada / Supply and Services Canada

Montréal
8h30 à 17h
lundi au vendredi

Québec
8h30 à 17h
lundi au vendredi

Canada

18721982

Dès aujourd'hui, 10 juillet
jusqu'au samedi 17 juillet chez Simpsons



Rabais jusqu'à 50%
sur fourrures
Solde rénovation
chez Simpsons
centre-ville

Notre sélection:

Elle vous enchantera! Les rénovations maintenant en cours nous obligent à liquider nos fourrures en prévision de notre déménagement, à l'automne, dans un Salon de la fourrure encore plus luxueux. D'une valeur totale de plusieurs millions de dollars, nos manteaux vous sont offerts à une fraction de leur prix. Rabais en vigueur jusqu'au 17 juillet.

Aubaines:

Sélection extraordinaire à prix tout aussi extraordinaires! Jusqu'à 50% de réduction, au magasin du centre-ville ainsi qu'à Fairview, Anjou, Laval et St-Bruno. Tous les modèles de fourrures ne sont pas offerts dans tous les magasins. Faites vite!

Notre collection comprend:

Renard
Rat musqué
Castor long poil
Chat sauvage long poil
Vison
Castor rasé
Phoque d'Alaska
Loup

Plan mise de côté

Il suffit d'un acompte de 10% au moment de l'achat et nous garderons votre manteau jusqu'à l'automne. Vous pourrez alors payer le solde comptant ou le porter à votre compte Simpsons.

Rayon 311, fourrures, au troisième, centre-ville. Aussi à Fairview, Anjou, Laval et St-Bruno

Pour achat en personne seulement

Simpsons ^{MD} ... C'EST LA SOLUTION.

